

Kinésithérapie et médecines alternatives ou complémentaires: étude qualitative réalisée auprès de kinésithérapeutes qui utilisent des médecines alternatives / complémentaires dans leur pratique de professionnel de santé

Marine Djouzi

▶ To cite this version:

Marine Djouzi. Kinésithérapie et médecines alternatives ou complémentaires: étude qualitative réalisée auprès de kinésithérapeutes qui utilisent des médecines alternatives / complémentaires dans leur pratique de professionnel de santé. Médecine humaine et pathologie. 2022. dumas-04142102

HAL Id: dumas-04142102 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04142102

Submitted on 26 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie Niçois

Mémoire présenté et soutenu par Marine DJOUZI

le 26 avril 2022

KINESITHERAPIE ET MEDECINES ALTERNATIVES OU COMPLÉMENTAIRES :

Etude qualitative réalisée auprès de kinésithérapeutes qui utilisent des médecines alternatives / complémentaires dans leur pratique de professionnel de santé

Axe de recherche n° 2 : Les soins primaires – évaluation des pratiques professionnelles en MK

Jury:

CHOPLIN Arnaud, PhD – HDR en Sciences de l'Éducation - Directeur de l'IFMKN NENERT Patrick, Master Ingénierie de la Santé - Directeur de mémoire

Résumé

La masso-kinésithérapie se tourne de plus en plus vers l'Evidence Based Practice, notamment

en formation initiale. Cependant, de nombreux masseurs-kinésithérapeutes (MK) se forment à

des médecines alternatives ou complémentaires (MAC) qui ne sont que très peu éprouvées par

la science. Cette recherche a pour objectif de déterminer les raisons pour lesquelles les MK se

forment aux MAC. Pour cela, nous avons interrogé cinq MK formés en MAC, quatre MK-

ostéopathes et un ancien MK devenu microkinésithérapeute. D'après les MK, leur formation en

MAC leur a permis d'acquérir de nouvelles connaissances. Ils s'accordent à dire que les MAC

favorisent la prise en charge du patient dans sa globalité. Les MAC, notamment l'ostéopathie,

leur apportent de l'efficacité dans leur traitement. Au cours des entretiens, nous avons remarqué

une forte influence de la demande des patients ainsi que de leur entourage professionnel et

personnel, sur l'intérêt des MK pour les MAC. Nous avons noté, chez les MK, une forte envie

d'autonomie dans la prise en charge. L'intervention en première intention, permet aux MK de

se désolidariser de la prescription médicale.

(176 mots)

Mots clés : médecine alternative, médecine complémentaire, masso-kinésithérapie, formation

Abstract

Physiotherapy is increasingly involved with the Evidence Based Practice movement, especially

in schools. However, many physiotherapists (PT) are choosing to use alternative or

complementary medicines (CAM), which are not scientifically proven. The purpose of this

study is to determine why PT use CAM in their daily practice. We decided to interview five PT

that took a CAM training, four were trained in osteopathy and one was trained in micro-

physiotherapy. PT say that their CAM training helped them gain new knowledge. For them,

CAM promote a new way to take care of patients, the global rehabilitation. We noticed that

patients had a huge impact on the PT's motivation to use CAM. PT's personal and professional

circle influenced, also, the PT. We observed that PT had a strong desire of independence

regarding the medical prescription.

(133 words)

Key words: alternative therapies, complementary therapies, physical therapy, CAM use

Abréviations utilisées

CNU: Conseil National des Universités

MK : Masseur-Kinésithérapeute

MAC: Médecines Alternatives et Complémentaires

CNOMK : Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

MIVILUDES: Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires

UE: Unités d'Enseignements

DEMK : Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapie

MAC : Médecines Alternatives / Complémentaires

EBP: Evidence Based Practice

QDT : Questionnaire Différentiel Théorisé

Table des matières

1. I	ntroduction	1
1.1.	Contexte:	1
1.2.	La masso-kinésithérapie :	1
1.3.	Les médecines alternatives et complémentaires :	3
1.3.1.	Définition des médecines alternatives et complémentaires :	3
1.3.2.	Régulation des MAC à l'échelle européenne et nationale	5
1.3.3.	Formation aux MAC pour les professionnels de santé	5
1.4.	Enjeux:	5
1.5.	Aspects philosophiques du sujet :	6
1.5.1.	L'éthique des vertus	6
1.5.2.	L'éthique du devoir	7
1.5.3.	L'utilitarisme	7
1.5.4.	Principes communs	8
1.6.	Analyse de la littérature :	8
1.6.1.	Revue de littérature :	8
1.6.2. tourne	Synthèse de la revue de littérature : Les raisons pour lesquelles les professionnels de sant ent vers les MAC :	
1.6.3. vers 1	Synthèse de la revue de la littérature : Les raisons pour lesquelles les patients se tournent es MAC :	
1.7.	Problématique, objectif et contribution du mémoire :	18
2. I	Méthodologie	20
2.1.	Choix méthodologique:	20
2.2.	Description de la méthodologie :	22
2.2.1.	Population étudiée :	22
2.2.2.	Elaboration du guide d'entretien :	22
2.2.3.	Taille du corpus :	25
2.2.4.	Aspects administratifs:	26
2.2.5.	Pré-tests:	26
2.2.6.	Déroulement des entretiens :	26
2.2.7.	Préanalyse et retranscription :	26
2.3.	Choix du type d'analyse:	27
3. I	Résultats :	29
3.1.	Premier entretien:	29
3.1.1.	Informations générales :	29
3.1.2.	Analyse fréquentielle et thématique :	29
3.1.3.	Analyse des biais dans le discours :	30
3.2.	Deuxième entretien :	31

3.2.1.	Informations générales :	. 31
3.2.2.	Analyse fréquentielle et thématique :	31
3.2.3.	Analyse des biais dans le discours :	. 32
3.3.	Troisième entretien:	. 33
3.3.1.	Informations générales :	. 33
3.3.2.	Analyse fréquentielle et thématique :	. 33
3.3.3.	Analyse des biais dans le discours :	. 35
3.4.	Quatrième entretien :	. 35
3.4.1.	Informations générales :	. 35
3.4.2.	Analyse fréquentielle et thématique :	. 35
3.4.3.	Analyse des biais dans le discours :	36
3.5.	Cinquième entretien:	. 37
3.5.1.	Informations générales :	. 37
3.5.2.	Analyse fréquentielle et thématique :	. 37
3.5.3.	Analyse des biais dans le discours :	. 39
3.6.	Dans l'ensemble :	. 39
4. 4.	Discussions:	41
4.1.	Synthèse de l'analyse	41
4.2.	Réponses à la dernière question d'ordre déontologique	43
4.3.	Mise en relation entre les résultats et la littérature	45
4.4.	Limites de la méthode	. 47
4.4.1.	La littérature	. 47
4.4.2.	La constitution de l'échantillon	48
4.4.3.	Les entretiens	48
4.4.4.	La retranscription et l'analyse	49
4.5.	Conclusion	50
4.6.	Perspectives	. 52
В	ibliographie:	
Annex	e I : Fiche d'informations et de recueil de consentement	
Annex	e II : Retranscription de l'entretien avec le MK n° 1	
Annex	e III : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°1	
Annex	e IV : Retranscription de l'entretien avec le MK n° 2	
Annex	e V : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°2	
Annex	e VI : Retranscription de l'entretien avec le MK n° 3	
Annex	e VII : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°3 :	
Annex	e VIII : Retranscription de l'entretien avec le MK n° 4	
Annex	es IX : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°4 :	

Annexe X : Retranscription de l'entretien avec le MK n° 5
Annexes XI: Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°5:

Table des figures et des tableaux :

Figure 1 - Diagramme de flux selon PRISMA	13
Figure 2 - Répartition des occurrences de l'entretien n°1	29
Figure 3 - Répartition des occurrences de l'entretien n°2	32
Figure 4 - Répartition des occurrences de l'entretien n°3	33
Figure 5 - Répartition des occurrences de l'entretien n°4	35
Figure 6 - Répartition des occurrences de l'entretien n°5	38
Figure 7 - Répartition globale des occurrences	40
Tableau 1 Tamaga MaSII français et angleis noun « MAC »	0
Tableau 1 - Termes MeSH français et anglais pour « MAC »	9
Tableau 2 - Termes MeSH français et anglais pour « MK »	9
Tableau 3 - Termes MeSH français et anglais pour « motivation »	10
Tableau 4 - Termes MeSH français et anglais pour « utilisation »	10
Tableau 5 - Résultats obtenus lors de la deuxième revue de littérature	11
Tableau 6 - Catégorisation a priori	23
Tableau 7 - Guide d'entretien	24

Introduction

1.1. Contexte:

Le 30 octobre 2019, trois sections du Conseil National des Universités (CNU) ont été créées par décret [1]. Parmi elles, la section 91 est dédiée aux « Personnels enseignants-chercheurs en sciences de la rééducation et de la réadaptation » [2]. Cette avancée est historique pour la masso-kinésithérapie. Selon, le Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK) cette voie vers l'universitarisation va permettre à la masso-kinésithérapie de « combler le retard accumulé par la France en termes de production scientifique dans des domaines porteurs d'innovation tels que la rééducation » [3].

Parallèlement à ce mouvement d'universitarisation, nous avons observé une tendance croissante à la formation des masseurs-kinésithérapeutes (MK) aux médecines alternatives ou complémentaires (MAC). Ces MAC sont peu voire non éprouvées par la science [4].

Il y a décalage entre les volontés des hautes instances qui régissent la pratique de la massokinésithérapie et les désirs de formation des MK. C'est cette ambivalence qui a motivé notre projet de recherche.

Dans les deux prochaines parties, nous présentons les deux thèmes principaux de ce travail de mémoire : la masso-kinésithérapie et les médecines alternatives ou complémentaires.

1.2. La masso-kinésithérapie :

Certaines techniques utilisées en kinésithérapie, proviennent des Temps Antiques. Les Romains et les Grecs, utilisaient le massage, la culture physique et le thermalisme, par exemple. L'essor de la kinésithérapie apparait lors de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), au moment où des soldats reviennent mutilés du front. Le besoin de rééducation médicale et de réhabilitation est alors criant. On ne parle pas encore de kinésithérapie mais de « *mécanothérapie* ». En 1923, est créé le diplôme d'infirmier masseur. Parallèlement, une autre profession se développe, celle de professeur de gymnastique médicale, ils sont notamment sollicités pour traiter des patients atteints de scolioses. Ainsi lors de la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945), deux diplômes sont créés, celui de masseur médical et celui de moniteur de gymnastique [5]. La massokinésithérapie est créée en 1946, au lendemain de la guerre, par la loi par loi n ° 46-857 du 30

avril 1946. Cette loi réserve notamment la pratique du massage et de la gymnastique médicale aux MK et crée le Diplôme d'Etat en masso-kinésithérapie également [6].

Les CHU amenés par les lois Debré en 1958, permettent l'entrée des MK à l'hôpital. En effet, aux prémices de la kinésithérapie, les MK ont une activité essentiellement libérale. Cette intégration dans le milieu hospitalier apporte des bénéfices considérables à l'hôpital grâce à l'apport du savoir-faire des MK dans des secteurs médicaux différents, comme la pneumologie [5].

Aujourd'hui, la formation initiale en masso-kinésithérapie est réglementée. Elle est validée par l'obtention du Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (DEMK) et par la réalisation d'un travail de mémoire de recherche de fin d'études [7].

La loi du 4 mars 2002, crée le Conseil National de l'Ordre pour les MK. D'après l'article L. 4391-2, ce conseil contribue à « l'amélioration de la gestion du système de santé et à la promotion de la qualité des soins dispensés ». Il a pour mission, d'évaluer la pratique professionnelle et d'informer les MK. La profession de MK est régie par un code de déontologie [8].

Par un décret de 2008, ce code de déontologie réglemente la profession de MK. L'article R.4321-80 stipule : « dès lors [que le MK] a accepté de répondre à une demande, [il] s'engage personnellement à assurer au patient des soins consciencieux, attentifs et fondés sur les données acquises de la science ». L'article R.4321-59, confirme que le MK est « libre de ses actes ». Cependant, le MK se doit de restreindre ses actes « à ce qui est nécessaire à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des soins ». L'article R.4321-87 souligne que le MK « ne peut conseiller et proposer au patient et à son entourage, comme étant salutaire ou sans danger, un produit ou un procédé, illusoire ou insuffisamment éprouvé » [9]. Ainsi, dans sa prise en charge, le MK est soumis à une obligation de moyens, c'est-à-dire qu'il a le devoir de mettre en œuvre toutes les techniques à sa disposition dans le but d'atteindre l'objectif de la prise en charge. Les techniques utilisées doivent être suffisamment éprouvées par la science avant d'être proposées aux patients [10]. Tous ces articles définissent un cadre strict aux MK alors qu'il n'en est pas de même pour les professionnels qui dispensent des MAC.

Certaines médecines alternatives / complémentaires (MAC) ont été étiquetées comme « non conformes au code de déontologie » car elles constituent un risque de dérives thérapeutiques.

Une dérive thérapeutique est définie comme « une pratique non fondée sur les données actuelles de la connaissance scientifique et/ou sur des travaux de méthodologie rigoureuse et contrôlée, effectués par des expérimentateurs indépendants de tout intérêt lucratif quelconque. » [10]. Parmi elles, la fasciathérapie, la microkinésithérapie, la kinésiologie, la biokinergie et l'ostéopathie crânienne ont fait l'objet d'un avis défavorable du CNOMK (7-11).

Enfin, l'article R.4321-62 du code de déontologie, insiste sur le devoir que le MK a d'entretenir et d'actualiser ses connaissances par le biais de la formation continue ou développement professionnel continu [9]. Aujourd'hui, il subsiste une ambiguïté sur ce point-là; en effet, il n'est pas rare, que sur des sites proposant des formations complémentaires aux MK, de retrouver des formations à des MAC, alors que certaines d'entre elles sont interdites par le CNOMK... D'ailleurs, un peu moins de deux mille structures de formations dites « à risque » de dérives thérapeutiques, ont été recensées dans le secteurs de la santé [10].

En conclusion, seule la masso-kinésithérapie s'insère au mouvement d'*Evidence Based Practice* (EBP), c'est-à-dire la pratique basée sur les preuves scientifiques.

Dans la partie suivante, nous définissons ce que représentent les médecines alternatives et complémentaires, leur règlementation et les modalités de formation.

1.3. Les médecines alternatives et complémentaires :

1.3.1. Définition des médecines alternatives et complémentaires :

Aujourd'hui, nous pouvons dénombrer plus de quatre cent pratiques non conventionnelles à visées thérapeutiques [10]. De nombreux termes sont utilisés pour les qualifier : thérapies ou médecines alternatives / complémentaires, médecines parallèles, médecines douces, médecines holistiques ... Dans ce travail, nous allons utiliser le terme de médecines alternatives / complémentaires car il est le plus utilisé, notamment par les instances internationales. Nous définissons les médecines alternatives et complémentaires (MAC) tel que le projet CAMbrella [14], piloté par l'Union Européenne entre 2010 et 2012, le conseille : « une variété de différents systèmes médicaux et de thérapies basées sur les connaissances, les compétences et les pratiques dérivées de théories, philosophies et expériences utilisées pour maintenir et améliorer la santé, ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, soulager ou traiter des pathologies mentales ou physiques ». Selon le ministère des Solidarités et de la Santé, une partie de ces MAC auraient une certaine efficacité sur le traitement de certains symptômes, mais cette

efficacité est peu, voire non démontrée à l'heure actuelle. Le réel problème que soulèvent ces méthodes est que certaines, si elles sont privilégiées au détriment d'un traitement médical efficace, représentent alors une perte de chance pour le malade [4].

Certaines MAC sont intégrées dans notre système de santé. Le Tai-Chi par exemple, art martial chinois, est utilisé dans la prise en charge des patients parkinsoniens [15]. L'hypnose, également, est largement utilisé pour la gestion de la douleur, dans les centres anti-douleurs par exemple [16]. Ces MAC sont pratiquées dans le cadre d'une prise en charge, encadrées par des professionnels de santé, ce qui atténue leur potentiel de dérive.

Une revue systématique, datant de 2013, a pour but d'évaluer la prévalence d'utilisation des MAC par les patients au Royaume Uni. La conclusion a montré que les cinq MAC les plus utilisées durant cette dernière décennies étaient : la phytothérapie, l'aromathérapie, l'homéopathie, le massage et la réflexologie [17].

La France, au cours des dix dernières années, a connu l'arrivée en masse de techniques visant, au départ, le champ du bien-être mais qui se sont petit à petit étendues au domaine de la santé [18]. Il est estimé qu'aujourd'hui, dans la population européenne, plus de cent millions de personnes utilisent des MAC [19]. En France, il est estimé que quatre personnes sur dix ont recours à des MAC [20]. Ainsi, ces dernières prennent une place croissante dans l'offre de soins...

Ces MAC, même si elles ne constituent pas toutes une dérive thérapeutique, revêtent tout de même des caractéristiques d'alerte communes, répertoriées par le CNOMK: une MAC se revendiquant d'une époque lointaine et/ou d'un lieu exotique. Une MAC qui affiche affichant une position contestataire vis-à-vis de la médecine conventionnelle. Une MAC qui affiche des fondements basés sur des alternatives à des vérités scientifiques démontrées ou des hypothèses non vérifiables avec le rôle prépondérant d'entités invisibles, d'énergies ou encore de fluides. Une MAC dont les théories n'évoluent pas au cours du temps. Une MAC construite sur une absence totale d'études scientifiques rigoureuses et donc une théorie essentiellement basée sur de l'empirisme. Et pour finir, des MAC qui font appel à des gourous, des maitres qui font office d'autorité, et qui n'acceptent pas les limites de leur théorie [10].

1.3.2. Régulation des MAC à l'échelle européenne et nationale

A l'échelle européenne, il n'y a pas d'approche coordonnée des pays quant à la régulation des MAC. Chaque pays possède ses propres lois. Les produits homéopathiques et phytothérapiques font exception [14]. Trois directives européennes encadrent la procédure d'autorisation de mise sur le marché de ces produits [21]. En France, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament participe à l'application de ces directives, selon l'article L5311-1 du Code de Santé Publique [22].

Une telle harmonisation de la réglementation au niveau européen est nécessaire concernant la pratique de toutes les MAC [14].

En France, par l'arrêté du 3 février 2009 [23], un groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique a été formé. Il a pour mission le suivi des MAC et l'évaluation de leur potentielle dangerosité.

1.3.3. Formation aux MAC pour les professionnels de santé

Les MAC ne s'enseignent pas à l'Université, cependant certaines Unités de Formation et de Recherches de médecine proposent des Diplômes Universitaires (D.U) et des Diplômes Inter Universitaires (D.I.U) permettant aux professionnels de santé de s'y former en formation continue. A Nice, par exemple, au sein de l'Université Côte d'Azur, il est possible, en tant que professionnel de santé, d'obtenir un D.U d'hypnose thérapeutique ou un D.U de phytothérapie et d'aromathérapie [24].

Le CNOMK, qui règlemente les plaques professionnelles, autorisent les MK à inscrire certains D.U et D.I.U sur leur plaque. Ces diplômes sont examinés par le CNOMK, qui peut ensuite les inclure à sa liste de diplômes reconnus [25]. Dans cette liste, il y a - entre autres - le D.I.U de médecine manuelle et ostéopathie de Dijon et le D.U d'hypnose médicale de Toulouse [26].

Les MAC sont dans une position ambivalente. Entre intégration dans le système de santé et dérives thérapeutiques, la frontière semble mince.

1.4. Enjeux:

La kinésithérapie adopte l'EBP, une démarche conciliant trois concepts : l'expérience clinique, l'information scientifique et l'aspiration des patients [27].

Or, nous constatons une recrudescence de la formation et de l'utilisation des MAC chez les MK qui semblent suivre l'intérêt de la population générale.

Ce paradoxe met en exergue la pertinence de notre projet de recherche. Pourquoi, alors que la profession s'engage dans une voie pavée d'EBP, les MK s'intéressent-ils de façon croissante aux MAC ?

Concernant les enjeux de cette représentation des MAC dans le domaine de la santé, le rapport d'activité 2016 de la Mission Interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) est clair : les professionnels de santé s'inquiètent énormément « de la mise en place d'un parcours parallèle proposé aux malades par des pseudo-praticiens sans formation, qui ne s'appuient pas sur une démarche scientifique. » [18]. Depuis le 14 décembre 2015 le CNOMK s'est associé avec la MIVILUDES afin de veiller sur ses dérives thérapeutiques [10].

1.5. Aspects philosophiques du sujet :

Cette thématique réunissant les MK et les MAC constitue donc une question brulante qui interroge profondément l'éthique et la déontologie. C'est pour cela, qu'il nous a semblé pertinent, avant d'analyser la littérature, de faire un tour d'horizon sur les fondements de cette éthique issue de la réflexion des grands penseurs au travers des siècles. Voici le cours de nos réflexions.

1.5.1. L'éthique des vertus

Tout d'abord, Aristote, en fervent eudémoniste, nous dit que le Bonheur est au centre de l'éthique. Selon lui « un cheval est un bon cheval, non seulement lorsqu'il a tout ce qu'il faut pour être un bon cheval, mais lorsqu'il sert bien son cavalier pour la course et pour faire face à l'ennemi ». Ainsi, le cheval est bon par l'application de ses capacités et non simplement par celles-ci.

Dans son ouvrage Ethique à Nicomaque [28], Aristote définit la vertu comme « une disposition à agir d'une façon délibérée, consistant dans une moyenne relative à nous, laquelle est rationnellement déterminée et comme la déterminerait l'homme prudent ». Il introduit une notion fondamentale dans l'éthique des vertus qu'est la prudence.

Il est raisonnable de penser que l'évolution de nos sociétés depuis l'époque d'Aristote a fortement impacté la conception de l'éthique.

Pour Nietzsche, la vraie morale vient d'une très grande exigence envers nous-même : « Je vous enseigne le Surhumain. L'homme est quelque chose qui doit être surmonté.». Ici, les vertus servent donc à l'homme à se surpasser et non à s'accomplir comme le pensait Aristote. Le risque, pour Nietzsche, c'est que les hommes renoncent à appliquer ces vertus puisqu'elles nécessitent de grands efforts [29]...

1.5.2. L'éthique du devoir

Pour Emmanuel Kant, lorsque l'homme entreprend une action, ce qui compte c'est l'intention de celle-ci. Dans son œuvre de 1785, Fondements de la Métaphysique des mœurs [30], il écrit : « De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, et même général hors du monde, il n'est rien qui puisse sans restriction être tenu pour bon, si ce n'est seulement une bonne volonté ».

Ainsi, Kant met en opposition deux types d'impératifs : l'impératif hypothétique, c'est le fait de réaliser une action par intérêt ; et l'impératif catégorique qui est, lui, désintéressé. Selon Kant, cet impératif catégorique est notre devoir en tant qu'homme et il doit être respecter dans n'importe quelle circonstance. Kant pense que la raison humaine est une volonté exigeant de faire ce qui est bien, c'est le devoir inhérent à l'humanité qui est en nous tous. Donc, nous avons une exigence éthique à respecter l'humanité qui se trouve chez autrui. Ainsi, chez Kant, il faut donner priorité à notre devoir moral [30].

L'éthique de Kant, va susciter de vives critiques par son côté catégorique et donc non négociable. En ce sens, Constant, s'oppose à l'éthique de Kant. Il ne s'intéresse pas à la volonté de l'action mais à ses conséquences [31]. C'est le propre du prochain courant philosophique qui suit, l'Utilitarisme.

1.5.3. L'utilitarisme

Jeremy Bentham, considère qu'une action est bonne par ses conséquences : « Je suis appelé à considérer les actions humaines uniquement par leurs effets en bien ou en mal. ». Donc pour évaluer si une action est bonne ou mauvaise il faut faire la sommes des peines et des plaisirs, s'il y a plus de plaisirs que de peines, cela indique que l'action est bonne [32].

L'utilitarisme suscite, néanmoins, des controverses, notamment car il suppose l'ensemble des plaisirs et des peines sont commensurables, c'est-à-dire que soustraire une peine ou ajouter un plaisir reviendrait au même. Bentham adopte un raisonnement purement mathématique qui semble limité.

John Stuart Mill apporte des modifications à l'Utilitarisme de Bentham. Tout d'abord, la fin visée ne change pas, c'est toujours le Bonheur du plus grand nombre qui prime [33].

Cependant, il y a des Bonheurs égoïstes, qui ne profitent qu'à une seule personne et peuvent même nuire à autrui. Ainsi, le Bonheur personnel d'un individu n'est pas au premier plan, mais celui-ci doit être en accord avec les principes d'un Bonheur général. Mill nous dit qu' « [Il faut] donner la place qui convient, parmi les nécessités premières du bien être humain, à la culture personnelle de l'individu ». Mill nous parle ici de la place de l'Homme cultivé dans la société. L'Homme qui s'est élevé et qui s'est éduqué ne peut être que bénéfique pour la société car il cherche à être vertueux. Une société éthique s'obtiendrait donc simplement, en augmentant le nombre d'individus qui s'éduquent et qui s'élèvent à la poursuite de la vertu, avant celle de leur propre Bonheur [34].

1.5.4. Principes communs

Malgré les différences flagrantes qui résident au sein de ces trois courants philosophiques, il nous a paru pertinent de noter les similitudes que nous avions retrouvées.

D'abord, ces trois courants s'accordent sur le fait que l'Homme doit agir et cette action se base sur sa raison. Evidemment cette raison n'est pas définie de la même manière. Pour Aristote, la prise de décision émerge d'une pesée prudentielle. Pour Kant, la raison est un impératif, un devoir qui est présent en chacun de nous. Pour les Utilitaristes c'est une pesée d'intérêts afin de maximiser le Bonheur du plus grand nombre qui fait aboutir à une prise de décision.

La thèse commune est la suivante : l'éthique s'obtient après un certain travail sur soi. Pour Aristote, le travail réside dans l'exercice de la prudence, pour Kant, l'Homme doit écouter son devoir intérieur d'être Juste. Pour les Utilitaristes, l'éthique réside dans la réalisation de soi dans une société Juste où le Bonheur du plus grand nombre prévaut.

Après cet aperçu de l'aspect philosophie de notre sujet, nous vous proposons d'examiner notre processus de revue de la littérature, dans la partie suivante.

1.6. Analyse de la littérature :

1.6.1. Revue de littérature :

Nous avons réalisé une revue de la littérature. Une revue de littérature représente « *l'état de l'art d'un domaine donné à un moment donné* », elle constitue donc une synthèse et une critique des ressources bibliographiques à disposition [35].

Cette revue de la littérature avait pour but de déterminer les raisons pour lesquelles les MK se tournent vers l'utilisation des MAC.

Il nous a fallu, dans un premier temps, définir nos mots-clés. Nous avons utilisé les *MeSH Terms* fournis par la base de données Medline Pubmed®, les voici ci-dessous :

Tableau 1 - Termes MeSH français et anglais pour « MAC »

Concept	Médecines alternatives et complémentaires		
Descripteur MeSH français	Thérapies complémentaires		
Descripteur MeSH anglais	Complementary therapies		
Termes MeSH français	MAC/ Thérapies alternatives / médecine		
	alternative / médecine complémentaire /		
	Médecines alternatives et complémentaires /		
	traitement alternatif / traitement non		
	conventionnel / thérapies non		
	conventionnelles / médecine non		
	conventionnelle / médecine parallèle /		
	Médecine douce		
Termes MeSH anglais	CAM /Alternative therapies / alternative		
	medicine / medicine, alternative / alternative,		
	therapy / alternative, therapies /		
	complementary therapy / complementary		
	medicine / medicine, complementary /		
	therapies, complementary / therapy,		
	complementary		

Tableau 2 - Termes MeSH français et anglais pour « MK »

Concept	Masseur-kinésithérapeute
Descripteur MeSH français	Kinésithérapeute
Descripteur MeSH anglais	Physical therapists
Termes MeSH français	MK / Physiothérapeute / kiné / masseur
	kinésithérapeute /

Termes MeSH anglais	Physical therapist / physiotherapist /
	physiotherapists / therapist, physical /
	therapists, physical /

Tableau 3 - Termes MeSH français et anglais pour « motivation »

Concept	Motivations
Descripteur MeSH français	Motivation
Descripteur MeSH anglais	Motivation
Termes MeSH français	Effet incitatif / encouragement / facteur
	incitatif / stimulation
Termes MeSH anglais	Incentive / incentives

Tableau 4 - Termes MeSH français et anglais pour « utilisation »

Concept	Utilisation
Descripteur MeSH français	Utilisation
Descripteur MeSH anglais	Utilization
Termes MeSH français	Emploi /
Termes MeSH anglais	Use / usage

La première revue de la littérature s'est déroulée entre septembre et novembre 2020. Pour celleci nous n'avons utilisé que le moteur de recherche Google Scholar® ainsi que Medline Pubmed®.

Nous avons étendu notre deuxième revue de la littérature, réalisée entre janvier et mars 2021, à d'autres moteurs de recherche comme LiSSa® (Littérature Scientifique en Santé) et aussi ScienceDirect® (Elsevier). Nous avons également modifié notre équation de recherche.

Nous vous présentons, ci-dessous, un tableau récapitulatif des résultats finaux :

Tableau 5 - Résultats obtenus lors de la deuxième revue de littérature

Moteur de	Equation de	Nombre	Sélection après	Sélection finale
recherche	recherche	d'articles	tri selon les	
		proposés	titres / abstract	
Google	kinésithérapeutes	90	10	10
Scholar®	ET "thérapies	dont:		
(en français)	complémentaires"	19 mémoires		
	ET motivation ET	25 thèses		
	utilisation	2 doublons		
		3 publiés sans		
		accès au texte		
		original		
Google	"physical	822		
Scholar®	therapists" AND			
(en anglais)	"complementary			
	therapies" AND			
	motivation AND			
	utilization			
LiSSa®	kinésithérapeutes	3	1	0
	ET "thérapies			
	complémentaires"			
	ET motivation			
Medline	"physical	0	-	-
PubMed®	therapists" AND			
	"complementary			
	therapies" AND			
	motivation AND			
	utilization			

	"physical	8	4	2
	therapists" AND	dont:		
	"complementary	1 sans accès au		
	therapies" AND	texte original		
	utilization			
Science	"physical	33	12	0
Direct®	therapists" AND	dont:		
	"complementary	1 doublon		
	therapies" AND	1 sans accès au		
	motivation AND	texte original		
	utilization			

Face à ces résultats, nous avons commencé par effectuer un tri *via* la pertinence des titres et des *abstracts* des articles, en éliminant ceux hors sujet. Ensuite, nous avons effectué un tri rigoureux en appliquant des indicateurs préalablement définis. Ces indicateurs étaient :

- L'adéquation avec le sujet de recherche ;
- Le classement du journal dans le premier quartile (Q1) de la liste du Scimago Journal
 & Country Rank®;
- La crédibilité et la pertinence des auteurs ;
- La déclaration ou l'absence de conflits d'intérêts des auteurs ;
- La lecture critique de l'article ;
- Enfin, une période de revue par les paires avant publication.

Après ces deux phases de sélection, nous avons extrait les métadonnées des articles pertinents pour notre recherche dans un tableur. Nous avons organisé nos références bibliographiques à l'aide du logiciel Zotero®.

Enfin, nous avons mis en place des alertes sur les moteurs de recherche utilisés, afin d'établir une veille bibliographique.

Nous vous présentons, ci-dessous, un diagramme de flux retraçant le processus de sélection des ouvrages :

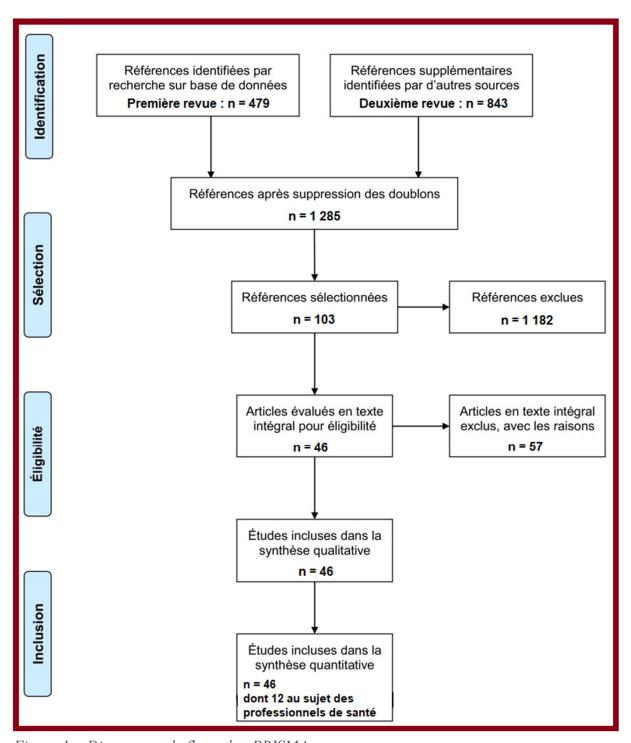


Figure 1 - Diagramme de flux selon PRISMA

Les parties suivantes donnent un aperçu des résultats de notre revue de la littérature.

1.6.2. Synthèse de la revue de littérature : Les raisons pour lesquelles les professionnels de santé se tournent vers les MAC :

L'argument le plus fréquemment cité quant à l'utilisation des MAC par les professionnels de santé, est l'effet psychologique bénéfique apporté aux patients. Cela a été mentionné pour l'acupuncture et les massages dans le traitement de la lombalgie [36] ; de la douleur chronique

[37]; pour l'utilisation du Tai-Chi et du yoga dans la prise en charge de la maladie de Parkinson [15]; dans l'utilisation de l'hypnose en kinésithérapie respiratoire, notamment lorsque les symptômes ont une part psychologique importante [38]; ainsi que dans l'utilisation du Pilates par les kinésithérapeutes [39]. La diminution du stress est l'un des motifs principaux de recours aux MAC par les généralistes selon la thèse soutenue par Anne Leubeugle en 2020 [40].

Nous constatons également l'introduction de MAC pratiquées par des membres du personnel soignant, à l'hôpital, notamment la sophrologie, l'acupuncture, l'hypnose... Cela est particulièrement vrai dans les services de soins palliatifs et d'oncologie [41].

Le deuxième argument cité par les professionnels qui se tournent vers l'utilisation des MAC, est l'importance d'une prise en charge pluridisciplinaire et d'une approche holistique du patient. Notamment dans le traitement de la lombalgie [36] ; et dans la maladie de Parkinson [15].

Deux articles [15][38] montrent que des MAC, comme l'hypnose ou le Tai-Shi, améliorent le « *lien corps-esprit* ». Ce type de thérapies favorise le bien-être mental qui se répercute sur le bien-être physique. Ce mécanisme s'expliquerait par une stimulation du système parasympathique qui engendre un effet anti-stress. [42]. Le Docteur Ran D. Anbar dans son article [38] propose des séances d'hypnose à des enfants atteints de maladies respiratoires pour calmer leur dyspnée. Les bienfaits en termes de relaxation de l'hypnose minorent la sensation de dyspnée chez ces patients.

Un autre argument mentionné par seulement deux articles [36][43], est celui de l'engouement des patients pour une expérience différente, moins traditionnelle. En effet, l'insistance des patients concernant l'utilisation des MAC concourt à la mise en place d'une prise en charge par une MAC chez les généralistes, et les MK.

Une étude réalisée en 2020 par Ostermaier et al. [44], à propos des généralistes allemands, a conclu qu'ils utilisent des MAC pour leurs patients, en complément de la médecine conventionnelle. Cela est particulièrement vrai lorsque leurs patients se trouvent dans une impasse thérapeutique, avec des traitements médicaux inefficaces. Ces généralistes soulignent également que les MAC permettent d'aborder leurs patients de façon plus individuelle et personnalisée. Les généralistes interrogés dans le travail de thèse cité précédemment [40] évoquent également l'intérêt des MAC en tant qu'apport de nouveaux outils thérapeutiques pour la prise en charge de leurs patients.

A propos des généralistes, ils semblent plus sensibles aux MAC que les médecins spécialistes. Globalement, les études témoignent d'attitudes favorables des médecins envers les MAC, même s'ils soulignent le besoin d'études scientifiques rigoureuses pour attester de leurs effets. Un comportement positif concernant les MAC, semblerait constituer un facteur prédictif d'une intention d'utiliser celles-ci dans leur pratique professionnelle [45].

Un argument mentionné par Hughes et al. [36] concernant l'utilisation des MAC par les MK dans le traitement de la lombalgie, est l'efficacité. En effet les MK, considèrent l'acupuncture et les massages comme efficaces pour le traitement des symptômes de leurs patients lombalgiques, c'est la raison de leur utilisation. C'est également le cas dans une étude récente de Ijaz et al. [46], publiée en octobre 2021, quatre-vingt-quinze pourcent des MK canadiens interrogés déclarent utiliser le *dry-needling* comme traitement efficace contre les pathologies musculosquelettiques.

Dans son livre paru en 2003, Jean Brissonnet [47], physicien appliqué et membre du Cercle de Zététique, mentionne, lui aussi, les raisons pour lesquelles les professionnels de santé se font « complices » de « l'infiltration » des MAC dans le système de santé. Dans un premier temps, il mentionne clairement la possible « naïveté » ou encore « l'incompétence » des soignants ; ensuite il cite « la recherche de clientèle » ainsi que l' « appât du gain » . Il nomme pour dernier moteur « la gratification » des compétences du professionnel de santé. Pour Brissonnet, les professionnels de santé formés aux MAC considèrent avoir un arsenal thérapeutique plus étayé que leurs confrères non-initiés. Dans l'étude de Ijaz et al. [46], la moitié des MK canadiens déclarent qu'en intégrant le dry-needling, ils attireraient plus de patients. Trente pourcents des MK admettent parfois préférer le dry-needling à une technique manuelle de kinésithérapie, pour s'économiser. Le dry-needling n'est pas une technique fatigante pour les mains comme peut l'être le massage par exemple. Trois quarts des MK déclarent être plus satisfaits de leur prise en charge depuis qu'ils ont intégré le dry-needling à leur pratique.

Une étude qualitative menée en 2002 par Schoenberger et al. [48] conclue que les facteurs prédictifs de l'usage professionnel des MAC seraient : le sexe féminin, l'âge mûr, la profession d'infirmière ou d'ergothérapeute, l'attitude positive vis-à-vis des MAC ainsi que leur utilisation personnelle. Dans cette étude, les kinésithérapeutes étaient moins favorables à l'utilisation de la méditation et de la prière comparés aux infirmières et aux ergothérapeutes.

Concernant l'utilisation personnelle des MAC par les professionnels de santé, une étude [49] qualitative par questionnaire auprès d'infirmières met en évidence comme choix d'utilisation

des MAC : une adéquation des MAC avec leur philosophie de vie ; la volonté de l'amélioration de leur état de santé globale ; ainsi que des preuves scientifiques des effets bénéfiques des MAC pour traiter leur condition ... Schoenberger et al. [48] ont également exploré l'utilisation personnelle des MAC par les soignants. Ils en ont conclu que l'usage personnel était un facteur prédictif de recommandation à utiliser la méditation et / ou la prière pour les patients.

1.6.3. Synthèse de la revue de la littérature : Les raisons pour lesquelles les patients se tournent vers les MAC :

D'après une revue systématique datant de 2012 [50], les quatre raisons majeures poussant les patients vers les MAC sont : l'insatisfaction vis-à-vis des traitements conventionnels proposés; l'approche plus naturelle ; l'intérêt préventif que proposent les MAC et la cohérence de cette approche avec leur philosophie de vie.

Concernant l'insatisfaction pour les traitements conventionnels, les personnes atteintes de pathologies chroniques, se sentant délaissées par la médecine conventionnelle, se tournent vers les MAC [51]. Cet argument est cependant mis en défaut par une étude de 2020 réalisée par Pinsault et al. [52]. Ils ont montré que les consultations de praticiens de MAC augmentaient avec la satisfaction de la médecine générale cependant elles diminuaient avec la satisfaction pour le médecin généraliste. Ainsi, ce ne sont peut-être pas les soins médicaux qui sont à mettre en cause mais l'implication du généraliste et les solutions qu'il apporte.

Lin et al. en 2015 [53], ont également relevé qu'une des raisons majeures de consultation d'un praticien formé en MAC était le sentiment de consultations déshumanisées apportées par la médecine conventionnelle.

Les actions de santé publique promeuvent la prévention ce qui entraine un intérêt supplémentaire pour les MAC. Dans cette démarche préventive, le patient est placé au centre de sa prise en charge, responsable et désireux d'adopter une hygiène de vie saine [54].

Cette appétence pour les MAC est également décrite comme un phénomène de mode, régit par quatre moteurs : l'exotisme de la thérapie, le mouvement New Age, la recherche du « *super* kiné » et la démarche contestataire (24).

D'après une étude pilote de 2014 [56], la première source de recommandations des MAC est le cercle amical et familial. Cet état de fait est mis en lumière par la revue systématique de littérature de Eardley [50], citée plus haut.

Les facteurs prédictifs de l'utilisation des MAC ont été étudiés en 2019 par Guillaud et al [57] dans une revue systématique. Le sexe féminin est le premier facteur qui entre en compte. Le fait que le patient soit atteint d'une pathologie chronique constitue le deuxième facteur prédictif. Murthy et al. [58] en 2014 ont mis en exergue que les femmes séparées, divorcées ou veuves étaient de plus grandes consommatrices de MAC. Cependant, Guillaud et al. [57], réfutent cette affirmation avec un fort niveau de preuve dans leur revue systématique. Une autre étude réalisée par Murthy et al. [59] en 2014 a trouvé une corrélation entre la vie en milieu urbain et la consommation de yoga et de massages. Mais, il n'y a pas de lien entre le salaire et l'utilisation des MAC. Il ne semble pas y avoir, non plus, de lien entre le niveau d'éducation et l'utilisation des MAC [58].

1.6.4. Synthèse :

Les professionnels de santé utilisent des MAC avec leurs patients pour leurs effets psychologiques, de relaxation notamment [36 - 40]. Les MAC permettent également une approche holistique. Le patient est alors pris dans sa globalité, ce n'est pas un simple organe à soigner. Les professionnels de santé s'accordent à dire que les MAC ouvrent la voie à une prise en charge pluridisciplinaire [15], [36].

Les professionnels de santé soulèvent que leur usage des MAC est prépondérant lorsqu'ils sont face à des patients dans une impasse thérapeutique, insatisfaits par la prise en charge conventionnelle [44]. Les MAC considérées comme efficaces pour ces patients sont alors utilisées [36].

Il arrive que les patients soient demandeurs de ce type de soins, ce qui incite les professionnels de santé à y recourir [35, 42]. Les MAC peuvent donc être pourvoyeuses de nouveaux patients. Ces dernières semblent être vues comme apportant une nouvelle spécificité aux professionnels de santé en les gratifiant de nouvelles compétences [47].

En ce qui concerne les patients, ils se tournent vers les MAC car ils ne sont pas totalement satisfaits des soins conventionnels. La plupart dénoncent des consultations déshumanisées, à la chaine, où ils ne se sentent pas écoutés [50]. Aussi, l'inefficacité des traitements médicaux,

notamment pour des pathologies chroniques, poussent les patients à se tourner vers des soins alternatifs [51].

Certains patients sont attirés par les MAC parce qu'ils considèrent qu'elles sont en adéquation avec leur philosophie de vie. En effet, ils préfèrent se soigner avec des huiles essentielles ou des extraits de plantes, ce sont, à leurs yeux, des substances plus naturelles que les médicaments. La phytothérapie est particulièrement appréciée des personnes en rébellion contre l'industrie pharmaceutique. Ces MAC peuvent également être utilisées à visée préventive. Les patients, sont des plus en plus friands de soins qui se veulent prophylactiques [50].

L'origine millénaire et exotique de la plupart des MAC est aussi un élément attrayant pour les patients. Ils cherchent un « *super praticien* » qui s'est formé en complément de sa formation de base, et les MAC semblent être des méthodes de choix pour séduire les patients [55].

Nous avons présenté, dans le tableau suivant, les idées principales retenues de notre revue de la littérature :

Thématiques retrouvées lors de la revue de la littérature			
Effets psychologiques			
Prise en charge pluridisciplinaire / holistique du patient			
Lien corps-esprit			
Patient demandeur d'une prise en charge par MAC			
Patient dans une impasse thérapeutique			
Efficacité des MAC pour les symptômes			
« Naïveté » du professionnel de santé quant à l'efficacité			
Appât du gain			
Gratification des compétences du professionnel de santé			
Utilisation personnelle par le professionnel de santé			

Tableau n°6: Thématiques retrouvées lors de la revue de la littérature

Ces conclusions proviennent d'une littérature particulièrement floue, qui n'a répondu que partiellement à notre problématique.

Nous présentons, dans la prochaine partie, notre projet de recherche.

1.7. Problématique, objectif et contribution du mémoire :

A l'issue de ces recherches, nous avons retenu la problématique suivante :

Pourquoi les masseurs-kinésithérapeutes se tournent-ils vers les médecines alternatives / complémentaires ?

L'objectif de cette recherche est donc de déterminer les raisons motivant les MK à inclure les MAC dans leur pratique de professionnel de santé.

Ce travail s'insère donc parfaitement dans l'axe n°2, l'évaluation des pratiques professionnelles, axe du laboratoire RETINES.

Pour éclairer cette problématique, nous avons élaboré une méthode de recherche, décrite dans la partie ci-dessous.

Méthodologie

2.1. Choix méthodologique :

La visée de ce travail est d'identifier les motivations qui poussent les MK à avoir recours aux MAC dans leur profession. Nous voulons faire émerger l'opinion de MK, élément subjectif contenu dans le discours de ceux-ci. Donc, notre sujet implique une méthodologie de recherche qualitative. A l'inverse, des méthodes quantitatives, les méthodes qualitatives sont utiles afin de donner « une explication par le sens que donne le sujet à son action » [35]. Deux outils de choix sont disponibles pour cette recherche qualitative : le questionnaire différentiel théorisé (QDT) et l'entretien.

Le QDT, sert non seulement à produire des chiffres, à réaliser des sondages mais également à expliquer et objectiver des phénomènes, ce qui correspond totalement à notre questionnement de départ [60]. Pour la réalisation d'un QDT il est primordial de connaître « le monde de référence » du sujet à l'avance [61]. Nous ne disposons pas d'une littérature consensuelle sur notre sujet, il nous est donc impossible de mettre en place un tel dispositif.

L'entretien permet le « recueil de la parole et l'analyse de son contenu » [35]. L'entretien recueille le point de vue de la personne interrogée et « donne à son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan ». Il est particulièrement pertinent lorsque la recherche vise à « analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques » [61]. Cela correspond exactement à notre objectif de recherche. L'entretien est notamment utilisé pour « replacer dans leur contexte des résultats obtenus préalablement [...] par des sources documentaires », ce qui correspond à notre démarche [61]. Nous nous sommes donc orientés vers la réalisation d'entretiens.

Il y a plusieurs types d'entretiens. Un entretien peut être individuel ou collectif. Ensuite, l'entretien individuel peut-être, directif, semi-directif, ou encore non directif.

Dans l'entretien directif, l'interviewer pose des questions précises qui orientent les réponses de l'interviewé. Cela permet d'apporter des éléments clairs sur un sujet identifié. Cependant, ces entretiens ne permettent pas « d'explorer de manière approfondie l'univers mental des personnes interrogées ». L'interviewé peut se sentir limité dans son discours et se contenter de réponses superficielles [62]. Ici encore, il est nécessaire d'avoir une littérature abondante pour élaborer ces questions [35].

A l'opposé, dans le cadre d'un entretien non directif, l'interviewer interroge l'interviewé sur un thème et se contente de l'écouter. L'interviewé s'exprime donc librement, ce qui favorise un « discours en profondeur ». Cela permet l'émergence d'éléments dont l'interviewé n'a pas conscience. Ces entretiens sont également utilisés dans une logique exploratoire, pour aborder des sujets qui n'ont jamais fait l'objet d'études. La principale limite de ce type d'entretien est qu'il est particulièrement complexe de comparer le discours des personnes interrogées, puisqu'il n'est pas cadré par l'interviewer [62].

Nous avons fait le choix de réaliser des entretiens individuels afin de laisser libre cours à l'expression du MK interrogé, ce qui est le propre de l'entretien individuel [35]. Ces entretiens seront semi-directifs puisque ce type d'entretien est particulièrement pertinent quand il est question d'explorer la perception et les opinions des personnes interviewées. Il permet également d'approfondir certaines notions si besoin avec des relances ce qui n'est pas possible dans un entretien non directif [63]. L'entretien semi-directif est un entre-deux. Le discours de l'interviewé est libre mais orienté par certains sujets sur lesquels il est questionné par l'interviewer. L'interviewer doit d'abord élaborer un guide d'entretien, support contenant la stratégie à adopter lors de l'entretien. Ce type d'entretien est particulièrement pertinent dans des études d'approfondissement. L'interviewer s'inspire d'études antérieures portant sur des sujets similaires pour servir son projet de recherche. Les thèmes abordés sont définis a priori mais l'interviewer adopte une ouverture d'esprit lui permettant de saisir les nuances apportées par la spécificité du sujet d'étude. La fixation du cadre de l'entretien a priori assure la comparabilité des discours lors de l'analyse. L'interviewer élabore également des relances qui incitent l'interviewé à fournir des informations plus précises [62].

Toutefois nous sommes conscients que cette méthode possède de nombreuses limites. Du côté de l'interviewé, des résistances peuvent s'observer au cours de l'entretien. Il peut avoir des difficultés à expliciter ses idées. Il peut également s'inhiber s'il a peur d'être jugé par l'interviewer [61].

L'interviewer, de son côté, doit adopter une attitude d'écoute bienveillante. Il doit intervenir seulement pour faciliter l'expression de l'interviewé. Cette écoute est particulièrement complexe puisque l'interviewer doit relever des indices contenus dans le discours de l'interviewé, les analyser et décider de les approfondir avec des relances appropriées. Ces interventions influencent inéluctablement l'entretien. L'interviewer doit se familiariser à ces procédés pour que les entretiens soient conduits de façon pertinente [61].

Dans la partie suivante, nous décrivons la mise en place de nos entretiens.

2.2. Description de la méthodologie :

2.2.1. Population étudiée :

Pour ces entretiens semi-directifs, il est nécessaire de sélectionner des acteurs habilités à « produire des réponses aux questions que l'on se pose » [61]. Nous devons interroger des MK qui utilisent des MAC dans leur pratique de professionnel de santé. Pour être valide, cette démarche nous demande d'établir des critères d'inclusion et d'exclusion.

Les critères d'inclusion à l'étude sont que le MK soit diplômé en masso-kinésithérapie, qu'il soit toujours en activité (libérale ou salariale) et qu'il utilise au moins une MAC dans sa pratique de MK. Nous décidons d'inclure également les MK qui ne pratiquent plus la kinésithérapie et qui se sont tournés vers les MAC. En effet de nombreuses MAC comme la kinésiologie et la microkinésithérapie sont interdites aux MK [10].

Les critères d'exclusion sont, les professionnels de santé autres que les MK, les MK à la retraite ainsi que les MK qui n'utilisent pas de MAC dans leur pratique.

Nous avons donc ici un aperçu de notre population cible. Il faut ensuite établir un échantillon de cette population, échantillon de MK à interviewer. Pour cela, nous avons répertorié tous les MK exerçant à Nice et dans les environs affichant une pratique de MAC sur Google®. Nous avons restreint notre échantillon aux MK niçois puisque nous avons comme projet de conduire des entretiens en face à face. Nous avons ensuite réalisé un tirage au sort aléatoire à l'aide du tableur Excel® afin de déterminer quels seraient les cinq MKDE sélectionnés.

Nous avons ensuite procédé à l'élaboration du guide d'entretien.

2.2.2. Elaboration du guide d'entretien :

Ce guide d'entretien regroupe les thèmes que l'interviewer veut explorer au cours de l'entretien ainsi que les relances élaborées afin de « maximiser l'information obtenue sur chaque thème ». Ce guide cadre l'entretien sans influencer les propos de l'interviewé [61].

Nous avons regroupé nos dix thématiques en cinq catégories agrémentées de sous catégories, détaillant plus précisément le contenu de celles-ci. Nous avons donc retenu que les professionnels de santé utilisent les MAC : pour leurs effets psychologiques ; dans le but d'une prise en charge globale de leurs patients ; par sensibilité pour les MAC (de la part du patient

et/ou du professionnel de santé) ; pour leur efficacité présumée ; enfin pour le profit qu'il soit financier ou personnel.

Nous vous présentons ci-dessous, notre catégorisation a priori :

Tableau 6 - Catégorisation a priori

Catégories	Indicateurs
Effets psychologiques	Relaxation
	Détente
	Prise en charge pluridisciplinaire
	Prise en charge holistique de la santé
Prise en charge globale du patient	Prise en charge individuelle du patient
	« Lien corps-esprit »
	Patient demandeur d'une prise en charge par MAC
Sensibilité aux MAC	Utilisation personnelle des MAC par le
	professionnel de santé
	Efficacité des MAC pour les symptômes du patient
	Patient dans une impasse thérapeutique (pas d'effet
Efficacité	de la médecine conventionnelle)
	« Naïveté » du professionnel de santé quant à
	l'efficacité des MAC
	Recherche de patientèle / clientèle
Profit	Appât du gain
	Gratification des compétences professionnelles

Pour notre question inaugurale, nous avons pensé qu'il serait pertinent de vérifier que le MK interrogé réuni bien les critères d'inclusion de notre étude. C'est pour cela que nous commençons notre entretien par :

« Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'accordez. Afin de vérifier que les critères d'inclusion sont bien remplis, pouvez-vous me confirmer que vous êtes masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat, encore en activité et que vous utilisez une ou plusieurs médecines alternative ou complémentaires dans votre pratique ? »

Nous avons pris le parti de concevoir quatre questions ouvertes et globales. En effet, nos catégories représentent les différentes raisons possibles du recours aux MAC par les professionnels de santé. Nous avons calibré chaque relance pour qu'elle mentionne une de nos catégories.

Nous vous proposons ci-dessous une vue complète de notre guide d'entretien, comportant nos questions ainsi que les relances correspondantes :

Tableau 7 - Guide d'entretien

Question inaugurale: Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'accordez. Afin de vérifier que les critères d'inclusion sont bien remplis, pouvez-vous me confirmer que vous êtes MK diplômé d'Etat, ou que vous l'avez été, et que vous utilisez une ou plusieurs médecines alternatives ou complémentaires dans votre pratique ?

Cette question permet de s'assurer que le MK interviewé entre bien dans les critères d'inclusion préalablement déterminés pour la réalisation de ces entretiens.

Question 1: Quelles médecines alternatives ou complémentaires utilisez-vous et pour quelles raisons vous y êtes-vous intéressé ?

Relances:

- → Pouvez-vous me décrire rapidement votre parcours professionnel, afin que je puisse comprendre comment les médecines alternatives ou complémentaires s'y insèrent ?
- → Utilisez-vous des médecines alternatives ou complémentaires, pour votre usage personnel

Si oui, pensez-vous que cela a eu un impact sur votre envie de vous y former?

Question 2: J'aimerai savoir dans quelles situations utilisez-vous les médecines alternatives ou complémentaires ?

Relances:

- → Par exemple, dans votre plan de traitement chez un patient *lambda*, comment associezvous les médecines alternatives ou complémentaires et les techniques de kinésithérapie ?
- → Utilisez-vous les médecines alternatives ou complémentaires dans le cas de pathologies aigues (entorses, tendinopathies...) ?

Dans le cas de pathologies chroniques?

→ Y'a-t-il des situations où vous utilisez systématiquement des médecines alternatives ou complémentaires ?

- → Proposez-vous des séances où vous utilisez uniquement des médecines alternatives ou complémentaires ?
- → Vos patients étaient-ils demandeurs de ce type de prise en charge ?

Question 3: Pouvez-vous me dire, quels ont été les apports des médecines alternatives ou complémentaires à votre prise en charge de MK?

Relances:

- → Selon vous, quels effets obtient-on avec des médecines alternatives ou complémentaires, que l'on ne peut pas avoir en pratiquant seulement des techniques de kinésithérapie ?
- → Hormis, les effets bénéfiques obtenus pour le patient, avez-vous observé des bénéfices en tant que professionnel de santé ?
- → Votre formation en médecines alternatives ou complémentaires vous a-t-elle permise de toucher une patientèle différente ?

Question 4: Depuis la réforme des études de MK de 2015, la masso-kinésithérapie se tourne de plus en plus vers l'*Evidence Based Practice*, c'est-à-dire la pratique basée sur les faits scientifiques. Or, les effets des médecines alternatives ou complémentaires ne sont que très peu éprouvés par les études. Comment expliqueriez-vous ce paradoxe ?

Relances:

→ Dans le code de déontologie des MK, l'article R.4321-85 indique que le MK ne peut pas proposer à ses patients une technique insuffisamment éprouvée, pensez-vous que cela s'applique ici ?

Ainsi, dans nos relances, il est aisé de retrouver nos catégories *a priori*, sans que cela ne soit trop évident pour le MK interrogé.

Il nous parait important de mettre en lumière notre question finale. En effet, cette question est surement la plus délicate de l'entretien, d'où notre choix de conclure la discussion avec celleci. Cette fois-ci, notre relance est fondée sur le code de déontologie des MK, texte réglementant la profession.

2.2.3. Taille du corpus :

Dans les recherches par entretiens, il n'est pas nécessaire de réaliser un nombre important d'interview. L'analyse nous fournit des informations « validées par le contexte ». Elles « n'ont pas besoin [d'être validées] par leurs probabilités d'occurrence » [61]. C'est pour cela que nous avons décidé de réaliser cinq entretiens.

2.2.4. Aspects administratifs :

Il est essentiel de fixer, dès le premier contact avec l'interviewé, le « *cadre contractuel* » de la recherche. A chaque début d'entretien, il est alors précisé au MK interrogé, l'objectif de l'étude ainsi que la raison de sa sélection [61].

Avant la réalisation de l'entretien, une fiche d'informations et de recueil de consentement à l'enregistrement des entretiens a été signée par tous les MK interrogés. (voir Annexe I)

2.2.5. Pré-tests:

Nous avons réalisé deux entretiens tests, dont les enregistrements ne seront pas analysés. Ces entretiens nous ont permis de vérifier que les questions posées étaient compréhensibles et qu'elles ne portaient pas à confusion. Ces tests ont également permis à l'interviewer de se familiariser avec le fait de conduire un entretien. Cette tâche n'est pas aisée, c'est pourquoi il nous a paru pertinent de réaliser ces deux entretiens d'entrainement.

2.2.6. Déroulement des entretiens :

L'environnement influence énormément les réponses de l'interviewé. Il est important de choisir un moment où l'interviewé est totalement disponible pour qu'il puisse s'exprimer ouvertement. Le lieu où se déroule l'entretien est décisif également. L'interviewé doit se sentir à l'aise et en confiance [62]. Nous avons choisi de réaliser nos entretiens sur le lieu d'exercice des MK interrogés afin qu'ils soient dans un environnement connu, et qu'ils adoptent une posture professionnelle [61]. L'heure et la date de l'entretien est fixé par le MK suivant ses disponibilités.

Le contexte psychologique entre également en compte. Le contexte psychologique est défini par « les interactions entre le profil psychologique de l'interviewer et celui de l'interviewé ». Par exemple, en cas de trop grand écart de milieu social, l'interviewé peut se sentir incompris par l'interviewer et restreindre son discours [62]. La « proximité sociale » facilite l'échange puisque l'interviewé et l'interviewer appartiennent à un même « univers de référence » [61]. Dans notre étude, une étudiante en masso-kinésithérapie interroge un MK.

2.2.7. Préanalyse et retranscription :

Cette phase de préanalyse correspond à une phase d'organisation. Elle consiste à la création d'un programme systématisé à répéter pour chaque entretien. Il est nécessaire de préparer le matériel à analyser. Retranscrire de manière dactylographiée les entretiens, numéroter les lignes, avec une mise en page laissant de l'espace pour des annotations [64].

Nous avons retranscrit chaque entretien en utilisant l'enregistrement fait sur l'application dictaphone d'une tablette. Pour une meilleure lisibilité, le MK interviewé est noté comme « MKx » et l'interviewer est désigné comme « I » et ses questions sont en gras.

Lors de l'étape de préanalyse il est nécessaire de choisir les paramètres de codage du texte c'està-dire choisir comment découper le texte en « unités d'enregistrement » et comment énumérer ces unités [64].

Concernant l'unité d'enregistrement, nous avons choisi « le thème ». Contrairement au mot, le thème est le plus souvent utilisé comme unité d'enregistrement lors d'études examinant les motivations ainsi que les attitudes des personnes interrogées, ce qui correspond tout à fait notre objet d'étude [64]. Bernard Berelson a défini le thème comme : « une phase, ou une phrase composée [...] sous laquelle un vaste ensemble de formulations singulières peuvent être affectées » [65].

2.3. Choix du type d'analyse :

A la suite de la retranscription, nous nous sommes livrés à un exercice de lecture flottante du corpus. Celle-ci nous a permis de sélectionner les types d'analyses à réaliser. Pour cette étude, nous avons choisi de réaliser une analyse catégorielle ainsi qu'une analyse fréquentielle. Cela nous permet d'appréhender le discours des MK de façon qualitative mais également d'en avoir un aperçu quantitatif [64].

2.3.1. L'analyse catégorielle thématique :

L'analyse catégorielle thématique consiste à regrouper les unités d'enregistrement par rubriques selon un critère préalablement appelé catégories. Pour cela, il est d'abord nécessaire de réaliser un inventaire des unités d'enregistrements pertinentes pour ensuite les répartir dans les catégories adéquates. Cette catégorisation ainsi constituée permet d'obtenir « une représentation simplifiée des données brutes » [64].

2.3.2. L'analyse fréquentielle :

L'analyse fréquentielle se base sur la fréquence d'apparition des thèmes, c'est donc une approche quantitative. Elle fournit des données descriptives chiffrées. La fréquence est choisie ici comme règle d'énumération. Ainsi nous partons du principe que plus une unité d'enregistrement est fréquemment retrouvée dans le discours, plus celle-ci a de l'importance

pour le MK interrogé. C'est la règle d'énumération la plus communément utilisée puisqu'elle est simple d'interprétation [64].

Cette approche parait plus fiable mais elle peut être parfois trop rigide, c'est pour cela que nous avons choisi de l'allier à une analyse de type catégorielle thématique, plus souple [64].

La partie suivante regroupe les résultats bruts de nos entretiens.

2.3.3. Analyse des biais du discours :

Après la lecture flottante de notre corpus, il nous a paru pertinent d'ajouter cet outils à notre arsenal d'analyse, notamment pour analyser les réponses des MK à la dernière question.

Nous avons utilisé le livre *Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur les thérapies manuelles* de Nicolas Pinsault et Richard Monvoisin [55], ainsi que des articles provenant du site du CORTECS [66]. Ils y décrivent les différents « *écueils rhétoriques* » fréquemment retrouvés dans le discours de certaines personnes qu'ils appellent des « *contradicteurs* », individus qui défendent des théories non prouvées.

Dans la partie suivante, nous exposons les résultats obtenus grâce à cette méthodologie de recherche.

Résultats:

Le recrutement des MK pour nos interviews a été particulièrement difficile. Nous avons essuyé plus d'une quarantaine de refus. Quatre MK et une ex-MK ont finalement répondu positivement à notre demande d'interview, en voici le contenu.

3.1. Premier entretien:

La retranscription du premier entretien est disponible en Annexe II.

3.1.1. Informations générales :

Le premier MK interrogé est un homme, diplômé en ostéopathie depuis 2005. Il pratique des actes de kinésithérapies et des séances d'ostéopathie, en cabinet libéral. Son ostéopathie est fonctionnelle donc elle inclut l'ostéopathie viscérale et crânienne.

3.1.2. Analyse fréquentielle et thématique :

La répartition des occurrences relevées dans le discours du MK1 est représentée par la figure suivante :

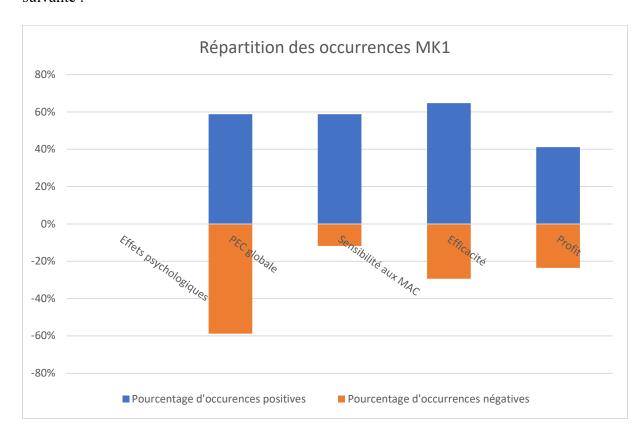


Figure 2 - Répartition des occurrences de l'entretien n°1

Sur cet histogramme, une catégorie est surreprésentée, celle de la « *Prise en charge globale* ». Dans cette catégorie, les occurrences positives et négatives sont réparties de façon égale. Les occurrences positives correspondent à la description faite de l'ostéopathie par le MK1. Les occurrences négatives, sont en référence à la prise en charge en masso-kinésithérapie.

L' « *Efficacité* » arrive en seconde position, dans le discours du MK1. Les occurrences positives représentent la prise en charge en ostéopathie. En effet le MK1 nous dit « *l'ostéopathie ça m'a permis d'être efficace* » (lignes 102-103).

Au début de l'entretien, le MK1 mentionne à plusieurs reprises « le milieu du sport de haut niveau » (ligne 29), milieu dans lequel il a exercé. A cette occasion, il détaille les influences qui l'ont poussé à se former à l'ostéopathie. Les patients et ses collègues MK-ostéopathes ont exercé une influence sur ses motivations à se former. Ces influences sont regroupées dans la catégorie « Sensibilité aux MAC ».

Le « *Profit* », qu'il soit pécunier ou autre, est l'avant dernière catégorie. Le plus souvent, le MK1 mentionne le développement de sa « *perception tactile* » (151) grâce à l'ostéopathie.

La catégorie des « Effets psychologiques » n'a pas été abordée lors de l'entretien.

En Annexe III se trouve le tableau de synthèse d'analyse.

3.1.3. Analyse des biais dans le discours :

Dans ce premier entretien, plusieurs points ont retenu notre attention.

L'analogie entre le fonctionnement du corps humain et celui d'une ceinture de sécurité, nous a paru assez réductrice. A partir de la ligne 78 et jusqu'à la 83, le MK1 nous dit « c'est le système de la ceinture de sécurité. Si elle est verrouillée, si le cliquet est enclenché et que vous voulez retrouver sa mobilité, il faut d'abord repartir dans l'autre sens, dans le sens où elle veut bien aller. Faut pas essayer de tirer sur la sécurité. Et bah en fait, c'est exactement pareil. Ce que moi je ressens, et ce que ressentent les gens qui pratiquent le fonctionnel, c'est déjà d'accompagner le corps dans sa facilité et à ce moment-là on arrive à faire que le corps accepte de relâcher certaines réactions de tension. ».

Une deuxième analogie réductrice a été relevée à la ligne 125. Le MK1 semble réduire la kinésithérapie à l'utilisation d'appareils de physiothérapie. Il nous dit « Moi j'utilise beaucoup plus de techniques d'ostéo que de kiné. Moi j'ai aucun appareil de physio, j'ai rien du tout, je fais tout manuellement, quoi. J'ai même pas de quoi utiliser euh, du froid, euh, du chaud,

voilà. ». Par la suite, il nous parle de « renforcement musculaire » et de « rééducations proprioceptives ». Toutefois ce rapprochement entre l'ostéopathie et les techniques manuelles, en opposition avec la kinésithérapie et la physiothérapie, est particulièrement présent dans le discours de ce MK.

Dans sa réponse à notre dernière question, le MK1 utilise un procédé de généralisation abusive, notamment lorsqu'il nous parle de la déshumanisation des consultations médicales : « on ne les ausculte plus, on leur demande juste de faire des examens et les médecins reçoivent les résultats et on leur dit « le diagnostic c'est ça ». » (1 142-143).

3.2. Deuxième entretien :

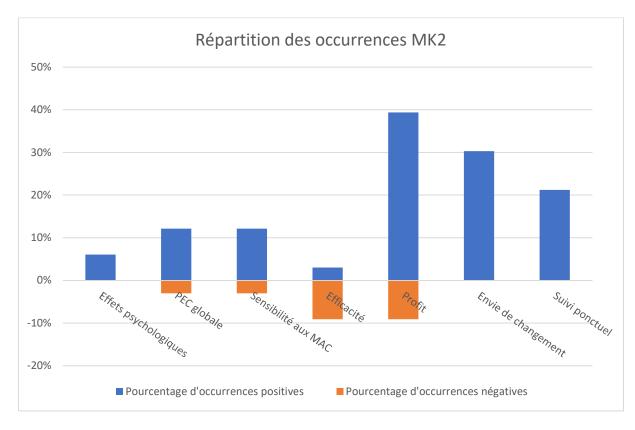
La retranscription du deuxième entretien est disponible en Annexe IV.

3.2.1. Informations générales :

Le deuxième MK interrogé est une femme, qui a été kinésithérapeute durant une quinzaine d'années, et qui s'est tournée vers la microkinésithérapie il y a deux ans.

3.2.2. Analyse fréquentielle et thématique :

La répartition des occurrences relevées dans le discours du MK2 est représentée par l'histogramme ci-dessous :



L'histogramme ci-dessus montre que la catégorie du « *Profit* » est dominante dans ce deuxième entretien. Les occurrences positives sont largement majoritaires. Elles représentent, pour la vaste majorité, un gain de compétences. Le MK2 affirme de façon récurrente que la microkinésithérapie lui a permis d'avoir « *un champ de compétences assez large* » (lignes 27-28).

La deuxième catégorie la plus représentée est celle d' « *Envie de changement* ». Cette catégorie a été ajoutée à notre grille d'analyse, puisqu'elle n'en faisait pas partie et qu'elle représente une large partie des occurrences.

Une autre catégorie a été ajoutée *a posteriori*, celle du « *Suivi ponctuel* ». En effet, il nous a paru évident que ce point était important pour le MK2. A plusieurs reprises, elle a mentionné la différence en termes de suivi entre la kinésithérapie et la microkinésithérapie. Par exemple, à la ligne 32, le MK2 dit : « *on fait généralement deux séances, espacées d'environs trois semaines, un mois chacune, et euh... on est bon* ».

Les catégories de « *Prise en charge globale* » et de « *Sensibilité aux MAC* » sont représentées de façon égale à 10%.

Le MK2 est très mitigée lorsqu'il s'agit d'« *Efficacité* ». Dans cette catégorie, il y a une majorité d'occurrences négatives. Le MK2 a une vision très nuancée sur ce point : « *y'a aucune technique qui est magique, ne nous mentons pas* » (ligne 114).

Le MK2 est la seule à avoir mentionné la catégorie « *Effets psychologiques* » à 6% des occurrences. La microkinésithérapie peut, selon elle, « *aider au niveau moral, angoisse* » (lignes 35-36).

Le tableau de synthèse d'analyse est disponible en Annexe V.

3.2.3. Analyse des biais dans le discours :

A la lecture de la retranscription de cet entretien, nous avons relevé plusieurs points intéressants.

Le MK2 mentionne qu'il n'y a « aucune technique qui est magique » lorsqu'il est question de l'efficacité des techniques (l. 114). Cet argument est une défense intéressante puisque le MK énonce une phrase que personne ne peut contredire. En effet, il n'existe pas de technique magique, mais cela ne répond à la question de l'efficacité de la microkinésithérapie.

Pour répondre à notre dernière question sur le paradoxe entre une kinésithérapie de plus en plus tournée vers la science et un attrait croissant des MK pour les MAC, le MK2 avance que « on ne peut pas tout prouver » (1 144-145). En effet, selon le MK2 « on ne maitrise pas tout » (1 134-145). Pour justifier cela, elle évoque des « entités non connues » comme les « énergies » et d'autres entités encore plus floues : « on est plein de choses » (1 141) [55].

3.3. Troisième entretien :

La retranscription du troisième entretien est disponible en Annexe VI.

3.3.1. Informations générales :

Le MK3 est une femme, qui a obtenu son D.E de masso-kinésithérapie depuis une dizaine d'années. Elle exerce en tant que MK ainsi qu'en tant qu'ostéopathe. Cependant, elle exerce ses deux professions au sein de deux lieux distincts. L'ostéopathie qu'elle pratique est structurelle, mais aussi crânienne et viscérale.

3.3.2. Analyse fréquentielle et thématique :

L'histogramme présenté ci-dessous illustre la répartition des occurrences relevées dans le discours du MK3 :

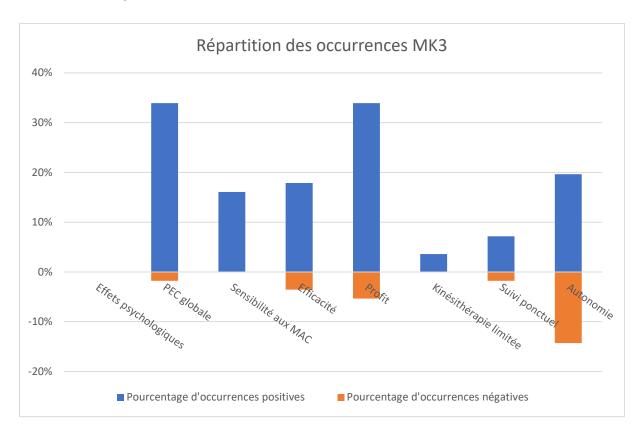


Figure 4 - Répartition des occurrences de l'entretien n°3

Comme pour l'entretien précédent, la catégorie sur-représentée est celle du « *Profit* ». Pour le MK3, ce profit s'apparente surtout à un gain de compétences dans l'utilisation de nouvelles techniques. Le MK3 parle énormément « *d'outils* » (lignes 57, 59,92, 93 et 102).

Avec 35% d'occurrences, la « *Prise en charge globale* » arrive en deuxième position. Le MK3 explique que son attrait pour la globalité a toujours été présent. Elle s'est d'abord formée en « *Busquet* » (lignes 11 et 229) et ensuite elle a voulu aller « *chercher quelque chose d'encore plus global* » avec l'ostéopathie (1 230).

Nous avons ajouté une nouvelle catégorie à notre grille d'analyse, celle de l' « *Autonomie* », puisque que ce thème est particulièrement récurrent dans cet entretien. Cette catégorie regroupe de nombreuses occurrences concernant l'intervention de l'ostéopathe en première intention, « *y'a pas besoin d'ordo* » (l 109). Le MK3 exprime également son envie d'être maître du choix de ses techniques : « *Chercher, en fait, euh... par où je vais pouvoir commencer mon traitement.* » (l 130).

A propos de l' « *Efficacité* », le MK3 nuance ses propos à propos des résultats qui seraient plus rapides en ostéopathie qu'en kinésithérapie. Elle nous dit « ça dépend, parfois oui, parfois non » (1 108). Toutefois, elle s'accorde à dire qu'en ostéopathie, il y a « des techniques qui marchent très bien » (1 112).

La « Sensibilité aux MAC » est présente à 17% dans le discours du MK3. Elle qualifie les séances qu'elle a faites en tant que patiente comme une « porte ouverte » (1 21 et 22) à son intérêt professionnel pour l'ostéopathie. Ses patients étaient également « très demandeurs » de séances d'ostéopathie (1 27).

Le thème du « *Suivi ponctuel* », relevé dans l'entretien précédent, fait son apparition dans celuici également. Le MK3 met l'accent sur le fait que ce n'est « *pas du tout le même suivi* » qu'en kinésithérapie (1 38-39).

Un nouveau thème, relevé pour la première fois dans cet entretien, a été relevé. C'est celui de la « *Kinésithérapie limitée* ». Ce thème est présent de façon mineure dans cet entretien. Le MK3 affirme qu'il lui « *manquait encore des clés* » avant de se former en ostéopathie (1 12).

La catégorie des « Effets psychologiques » n'a pas été abordée dans cet entretien.

Le tableau de synthèse d'analyse est disponible en Annexe VII.

3.3.3. Analyse des biais dans le discours :

Aucun biais n'a été relevé dans le discours du MK3.

3.4. Ouatrième entretien :

La retranscription du quatrième entretien est disponible en Annexe VIII.

3.4.1. Informations générales :

Le quatrième MK interrogé est MKDE libéral depuis une trentaine d'années. Il a obtenu son diplôme d'ostéopathie en 2010. Il pratique beaucoup d'ostéopathie crânienne et viscérale. Il est également professeur de yoga.

3.4.2. Analyse fréquentielle et thématique :

L'histogramme présenté ci-dessous illustre la répartition des occurrences relevées dans le discours du quatrième MK interrogé :

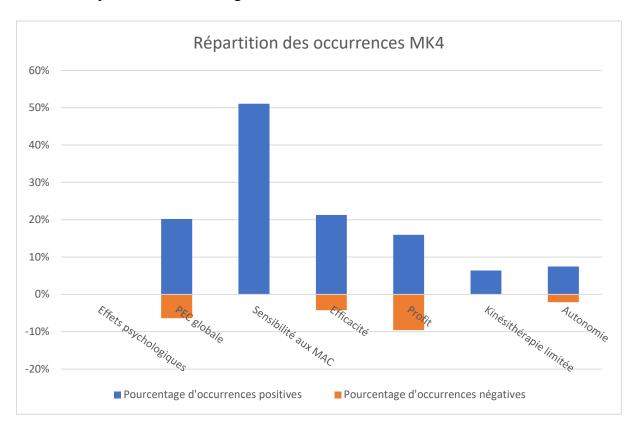


Figure 5 - Répartition des occurrences de l'entretien n°4

A la lecture de cette retranscription, il parait évident que les deux éléments majeurs du discours du MK4 sont sa spiritualité et son parcours de vie. C'est pour cela que la catégorie « Sensibilité aux MAC » est celle qui est la plus représentée. Il nous dit qu'il a consulté un « guérisseur » (l.

48 et 50) ainsi qu'une « radiesthésiste » (l. 62). La spiritualité est très présente dans son discours, à plusieurs reprises il parle d' « énergie » (l. 98, 150, 158, 162), de « corps énergétiques » (l. 75 et 101) et de « Dieu » (l. 68, 69, 139).

Trois catégories occupent la deuxième place, avec 26% d'occurrences, ce sont « *La prise en charge globale* », l' « *Efficacité* » et le « *Profit* ».

La catégorie ajoutée *a posteriori* de l' « *Autonomie* » est représentée à 10% dans le discours du MK4. Au début de l'interview, notamment, le besoin d'indépendance du MK4 est très présent. Il nous dit : « *je suis autonome et je n'ai aucun compte à rendre vis-à-vis des médecins* » (l. 23). Il ajoute plus loin « *je ne voulais pas être dépendant des médecins* » (l. 24-25).

Enfin, avec 6% des occurrences, nous avons retrouvé la catégorie « Kinésithérapie limitée ». Le MK4 nous dit : « Alors pourquoi la kinésithérapie est limitée ? la kinésithérapie est limitée, on peut pas dire le contraire » (1. 120-121).

La catégorie des « Effets psychologiques » n'a pas été abordée dans cet entretien.

Le tableau de synthèse d'analyse est disponible en Annexe IX.

3.4.3. Analyse des biais dans le discours :

Dans le quatrième entretien, certains points ont retenu notre attention.

Le MK4 nous parle d'une radiesthésiste qu'il a consulté. Pour appuyer la renommée de celleci, il utilise un argument d'autorité : « *j'ai suivi une alimentation drastique avec une radiesthésiste, qui avait soigné différents Présidents de la République*. » (162-63). Avoir soigné plusieurs Présidents de la République justifierait de la légitimité de cette radiesthésiste.

Nous avons relevé une tendance à l'utilisation d'un raisonnement hâtif. C'est le cas aux lignes 152-153 : « par effet de chaine, une tension par exemple au trapèze, peut générer une entorse de cheville à répétition ».

Nous avons relevé l'utilisation d'un sophisme appelé « le syndrome Galilée ». Cela consiste à attirer la sympathie de son interlocuteur en se disant « persécuté et incompris » comme Galilée à son époque [55]. Le MK4 se compare à Vodder et nous dit : « Prenez Monsieur Vodder, à son époque il a dit « Y'a des canaux lymphatiques, des glandes, etc », les médecins ils disaient « vous êtes complètement taré, vous êtes malade, vous êtes un fou, on va vous enfermer à l'asile », presque, j'exagère. Et maintenant, on sait, qu'il y a des canaux, on a pu les visualiser, y'a des canaux lymphatiques, y'a des canaux lymphatiques, y'a tout ça. Donc on voit bien que

l'individu à un temps t, a une visibilité scientifique en fonction de ce qui existe au niveau de la science actuellement, mais c'est pas pour ça que le reste n'existe pas. » (1 256 à 262).

Enfin, nous avons relevé l'utilisation d'un sophisme du pragmatisme, dans le discours du MK4. Ce sophisme consiste à « subordonner la question de la vérité d'une thèse à celle de ses conséquences pratiques » [55]. Les lignes 265 à 267 en sont un parfait exemple : « Pourquoi ils ont interdit la fasciathérapie en disant « oui mais ça c'est pas prouvé » ... mais de quel droit ils interdisent quelque chose qui n'est pas prouvé alors que ça marche! ». Ici, le fait que la fasciathérapie donne de bons résultats, est posé comme preuve irréfutable de son efficacité

3.5. Cinquième entretien :

La retranscription du cinquième entretien est disponible en Annexe X.

3.5.1. Informations générales :

Le dernier MK interrogé est une femme. Diplômée en masso-kinésithérapie depuis 2000, elle exerce en cabinet libéral. Elle pratique des séances d'ostéopathie surtout orientées sur du viscéral et du crânien.

3.5.2. Analyse fréquentielle et thématique :

La répartition des occurrences relevées dans le discours du MK5 est représentée ci-dessous :

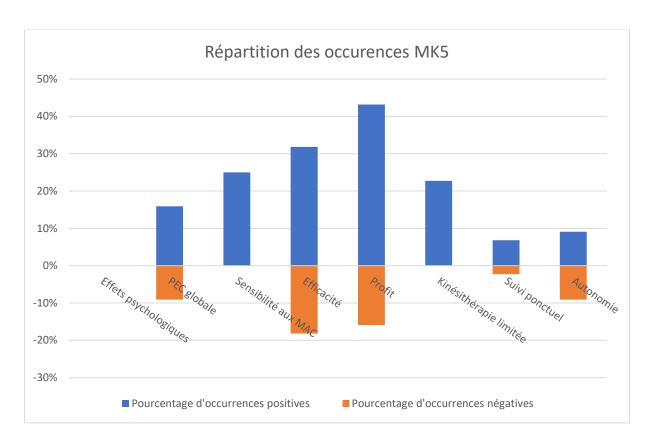


Figure 6 - Répartition des occurrences de l'entretien n°5

Le « *Profit* » est la catégorie la plus présente dans le discours du MK5. Le MK5 parle d'un gain de compétences dans un « *champ d'action très large* » grâce à l'ostéopathie (l.55). Le profit est également financier, l'ostéopathie, nous dit-elle, « c'est mieux payé » (l.114).

A la deuxième place, nous avons la catégorie de l'« *Efficacité* ». 32% sont des occurrences positives relatives à l'efficacité de l'ostéopathie. Les 18% d'occurrences négatives sont relevées lorsqu'elle parle des traitements de kinésithérapie.

Concernant le thème de la « *Prise en charge globale* », il arrive en deuxième position avec celui de la « *Sensibilité aux MAC* » qui représentent, chacun, 25% des occurrences. L'influence particulièrement importante du MK ostéopathe qu'elle a connu en arrivant sur la Côte d'Azur est frappante dans son discours. Elle nous dit : « *il m'a vraiment pris sous son aile. Ça a été comme un mentor pour moi.* » (141-42).

Le MK5 mentionne à 22% le thème de la « *Kinésithérapie limitée* ». Elle évoque un sentiment de routine : « *j'adore être kiné hein, mais une cheville, un genou, PTG, PTH et t'as fait le tour* » (1.50). Le champ de la kinésithérapie semble trop restreint pour le MK5 : « *le viscéral non plus, on n'apprend pas en kiné* » (1.93).

L'« Autonomie » est présente à 18% dans le discours du MK5 avec une proportion égale d'occurrences positives et négatives. Les occurrences positives représentent le sentiment de liberté qu'a le MK5 en étant ostéopathe « je me sens plus libre » (1.183). Alors que les occurrences négatives sont le reflet de l'impression de soumission à la prescription médicale que ressent le MK5 en tant que MK : « Déjà, le généraliste, souvent, il te met la liste de tout ce que tu DOIS faire. » (1.128-129).

Le « Suivi ponctuel », catégorie ajoutée a posteriori, apparait également dans cette retranscription, mais de façon minoritaire. Dans cette interview, il est clair que cela constitue un réel avantage, pour le MK5. Elle nous dit : « Se trainer des patients pendant trente ou quarante séances ... c'est pas ... bon c'est pas la joie » (1.85-86).

La catégorie des « Effets psychologiques » n'a pas été abordées dans cet entretien.

Le tableau de synthèse d'analyse est disponible en Annexe XI.

3.5.3. Analyse des biais dans le discours :

Dans cette dernière interview, nous avons relevé deux sophismes intéressants.

Le MK5 fait une généralisation abusive au sujet du manque d'efficacité de la kinésithérapie en disant : « En kiné, y'a toujours un moment où t'es bloquée » (1.67). L'utilisation du mot « toujours » est un abus de langage [55].

Le sophisme du pragmatisme est aussi retrouvé dans cet entretien, dans la phrase : « se priver de techniques, dites non prouvées, alors qu'on sait, je dis bien, ALORS QU'ON SAIT que ça soulage les patients ... je dis NON! » (1.203 à 205). Le MK5 prétend que l'efficacité est prouvée puisque ces techniques fonctionnent dans le sens où elles sont bénéfiques pour les patients [55].

3.6. Dans l'ensemble :

Nous vous présentons, dans cette partie, la somme des résultats de tous les entretiens.

L'histogramme suivant présente les fréquences des catégories, dans l'ensemble du corpus.

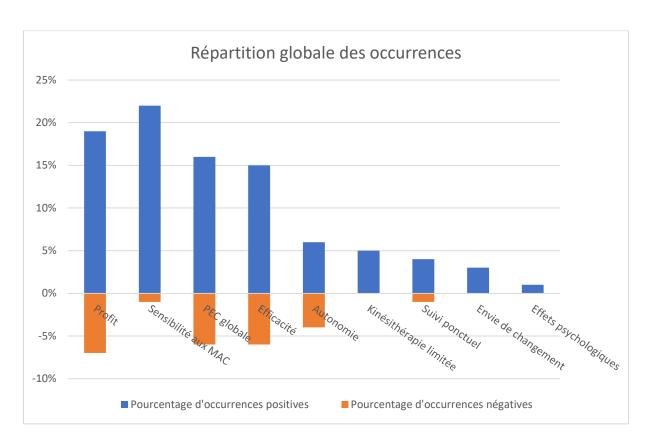


Figure 7 - Répartition globale des occurrences

La catégorie prédominante est celle du « Profit » avec plus d'un quart des occurrences (26%).

La catégorie de la « Sensibilité aux MAC » et celle de la « Prise en charge globale » représentent respectivement 23% et 22% des occurrences totales.

L' « Efficacité » représente également 21% des occurrences.

L' « *Autonomie* » regroupe près de 10% des occurrences, pourcentage important pour une catégorie ajoutée *a posteriori*.

Les catégories minoritaires sont celle de la « Kinésithérapie limitée » (5%), le « Suivi ponctuel » (5%), l' « Envie de changement » (3%) et les « Effets psychologiques » (1%).

Dans notre dernière partie, nous présentons nos résultats en les rapprochant des données de la littérature. Nous exposons également les limites de notre méthodologie. Enfin, nous concluons notre recherche et proposons des perspectives pour de futurs projets de recherche.

4. Discussions:

4.1. Synthèse de l'analyse

Sur l'histogramme précédent (Figure n°7), nous retrouvons 26% des occurrences dédiées à la thématique du « *Profit* ». Pour la majorité des MK ce profit se traduit en termes d'apport de connaissances. Le MK1 nous parle de « *développement de* [sa] *perception tactile* » (MK1-l 51). Le MK2 répète à plusieurs reprises, que la microkinésithérapie a un champ d'action beaucoup plus large que la kinésithérapie. Elle nous cite notamment l'utilisation de la microkinésithérapie pour les « *troubles du sommeil* » ainsi que dans le cas de « *troubles de l'apprentissage* » (MK2-126). Le MK5 dit la même chose à propos de l'ostéopathie, quand elle nous dit que l'ostéopathie a un « *champ d'action qui est beaucoup plus large que celui de la kiné* » (MK5-l 49). Tout comme le MK3 qui nous qui parle de « *sphères complètement différentes* » (MK3-l 51). Le MK3 accentue l'apport de « *nouvelles techniques* » et d'autres « *outils* » grâce à sa formation en ostéopathie (MK3-l 14 et 57).

L'aspect financier est peu présent dans les entretiens. Toutefois, les MK1, MK4 et MK5 s'accordent à dire que les honoraires de kinésithérapie sont faibles et que l'ostéopathie est plus rentable. Le fait que l'ostéopathie ne soit pas remboursée comme la masso-kinésithérapie, est vue comme un « *frein à la consommation* » par le MK3 (MK3-1 143). Alors que pour le MK4, le remboursement restreint de l'ostéopathie « *sauve l'ostéopathe* » (MK4-1 242). Le MK5 rejoint le MK4 sur ce point-là. Elle corrèle également le tarif de l'ostéopathie à une certaine forme de sélection de la patientèle. En effet, d'après le MK5, la patientèle en ostéopathie exprime plus facilement sa « *gratitude* » et cette patientèle est plus en adéquation avec une hygiène de vie saine (MK5-1 174). Elle ajoute également qu'en tant que MK, elle a l'impression de devoir se « *justifier de* [ses] *compétences* », ce qu'elle trouve « *dégradant* » (MK5-1 132 et 134).

Concernant la « *Sensibilité aux MAC* » des MK interrogés, deux groupes s'opposent. Il y a ceux dont l'influence personnelle est à l'origine de leur attrait pour les MAC, et ceux dont c'est l'influence professionnelle qui a pesé dans la balance.

Le MK2 comme le MK4 ont été sensibilisés aux MAC *via* leur vie personnelle. Le MK2 s'y est intéressée par le biais d'une amie qui s'intéressait à la microkinésithérapie. Son intérêt s'est renforcé lors qu'elle est allée consulter plusieurs microkinésithérapeutes (MK2-l 10 à 18). Quant au MK4, son parcours de vie a exercé une influence majeure sur son intérêt pour les MAC. Il a commencé a consulté un « *guérisseur* » puis une « *radiesthésiste* » pour guérir d'une

pathologie grave diagnostiquée jeune. Il a, par la suite, développé sa spiritualité qui est très présente dans son discours (MK4-148 et 62).

Les MK numéro 1, 3 et 5, ont été influencés par leur entourage professionnel. Pour le MK1, c'est le monde du sport de haut niveau « demandeur de résultats » (MK1-190) qui l'a influencé. Il y a aussi l'influence d'un collègue kinésithérapeute ostéopathe qui a beaucoup compté (MK1-194). C'est également le cas pour le MK5, qui a été influencée par un kinésithérapeute ostéopathe qu'elle remplaçait en début de carrière. Elle le qualifie d'ailleurs de « mentor » (MK5-142). L'influence des patients est majeure chez le MK3, mais également chez le MK1 et le MK5.

La catégorie « *Prise en charge globale* » est retrouvée dans tous les entretiens. Certains étaient déjà sensibilisés à la globalité en tant que MK, comme les MK numéro 2 et 3 qui se sont formées à la méthode Busquet avant de se former, respectivement, à la microkinésithérapie et à l'ostéopathie (MK2-l 42; MK3-l 11). Les autres MK n'ont pas mentionné de formation de ce type, toutefois, ils s'accordent à dire qu'une prise en charge doit être globale et personnalisée, ce que l'ostéopathie leur a permis.

L' « *Efficacité* » est la dernière catégorie déterminée *a priori* mentionnées par tous les MK. Ici aussi, deux groupes s'opposent.

Nous avons les MK numéro 1, 4 et 5 qui sont catégoriques, l'ostéopathie est plus efficace que la kinésithérapie.

Les MK 2 et 3 sont plus nuancées sur la question. Le MK2 attribue de l'efficacité à la masso-kinésithérapie notamment pour l'entretien de la « *mobilité* » (MK2-135). Le MK3 nous dit, elle, qu'il y a des bénéfices en ostéopathie qu'elle ne peut pas avoir en kinésithérapie, et inversement (MK3-182).

La catégorie ajoutée *a posteriori* la plus citée est celle de l' « *Autonomie* ». Les MK numéro 3, 4 et 5 s'accordent sur le fait qu'ils sont plus libres de choisir leurs techniques en ostéopathie qu'en kinésithérapie. Ils ne sont pas, non plus, limités quant à la durée de leurs séances. Globalement, ces trois MK se sentent limités par la prescription médicale, qui restreint leur prise en charge. Le MK3 l'exprime quand elle dit se sentir « *bridée par la prescription médicale* » (MK3-l 193). Le MK5 se plaint du lien de subordination entre le MK et le médecin (MK5-l 153).

Le MK4 a un besoin criant de liberté, qui passe notamment par la liberté de fixation de ses honoraires, il le répète à de nombreuses reprises.

Dans le discours du MK n°4, une position de « rébellion » contre la médecine conventionnelle se ressent. Les lignes 200 à 203, en sont un parfait exemple : « la médecine, c'est une secte. C'est une secte officielle mais c'est une secte. Ils ne le savent pas forcément, mais c'est une secte, c'est pas forcément de la mauvaise intention mais c'est une secte. Secte dans le sens où ils maintiennent les gens dans la maladie, ils maintiennent les gens dans la dépendance » (MK4-1 200 à 203).

Tous les MK, sauf le MK1, s'accordent sur le fait que la « Kinésithérapie est limitée », mais pour différentes raisons. Pour les MK 2 et 3, elle est limitée dans son champ d'action et dans ses techniques. Alors que pour le MK5, la kinésithérapie est très routinière. Le MK4 considère que la kinésithérapie est limitée « parce qu'elle ne connait pas le fonctionnement énergétique du corps humain. » (MK4-l 121-122).

Les MK 2, 3 et 5 ont accentué la différence de suivi entre l'ostéopathie ou la microkinésithérapie et la kinésithérapie. Cette catégorie de « *Suivi ponctuel* » a donc été ajoutée à notre grille d'analyse. Pour ces MK, avoir des séances tous les six mois voire un an, semble être un réel avantage. Le MK5 illustre parfaitement ce besoin d'un *turnover*, dans les lignes qui suivent : « *Se trainer des patients pendant trente ou quarante séances... c'est pas... bon c'est pas la joie* » (MK5-1 85-86).

Seule le MK2 a mentionné les catégories « Envie de changement » et « Effets psychologiques ».

4.2. Réponses à la dernière question d'ordre déontologique

Les réponses données à notre dernière question ont été analysées séparément des autres réponses, puisque cette question n'a pas été construite avec nos catégories *a priori*. Il s'agissait de questionner les MK sur des notions de déontologie.

Pour rappel, notre dernière question était formulée de la façon suivante : « Depuis la réforme des études de MK de 2015, la masso-kinésithérapie se tourne de plus en plus vers l'Evidence Based Practice, c'est-à-dire la pratique basée sur les faits scientifiques. Or, les effets des médecines alternatives ou complémentaires ne sont que très peu éprouvés par les études. Comment expliqueriez-vous ce paradoxe ? ».

Nous avons remarqué de nombreuses similarités dans les réponses formulées par les MK.

Les MK numéro 2, 3, 4 et 5 s'accordent à dire qu' « on ne peut pas non plus tout prouver » (MK2- 1 140). Le MK5 donne comme exemple la « perception », si fine qu'elle serait impossible à mesurer. Le MK4, lui, explique cela en disant : « l'individu à un temps t, a une visibilité scientifique en fonction de ce qui existe au niveau de la science actuellement, mais c'est pas pour ça que le reste n'existe pas. ». Donc, d'après le MK4, les connaissances scientifiques ne permettent pas encore de comprendre certains phénomènes.

Cependant, les MK2, 3 et 4 soulignent l'importance de la science à l'école. Pour le MK2 et le MK3, des bases scientifiques sont nécessaires pour harmoniser les informations délivrées lors de la formation initiale, et donc harmoniser les prises en charge. Pour le MK5, les études scientifiques sont primordiales pour prouver l'innocuité des techniques pour le patient. En revanche, à partir du moment où des bienfaits sont ressentis par les patients, en pratique, il n'est pas nécessaire de chercher à prouver scientifiquement l'efficacité des techniques.

Une fois diplômés, les MK 2, 3 et 4 préconisent une ouverture vers d'autres domaines. Le MK4 appuie sur l'importance de « rester ouvert » et de ne pas condamner « les choses qui marchent cliniquement, mais qui ne sont pas prouvées scientifiquement » (MK4-1 253-255). Pour le MK4 et le MK5, la priorité reste les bénéfices apportés au patient. Ils trouvent que la science peut parfois limiter le choix des techniques. Pour le MK5, c'est une réelle problématique éthique que d'interdire l'utilisation de techniques non éprouvées scientifiquement alors que des bienfaits sont observés sur les patients.

Le MK1 a proposé une tout autre réponse à notre dernière question. Il constate que l'utilisation massive de l'imagerie et des appareils de physiothérapie sont néfastes pour les patients. Il déplore un manque de communication entre les professionnels de santé et leurs patients, ainsi que des prises en charge qui ne sont pas adaptées à chaque patient. Une déshumanisation des consultations en médecine conventionnelle serait, selon lui, corrélée avec un attrait croissant pour les MAC. Les lignes 154 à 162 reflètent sa vision de la prise en charge en kinésithérapie actuellement : « je vois que les retours sont pas terribles ; c'est que des gens sont gérés, ils sont mis sous des appareils, c'est quasiment plus personnalisé. En fait les kinés ne savent plus faire un interrogatoire, ils ne savent plus faire un bilan, ils lisent une ordonnance et après tout le monde a, à peu près, le même traitement. Sauf que les électrodes, on ne les met pas au même endroit, mais y'a que ça qui change! C'est à mon avis, un énorme piège qui a été tendu par l'industrie des appareils de physio, en collaboration, bien sûre, avec les logiciels qu'utilisent les médecins pour faire les prescriptions. Et du coup, bah voilà, les kinés se transforment en

espèce de salariés des appareils de physiothérapie. Ils mettent en place des traitements qui ont été préprogrammés par des boîtes qui font de la physio et voilà. » (MK1-1 154 à 162).

Globalement, les MK ne sont pas opposés à l'évaluation des techniques par des études cliniques mais ils priorisent les effets observés sur les patients aux preuves scientifiques. Plusieurs MK ont soulevé qu'en kinésithérapie, dans les recommandations de la HAS, de nombreuses techniques ont de faibles niveaux de preuves. L'exemple de la kinésithérapie, les conforte dans leur raisonnement.

Nous allons maintenant comparer nos résultats avec les résultats de notre revue de la littérature.

4.3. Mise en relation entre les résultats et la littérature

Notre revue de la littérature donne comme principale raison d'utilisation des MAC par les professionnels de santé, leurs effets psychologiques comme la relaxation [15][38-42]. Or, un seul MK, le MK2, a cité cet argument lors de nos entretiens. Le faible taux de mention de cette catégorie « *Effets psychologiques* » semble s'expliquer. En effet, dans notre revue de la littérature, nous n'avons pas fait la distinction entre les MAC utilisées. Or, il est aisé d'admettre que certaines MAC sont plus relaxantes que d'autres.

Nos entretiens ont été réalisés sur une majorité de MK ostéopathes. L'ostéopathie n'est pas réputée comme la MAC la plus relaxante. Donc il fait sens, selon nous, que seul le MK microkinésithérapeute ait fait mention de cette catégorie. Si nous avions interrogé des MK formés en hypnose ou en méditation, il est possible qu'ils auraient mentionné les « *Effets psychologiques* » massivement.

Mise à part cette catégorie, nos résultats sont en adéquation avec les données de la littérature.

La formation en MAC permet la « gratification » de nouvelles connaissances [47]. L'apprentissage de nouvelles techniques, notamment en ostéopathie, a été mentionné par les MK interrogés. Leur formation leur a permis, également, d'élargir leur champ de compétences, leur permettant de prendre en charge de nouvelles pathologies comme « les troubles du sommeil » ou encore « les troubles de l'apprentissage ». De nombreux MK admettent s'être sentis limités en kinésithérapie. Ils considèrent que la masso-kinésithérapie a un champ d'action restreint, qu'elle peut devenir routinière et perdre de son intérêt.

Les MK s'accordent à dire que leur formation en MAC a développé voire éveillé leur intérêt pour une prise en charge du patient dans sa globalité [15].

L'influence des patients, très demandeurs d'ostéopathie pour le MK1 et le MK3 est évidente [36] [43]. Il n'y a pas seulement l'influence des patients qui a compté. L'entourage personnel, le parcours de vie ainsi que le milieu professionnel ont eu comme conséquence d'attiser la curiosité des MK pour les MAC.

Les MK sont partagés au sujet de l'efficacité des MAC. L'opinion des MK 2 et 3 est plus mitigée qu'au sein de la littérature [36]. D'autres MK, plus catégoriques, considèrent l'ostéopathie comme indiscutablement plus efficace que la kinésithérapie, notamment dans le traitement de la lombalgie.

Sur le plan financier, les avis sont partagés [47]. D'un côté, les honoraires en ostéopathie et en microkinésithérapie sont plus élevés que ceux perçus en kinésithérapie. Cependant, pour le MK3, la majoration des tarifs complexifie la constitution d'une patientèle et freine la « consommation » des soins. Le remboursement des actes de kinésithérapie assure au MK une patientèle fidèle. Le MK4, lui, exprime un point de vue totalement différent quand il dit que le non-remboursement des séances d'ostéopathie « sauve l'ostéopathie » (MK4-1242). En effet, le MK4 corrèle le remboursement des soins par la Sécurité Social, à une diminution de la qualité des soins. Nous avons ici deux discours ambivalents qui expriment tout à fait clairement la complexité de cette situation.

Les MK nous ont parlé d'un changement de patientèle, avec des caractéristiques radicalement différentes. Toutefois, ils n'ont pas mentionné leur désir d'attirer plus de patients grâce à leur formation en MAC [47]. Le principal bénéfice observé à propos de la patientèle, est un changement de patientèle avec des patients plus impliqués, bienveillants et attentifs aux soins portés par le MK. Certains MK avouent que cela est bien plus agréable de travailler avec ce type de patients.

La recherche de l'autonomie est un argument particulièrement présent dans le discours des MK. Ils souhaitent endosser plus de responsabilités et se désolidariser de la prescription médicale qu'ils qualifient de contraignante. L'intervention en première intention en ostéopathie rend le MK libre de l'élaboration de son plan de traitement et du choix de ses techniques. Le lien de subordination qui lie le MK et le médecin prescripteur, semble être la cause de cette envie de liberté. Il semblerait que les MK-ostéopathes se considèrent dans une position égalitaire à celle du médecin.

Les MK corrèlent également cette autonomie, à une liberté de fixer le temps nécessaire pour une séance, et le tarif correspondant. Cette thématique n'a pas été retrouvée dans notre revue de la littérature.

L'importance d'une prise en charge courte, avec un suivi ponctuel sur le long terme est aussi un argument que nous n'avions pas relevé dans la littérature. Les MK ont souligné les bénéfices d'un renouvellement permanent de la patientèle en ostéopathie, notamment. Les prises en charges en kinésithérapie peuvent se faire sur vingt, trente ou quarante séances et donc s'étaler sur plusieurs mois. Or en ostéopathie, comme en microkinésithérapie, le patient consulte son praticien une voire deux fois consécutives, pour après revenir seulement six mois voire un an plus tard. Cette formule, semble être particulièrement salutaire pour le praticien. Puisque le patient consulte son ostéopathe, deux ou trois fois par an seulement, alors dès qu'il fait une séance, elle a un réel bénéfice pour lui. Cette prise en charge que nous pourrions qualifier d'épisodique, semble être un argument important pour les MK.

Dans l'ensemble, nos résultats se recoupent avec les données de la littérature. Il nous est apparu que la catégorie des « *Effets Psychologiques* » est très dépendante du type de MAC pratiquée par les MK. De nouvelles thématiques particulièrement intéressantes ont émergé de nos entretiens, comme le besoin d'autonomie, ainsi que les avantages d'une prise en charge courte et d'un suivi ponctuel.

4.4. Limites de la méthode

4.4.1. La littérature

Pour cette recherche nous avons réalisé une revue la littérature. Lors de celle-ci, nous avons été confrontés à plusieurs défis. La littérature était, au début, particulièrement muette. L'utilisation des MAC en Europe est peu référencée, en France, encore moins... Nous avons donc élargi nos recherches en incluant des articles internationaux. Ces articles nous ont permis de construire un cadre catégoriel *a priori* plus étoffé. Cependant, le statut de la masso-kinésithérapie n'est pas homogène en Europe. C'est également le cas pour les Etats Unis, où la prise en charge de la kinésithérapie est totalement différente de celle en France. Ces différences majeures, en termes d'organisation et de remboursement des soins, sont à noter.

En effet, pour ce travail de recherche nous avons utilisé de la littérature internationale dans des entretiens destinés à des MK français. Nous avons fait ce choix car c'était la seule option qui nous permettait d'obtenir un cadre théorique pour nos interviews.

4.4.2. La constitution de l'échantillon

Nous n'avons trouvé aucun registre officiel, référençant les MK du département avec leurs formations supplémentaires, ce qui a rendu la constitution de notre de liste de MK à contacter, difficile.

Malgré nos critères d'inclusions ouverts aux MK exerçant en salariat, contacter des hôpitaux et des structures de rééducation nous a paru particulièrement complexe. Nous nous sommes donc cantonnés à des MK exerçant en libéral, plus simples à contacter.

Nous avons réalisé cinq entretiens. Nous aurions pu en réaliser plus, mais nous avons fait face à une vague colossale de refus de la part des MK. Sur une cinquantaine de MK contactés, seulement cinq ont accepté de nous recevoir. Beaucoup ont évoqué un manque de temps, et d'autres ont exprimé une grande méfiance vis-à-vis de nos questions. Malgré le temps consacré aux explications de notre projet de recherche, les MK réticents n'ont pas souhaité répondre à nos questions. Cela a diminué nettement notre échantillon de MK à interroger.

Pour le recrutement des MK, nous avions décidé, dès le début, de ne pas nous focaliser sur un seul type de MAC. Nous pensions qu'avoir la vision de MK formés à différentes MAC serait un atout pour notre recherche. Toutefois, nous ne nous attendions pas à avoir un taux de refus aussi élevé. Nous nous sommes donc retrouvés avec cinq MK disponibles dont quatre ostéopathes et un microkinésithérapeute. Nous n'avons pas pris en compte cette hétérogénéité de statuts avant la réalisation de nos entretiens.

La composition de notre échantillon constitue donc une limite majeure de notre méthodologie.

4.4.3. Les entretiens

Les interviews ont été réalisées par le même interviewer. Nous avions testé notre grille d'entretiens auprès de MK que nous connaissions afin que l'interviewer puisse s'entrainer à poser les questions et formuler des relances. Le rôle de l'interviewer est primordial puisque qu'il se doit d'écouter le MK interrogé, tout en gardant à l'esprit les objectifs de la recherche. Il se doit de repérer les informations pertinentes pour, par la suite, demander au MK de reformuler ou d'approfondir ses propos [61]. Cet aspect de l'entretien est particulièrement complexe, surtout lorsque l'interviewer n'y est pas habitué.

Une relance a été presque impossible à formuler par l'interviewer. Lorsque l'interviewer pose la dernière question, il était prévu qu'il fasse mention du code de déontologie des MK. L'interviewer s'est, plus d'une fois, censuré et n'a pas utilisé la relance suivante : « Dans le

code de déontologie des MK, l'article R.4321-85 indique que le MK ne peut pas proposer à ses patients une technique insuffisamment éprouvée, pensez-vous que cela s'applique ici? ». En effet, l'interviewer trouvait cette relance semblait « agressive » même si elle était formulée avec bienveillance. Nous avons donc pris le parti de mentionner cette relance simplement lorsque nous étions en présence d'un MK ouvert au débat. Nous ne voulions pas froisser le MK et le fermer définitivement à la discussion...

4.4.4. La retranscription et l'analyse

La retranscription des entretiens, a été une étape particulièrement frustrante. En effet, malgré l'effort de l'interviewer à chercher à expliciter un maximum les propos des MK, nous nous sommes souvent trouvés déçus de certaines relances. Il est évidemment plus simple, *a posteriori*, de relever les points importants à approfondir. Dans de nombreux cas, notamment dans les premières interviews, il est évident que l'interviewer n'a pas questionné assez le MK pour lui permettre de développer au mieux ses idées.

Ce dernier point est symptomatique d'une problématique du positionnement de l'interviewer par rapport au MK qu'il interroge. En effet, la personne qui a réalisé les interviews est une étudiante en dernière année de masso-kinésithérapie. Ce rapport d'étudiante à MK en activité a été perturbant pour l'interviewer.

L'analyse de contenu est une étape qualifiée de « laborieuse » par Osgood [64]. Elle a été particulièrement fastidieuse, notamment lorsque nous avons décidé d'ajouter de nouvelles catégories a posteriori. Certaines ont été pertinentes, comme celle de l' « Autonomie » qui a émergé dans plusieurs entretiens. D'autres, comme l' « Envie de changement » n'était pas adaptée, et n'a été retrouvée que dans l'entretien du MK2. Si nous prenons du recul, la catégorie « Kinésithérapie Limitée » n'est peut-être pas pertinente. Il aurait été possible d'inclure les occurrences de cette catégorie dans la catégorie « Profit » en tant qu'occurrences négatives... La catégorisation semble, à première vue, être un processus qui ne nécessite pas énormément de réflexion. En réalité, selon nous, c'est l'étape la plus complexe et la plus chronophage de la méthodologie par entretiens.

L'analyse des propos des MK était un exercice tout nouveau pour nous. Nous ne voulions pas sur-analyser les idées développées par les MK, nous rendant coupable de déformer les propos des MK. Mais, il était nécessaire de faire des conjectures basées sur la compréhension que nous avions du discours. Cet équilibre a été difficile à trouver.

L'explicitation des arguments développés par les MK en réponse à notre dernière question, nous a également posé problème. La plupart des MK ont adopté des artifices pour ne pas se prononcer et rester flou. Nous avons relevé une utilisation accrue de réponses « *préfabriquées* » comme l'argument du « *on ne peut pas tout prouver* ». Ils se sont parfois simplement contentés d'être vagues et d'éluder la question rapidement. Ces astuces, utilisées afin d'éviter de répondre à la question, n'ont pas été relevées au moment de l'entretien. Parfois, l'interviewer n'a pas remarqué que le MK esquivait la question. Dans la majeure partie du temps, l'interviewer n'a pas relevé ces subterfuges de peur de susciter une réaction de rejet de la part du MK.

Il est clair que notre méthodologie est loin d'être parfaite. Toutefois, il s'agissait d'une première pour nous. Se plier aux règles de l'exercice et devoir se positionner en tant que chercheur en face de MKDE fut une expérience tant professionnellement que personnellement, très enrichissante.

Notre travail de recherche n'est pas dénué de limites. La constitution de notre échantillon de MK disponibles pour nos interviews a été une étape particulièrement complexe. Et la conduite d'un entretien n'est pas une chose aisée. Malgré tout, nos résultats nous permettent de conclure sur certains points.

4.5. Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de déterminer les raisons motivant les MK à inclure les MAC dans leur pratique de professionnel de santé. Nous avons tenté de donner un éclairage de ce phénomène grâce à cinq entretiens réalisés auprès de MKDE libéraux pratiquant, pour quatre d'entre eux, l'ostéopathie, et la microkinésithérapie, pour le cinquième.

L'analyse a révélé que les MK se sentaient limités, non seulement dans leur pratique de la kinésithérapie, mais également dans leurs résultats. A travers leur formation en MAC, les MK sont allés chercher ce qu'ils pensaient manquer en kinésithérapie. Se former aux MAC, a permis aux MK d'acquérir de nouvelles compétences. Certains MK ont pu améliorer leur toucher. Pour d'autres, il était nécessaire d'étoffer leur arsenal thérapeutique avec de nouvelles techniques.

La formation continue répond aux désirs des MK de développer de nouveaux acquis. Alors pourquoi ces MK ne se sont-ils pas tournés vers des formations en masso-kinésithérapie, plutôt qu'en MAC ?

Une partie de la réponse se trouve, probablement, dans le point suivant. Nous avons constaté, lors de nos entretiens, que les MK avaient été fortement influencés par leur entourage. Pour

beaucoup de MK ostéopathes, leurs patients étaient demandeurs de séances d'ostéopathie. Ils ont également été influencés par leurs collègues, MK-ostéopathes avant eux. La sphère privée est aussi vectrice d'influence. Un MK a été sensibilisé jeune aux MAC après l'annonce d'un diagnostic d'une pathologie incurable. Lors de cette épreuve, il s'est tourné vers les MAC, pour essayer de trouver ce qui le soulagerait. Il n'est pas hasardeux de corréler cet intérêt et cette utilisation personnelle des MAC, à son engouement à s'y former en tant que MK, quelques années après.

Les nouvelles techniques acquises, *via* la formation en MAC, ont la particularité de promouvoir une prise en charge du patient dans sa globalité. Cet élément a été énormément relevé par les MK, qui se sentait restreints. Les MK mentionnaient la prescription médicale, comme cause majeure d'une prise en charge sectorielle du patient en kinésithérapie. En effet, pour un patient lombalgique, certains MK nous ont expliqués, que la prescription ne mentionnait que les lombaires et pas la totalité du dos, alors qu'il est parfois nécessaire de traiter les cervicales pour soigner la lombalgie.

Les limitations de prise en charge observées par les MK ont fait émerger une envie d'indépendance et d'autonomie en regard des médecins prescripteurs. L'ostéopathie, comme le microkinésithérapeute, intervient en première intention, et n'est pas une profession prescrite. Donc, il n'est pas soumis à l'autorité du médecin. Se délivrer du lien de subordination qui règne entre MK et médecin, était une envie très présente dans le discours des MK. Les MK interrogés, affirmaient un désir de s'émanciper, de prendre leurs responsabilités afin d'être maître du choix du traitement à mettre en place.

Le sujet de l'efficacité est moins consensuel. Globalement, il ne nous a pas semblé que l'efficacité soit un argument de poids, quant au choix de la formation des MK. Certains MK nous ont assuré être certains que l'ostéopathie était plus efficace que la kinésithérapie, mais les avis sont partagés. Il semblerait que les MK se soient aperçu *a posteriori* de l'efficacité de l'ostéopathie et de la microkinésithérapie.

Le suivi en ostéopathie ou en microkinésithérapie n'est pas le même. En kinésithérapie, certains patients peuvent venir consulter un MK pour une pathologie qui nécessite trente voire quarante séances, notamment dans le domaine de l'orthopédie. Alors qu'en ostéopathie et en microkinésithérapie, le patient peut venir deux fois en séance, pour ne revenir qu'un an après. Ce paramètre, qui n'avait pas été identifié lors de notre revue de la littérature, est apparu dans

le discours de plusieurs MK. Une prise en charge courte, avec un suivi sur le long terme, semble être plus agréable pour ces MK, qu'une prise en charge qui dure dans le temps.

Une question se pose. Est-ce un élément qu'ils avaient pris en compte avant de se lancer dans leur formation ? Ou alors, est-ce un bénéfice observé après coup ? Notre étude n'a pas permis d'amener une réponse à ce questionnement.

4.6. Perspectives

Nous croyons sincèrement que cette thématique de recherche mérite une attention particulière de la part des professionnels de santé et des étudiants, qui produisent des travaux de recherche. Ce sujet est particulièrement actuel et il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude de grande envergure questionnant les MK français ou les professionnels de santé en général, quant aux motivations qui les ont poussés à se former en MAC.

Nous avons commis l'erreur de ne pas nous focaliser sur un seul type de MAC. Il serait approprié de reprendre le *design* de ce mémoire et de l'appliquer à un échantillon plus important de MK uniquement ostéopathes, par exemple.

Il n'était pas possible pour nous de réaliser un questionnaire différentiel théorisé. En effet, nous ne disposions pas d'un cadre théorique consensuel. A l'avenir, il pourrait être pertinent d'utiliser les résultats de notre recherche et de les utiliser pour l'élaboration des questions d'un QDT.

Possiblement, il serait intéressant de proposer un questionnaire de « satisfaction » relevant les avantages et les inconvénients du métier de MK. Dans un deuxième temps, nous pourrions recevoir les MK en entretien, les questionner sur leur envie de formation aux MAC, en se basant sur leurs réponses au questionnaire de satisfaction. L'idée générale, réside dans l'importance de mettre en comparaison leur pratique de la kinésithérapie et leur pratique des MAC et de faire émerger les points négatifs et positifs de chacune d'elles.

Il serait également intéressant, d'aller interroger les MK exerçant en tant que salariés, notamment à l'hôpital. Il est possible que leurs motivations soient totalement différentes, de celles des MK libéraux.

Bibliographie:

- [1] Décret n° 2019-1107 du 30 octobre 2019 modifiant le décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques. 2019.
- [2] Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation. Arrêté du 6 décembre 2019 portant nomination au Conseil national des universités pour les disciplines de santé. 2019.
- [3] Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. La création d'une section sciences de la rééducation et de la réadaptation au CNU, avancée majeure pour la kinésithérapie. Ordre Masseurs-Kinésithérapeutes 2019.
- [4] Direction Générale de la Santé. Les pratiques de soins non conventionnelles. Ministère Solidar Santé 2017. https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/article/les-pratiques-de-soins-non-conventionnelles (accessed October 18, 2020).
- [5] Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. Référentiel de la profession de Masseur-Kinésithérapeute 2012.
- [6] Journal officiel de la République française n° 0102 du 01/05/1946 1946:64.
- [7] Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes. Arrêté du 2 Septembre 2015 2015:134.
- [8] Article 71 de la LOI n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. 2002.
- [9] Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. Code de déontologie de la Profession de Masseur-Kinésithérapeute. 3e édition. Paris: 2015.
- [10] CNOMK CN de l'Ordre des M-K, Matthieu P. Guide d'information et de prévention contre les dérives thrapeutiques 2016:17.
- [11] Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. Avis du Conseil National de l'Ordre du 22 juin 2012 relatif à la "Fasciathérapie." 2012.
- [12] Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. Avis du Conseil National de l'Ordre du 20 et 21 mars 2013 relatif à la "microkinésithérapie." 2013.
- [13] Avis du Conseil National de l'Ordre du 24 mars 2016 relatif à "L'ostéopathie crânienne." 2016.
- [14] CAMbrella. Cambrella reports European research network. EuroCAM 2012. https://cam-europe.eu/library-cam/cambrella-research-reports/ (accessed November 18, 2020).

- [15] Hagestuen R, Wichmann R, Johnson M. Parkinson's Disease Symptom Management: An Interdisciplinary Approach. Handb. Park. Dis., CRC Press; 2003, p. 560–73. https://doi.org/10.1201/9780203912164-29.
- [16] Brugnoli MP, Pesce G, Pasin E, Basile MF, Tamburin S, Polati E. The role of clinical hypnosis and self-hypnosis to relief pain and anxiety in severe chronic diseases in palliative care: a 2-year long-term follow-up of treatment in a nonrandomized clinical trial. Ann Palliat Med 2018;7:17–31. https://doi.org/10.21037/apm.2017.10.03.
- [17] Posadzki P, Watson LK, Alotaibi A, Ernst E. Prevalence of use of complementary and alternative medicine (CAM) by patients/consumers in the UK: systematic review of surveys. Clin Med 2013;13:126–31. https://doi.org/10.7861/clinmedicine.13-2-126.
- [18] Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Rapport d'activité Miviludes 2016 et premier semestre de 2017 2017.
- [19] Organisation mondiale de la Santé. Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023. Genève: Organisation mondiale de la Santé; 2013.
- [20] Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). Fiche pratique : Médecines non conventionnelles. 2019.
- [21] Fønnebø V, Kristiansen TT, Falkenberg T, Hegyi G, Hök J, di Sarsina PR, et al. Legal status and regulation of CAM in Europe 2012:30.
- [22] Article L5311-1 Code de la santé publique Légifrance. n.d.
- [23] Arrêté du 3 février 2009 portant création d'un groupe d'appui technique sur les pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique. 2009.
- [24] Salmon F. Formation Médicale Continue: Diplômes Universitaires. Univ Côte Azur n.d. https://medecine.univ-cotedazur.fr/formation-medicale-continue/diplomes-universitaires (accessed October 10, 2021).
- [25] Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. Avis du Conseil National de l'Ordre du 22 mars 2017 modifiant l'avis du 25 juin 2015 qui a modifié l'avis du 22 juin 2012 et relatif aux diplômes, titres et spécificités. 2017.
- [26] Diplômes d'université (LMD), diplômes universitaires (DU) et diplômes inter universitaires (DIU) examinés et reconnus par le Conseil National. 2018.
- [27] Regnaux J-P, Guay V, Marsal C. Evidence based practice ou la pratique basée sur les preuves en rééducation. Kinésithérapie Rev 2009;9:55–61. https://doi.org/10.1016/S1779-0123(09)70037-3.
- [28] Aristote. Ethique à Nicomaque. Hatier. Paris: n.d.
- [29] Nietzsche F. Ainsi parlait Zarathoustra. Librairie Générale Française (LGF). Paris: 1972.

- [30] Kant E. Fondements de la Métaphysique des Mœurs. Ellipses. Paris: 1785.
- [31] Emmanuel Kant, Constant B. Le droit de mentir. Mille Et Une Nuits. Paris: 2003.
- [32] Bentham J. Traités de législation civile et pénale. Dalloz. Paris: 2010.
- [33] Mill JS. Autobiographie. Aubier. Paris: 1993.
- [34] Mill JS. L'utilitarisme. Flammarion. Paris: 2018.
- [35] Delafontaire A. Réussir la démarche de recherche universitaire en kinésithérapie et thérapie manuelle. Elsevier Masson; 2019.
- [36] Hughes CM, Quinn F, Baxter GD. Complementary and alternative medicine: Perception and use by physiotherapists in the management of low back pain. Complement Ther Med 2011;19:149–54. https://doi.org/10.1016/j.ctim.2011.03.003.
- [37] SFETD (Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur). Le livre blanc de la douleur 2017 2017.
- [38] Anbar RD. Adding Hypnosis to the Therapeutic Toolbox of Pediatric Respiratory Care.

 Pediatr Asthma Allergy Immunol 2009;22:209–14.

 https://doi.org/10.1089/pai.2009.0025.
- [39] Giannakou I, Gaskell L. A qualitative systematic review of the views, experiences and perceptions of Pilates-trained physiotherapists and their patients. Musculoskeletal Care 2021;19:67–83. https://doi.org/10.1002/msc.1511.
- [40] Lebeugle A. Etats des lieux du recours personnel et professionnel aux médecines alternatives et complémentaires, chez les professionnels de santé : étude quantitative transversale auprès des généralistes. Université Grenoble Alpes : Faculté de médecine, 2020.
- [41] Bontoux D, Couturier D, Menkès C-J. LES THÉRAPIES COMPLÉMENTAIRES. 2013.
- [42] Sawni A, Breuner C. Clinical Hypnosis, an Effective Mind–Body Modality for Adolescents with Behavioral and Physical Complaints. Children 2017;4:19. https://doi.org/10.3390/children4040019.
- [43] Greene P. Cultural constructions of illness: the client and practitioner perspectives of traditional Chinese medicine. Perth Western Australia. School of Social Sciences Faculty of Media, Society and Culture, 2010.
- [44] Ostermaier A. How German general practitioners justify their provision of complementary and alternative medicine a qualitative study 2020:8.
- [45] Bartley CI. Complementary Alternative Medicine: Awareness and Perceptions of Health Care Providers Who Provide Systemic Lupus Care. College of Health Sciences, 2015.

- [46] Ijaz N, Welsh S, Boon H. A mixed-methods survey of physiotherapists who practice acupuncture and dry needling in Ontario, Canada: practice characteristics, motivations, and professional outcomes. BMC Complement Med Ther 2021;21:264. https://doi.org/10.1186/s12906-021-03440-w.
- [47] Brissonnet J. Les pseudo-médecines. book-e-book. Paris: 2003.
- [48] Schoenberger NE, Matheis RJ, Shiflett SC, Cotter AC. Opinions and Practices of Medical Rehabilitation Professionals Regarding Prayer and Meditation. J Altern Complement Med 2002;8:59–69. https://doi.org/10.1089/107555302753507186.
- [49] Shorofi SA, Arbon P. Complementary and alternative medicine (CAM) among Australian hospital-based nurses: knowledge, attitude, personal and professional use, reasons for use, CAM referrals, and socio-demographic predictors of CAM users. Complement Ther Clin Pract 2017;27:37–45. https://doi.org/10.1016/j.ctcp.2017.03.001.
- [50] Eardley S, Bishop FL, Prescott P, Cardini F, Brinkhaus B, Santos-Rey K, et al. A Systematic Literature Review of Complementary and Alternative Medicine Prevalence in EU. Complement Med Res 2012;19:18–28. https://doi.org/10.1159/000342708.
- [51] Monnais L. Médecines alternatives, du continent nord-américain à l'Asie orientale: Entre exclusion réitérée et pluralisme incorporé. médecine/sciences 2017;33:183–7. https://doi.org/10.1051/medsci/20173302014.
- [52] Guillaud A, Allenet B, Pinsault N. Does dissatisfaction with physicians lead patients to alternative practitioners? Complement Ther Clin Pract 2020;39:101109. https://doi.org/10.1016/j.ctcp.2020.101109.
- [53] Lin V, Canaway R, Carter B, Manderson L. Room for improvement: complementary therapy users and the Australian health system. Health Expect 2015;18:1451–62. https://doi.org/10.1111/hex.12125.
- [54] Lazarus A, Delahaye G. Médecines complémentaires et alternatives : une concurrence à l'assaut de la médecine de preuves ? Trib Santé 2007;n° 15:79. https://doi.org/10.3917/seve.015.0079.
- [55] Pinsault N, Monvoisin R. Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur les thérapies manuelles. Presses Universitaires de Grenoble (PUG). 2019.
- [56] Van Staden A, Joubert G. Interest in and Willingness to Use Complementary, Alternative and Traditional Medicine among Academic and Administrative University Staff in Bloemfontein, South Africa. Afr J Tradit Complement Altern Med 2014;11:61. https://doi.org/10.4314/ajtcam.v11i5.10.

- [57] Guillaud A, Darbois N, Allenet B, Pinsault N. Predictive factors of complementary and alternative medicine use in the general population in Europe: A systematic review. Complement Ther Med 2019;42:347–54. https://doi.org/10.1016/j.ctim.2018.12.014.
- [58] Murthy V, Sibbritt D, Adams J, Broom A, Kirby E, Refshauge KM. Self-prescribed complementary and alternative medicine use for back pain amongst a range of care options: Results from a nationally representative sample of 1310 women aged 60–65 years. Complement Ther Med 2014;22:133–40. https://doi.org/10.1016/j.ctim.2013.11.013.
- [59] Murthy V, Sibbritt D, Adams J, Broom A, Kirby E, Refshauge KM. Consultations with complementary and alternative medicine practitioners amongst wider care options for back pain: a study of a nationally representative sample of 1,310 Australian women aged 60–65 years. Clin Rheumatol 2014;33:253–62. https://doi.org/10.1007/s10067-013-2357-5.
- [60] De Singly F. Le questionnaire. 3e édition. Paris: Armand Colin; 2012.
- [61] Blanchet A, Gotman A. L'entretien. 2e édition. Armand Colin; 2015.
- [62] Fenneteau H. Enquête: entretien et questionnaire. 3e édition. Dunod; 2015.
- [63] Louise Barriball K, While A. Collecting data using a semi-structured interview: a discussion paper. J Adv Nurs 1994;19:328–35. https://doi.org/10.1111/j.1365-2648.1994.tb01088.x.
- [64] Bardin L. L'analyse de contenu. 2e ed. Paris: Presses Universitaires de France; 2013.
- [65] Berelson B. Content analysis in communication research. Hafner Publ. Co. New York: 1971.
- [66] Le Cortecs COllectif de Recherche Transdisciplinaire Esprit Critique & Sciences n.d. https://cortecs.org/ (accessed December 2, 2021).

Annexe I : Fiche d'informations et de recueil de consentement

Fiche d'informations & Autorisation :
Je soussigné(e) autorise l'enregistrement de mon entretien par Madame Marine DJOUZI, étudiante en EMK5 à l'IFMK Niçois 15 boulevard Général Louis DELFINO 06300 Nice, dans le cadre de son mémoire de fin d'études.
Mes informations resteront anonymes, et l'enregistrement ne servira qu'à la simple retranscription de mes dires. - Année d'obtention du diplôme : - École de formation : - Diplômes et formations supplémentaires :
Fait le : À :
Signature du Masseur-kinésithérapeute précédée de la mention « Lu et approuvé : bon pour accord » :
Signature de l'étudiante : DJOUZI Marine EMK5

Annexe II: Retranscription de l'entretien avec le MK n° 1

- 1 I: Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'accordez.
- 2 MK1: Je vous en prie, avec plaisir
- 3 I: C'est gentil! Afin de vérifier que les critères d'inclusion sont bien remplis, pouvez-vous
- 4 me confirmer que vous êtes MK diplômé d'Etat, encore en activité et que vous êtes formé
- 5 à l'ostéopathie?
- 6 MK1: Oui.
- 7 I : Très bien. D'abord, comment vous est venue l'idée de vous intéresser à l'ostéopathie?
- 8 MK1: En fait, parce que moi j'ai, quand j'étais kin... quand j'étais étudiant en kiné, j'étais
- 9 aussi athlète de haut niveau. Et quand j'ai été diplômé, j'ai été directement intégré dans les
- 10 équipes de France olympiques en tant que kiné. Et là j'ai rencontré, dans les autres disciplines,
- des gens qui avaient déjà cette double formation. Donc voilà, ils m'ont donné des conseils. Et
- surtout quand j'ai commencé à pratiquer la kiné, je me suis rendu compte qu'il y avait des
- domaines dans lesquels je plafonnais en fait. Je voyais qu'il y avait des choses à faire mais
- j'avais pas l'impression d'être très efficace. Voilà. Moi y'a un conseil que j'ai vraiment respecté
- 15 c'est, on m'avait dit qu'il fallait d'abord pratiquer la kiné, plusieurs années, pour se poser les
- questions. Parce qu'ensuite quand on allait attaquer cette formation en ostéopathie, du coup, on
- 17 allait trouver ces réponses. Et ça allait être beaucoup plus constructif que d'enchainer
- directement les études d'ostéopathie après la kiné. Et, je trouve que ça a été un très bon conseil.
- 19 Voilà.
- 20 I : D'accord, et est-ce que vous, avant de vous former à l'ostéopathie, vous aviez fait des
- 21 séances d'ostéopathie pour votre usage personnel?
- 22 MK1 : Non, je n'avais jamais été traité en ostéopathie. Je suis arrivé à faire des études de kiné
- parce que, comme j'étais sportif, je suis allé faire de la kiné, j'avais trouvé que c'était très
- 24 intéressant, c'était quelque chose de voilà, donc c'est comme ça que j'ai commencé. Mais
- 25 l'ostéopathie, j'avoue que je ne connaissais pas du tout et que j'avais jamais été traité en
- ostéopathie avant de commencer mes études. Bizarrement.
- 27 I: Et, quand vous étiez simplement kiné, est-ce que vos patients étaient demandeurs
- 28 d'ostéopathie?

- 29 MK1: Oui, oui, surtout dans le milieu du sport de haut niveau. En fait c'était très dérangeant,
- parce que moi je les suivais, mais ils avaient quand même besoin d'aller voir d'autres personnes.
- Pour des choses que moi je n'arrivais pas à résoudre. Et j'avoue que mon égo en a pris un petit
- coup, et que ça m'a un peu motivé à faire de l'ostéopathie, voilà.

33 I:D'accord. Maintenant j'aimerai savoir, dans quelles situations utilisez-vous

- 34 l'ostéopathie?
- 35 MK1: Alors moi je l'utilise surtout pour des problèmes aigus. Donc ce sont des gens qui peuvent
- venir en première intention, quand ils me connaissent déjà. Ou alors, euh, ils peuvent venir, on
- va dire, envoyés par leur médecin qui a déjà fait un premier diagnostic. Et ensuite j'interviens
- moi, pour essayer de modifier des terrains, c'est-à-dire des gens qui ont des pathologies
- 39 chroniques ou récurrentes et qui essaient de trouver des solutions pour arriver à à modifier, à
- 40 modifier cette récurrence. Voilà, donc c'est un peu deux façons, deux façons de travailler, et
- 41 voilà.
- 42 I : D'accord, donc vous réalisez des séances, uniquement d'ostéopathie ou...
- 43 MK1: Non, moi en fait j'ai à la fois des séances de kiné et à la fois des séances d'ostéopathie.
- Et ça ça peut être sur le même patient. Je peux inclure une séance d'ostéopathie au milieu d'un
- 45 traitement de kiné.
- 46 **I: D'accord.**
- 47 MK1: Je reçois aussi des gens en ostéopathie, en première intention, voilà.
- 48 I : Ok. D'accord, je vois. Pouvez-vous me dire, quels ont été les apports de l'ostéopathie à
- 49 votre prise en charge de MK?
- 50 MK1: Alors, il y a vraiment quelque chose qui a été, euh, super intéressant pour moi, c'est que
- 51 ça m'a demandé à moi, de développer ma perception tactile. Et ça j'ai trouvé ça génial. Surtout
- 52 que j'ai eu la chance, un peu par hasard, de choisir une école, qui enseignait l'ostéopathie
- 53 fonctionnelle. C'est-à-dire, il y a deux extrêmes, l'ostéopathie fonctionnelle et l'ostéopathie
- 54 structurelle. Et nous c'était vraiment, ce qu'on a appris, c'est des techniques où vraiment on
- n'appliquait comme force que ce que le corps acceptait de recevoir. C'est-à-dire, on ne fait pas
- des techniques où on met en tension et d'un coup on va pousser, on va faire un thrust . C'est
- 57 vraiment quelque chose où il fallait vraiment sentir et contrôler la technique du début jusqu'à
- la fin. Voilà. Et en fait, en développant, en fait j'ai trouvé ça extraordinaire, parce que plus je
- 59 développais ma perception manuelle, tactile, plus je découvrais comme le corps réagissait et

- 60 c'était comme si je découvrais un nouveau monde. Il y avait les bases d'anatomie, mais il y
- avait aussi la façon dont le corps réagissait et ça, vraiment, ça a été vraiment génial. Voilà.
- Après, ce que ça m'a apporté, c'est de l'efficacité aussi. C'est-à-dire que là, avoir des patients
- qu'on arrive à soulager en une, deux, trois séances, c'est incroyablement gratifiant. Voilà.
- 64 I : D'accord, et du coup, vous diriez qu'il y a des effets de l'ostéopathie, que l'on ne peut
- 65 pas avoir en kiné?
- 66 MK1: Oui, ça j'en suis sûr. En fait il y a certaines choses... En fait voilà, en kiné, c'est sûr moi
- je me souviens, qu'on me disais tout le temps de ne jamais passer par-dessus la douleur. De ne
- pas être douloureux pour le patient. Et en fait, je me rendais compte avec tous les autres dans
- la promo, qu'on entendait ça, on l'écrivait, quand on nous demandait, voilà, dans un devoir, on
- 70 écrivait qu'il fallait être infradouloureux. Mais, en fait on ne savait pas vraiment ce que ça
- voulait dire. Et en fait, on a l'impression que si on pousse pas, si on fait pas mal, il ne se passe
- 72 rien. Et c'est la grosse différence avec ce que je vous disais tout à l'heure, c'est qu'à partir du
- 73 moment où on arrive à ressentir ce qu'il se passe dans le corps, on comprend qu'il ne faut pas
- 24 être douloureux. Parce qu'on voit comment le corps réagit à la douleur et du coup, on voit que
- 75 le corps installe des sécurités qui font qu'on n'arrive pas à libérer certains tissus, en fait.
- 76 I: D'accord, je comprends... Donc on lève une certaine résistance au corps quand on ...
- 77 MK1: En fait moi, quand j'explique ça à des patients, pour résumer à l'extrême, je leur dis,
- 78 c'est le système de la ceinture de sécurité. Si elle est verrouillée, si le cliquet est enclenché et
- que vous voulez retrouver sa mobilité, il faut d'abord repartir dans l'autre sens, dans le sens où
- 80 elle veut bien aller. Faut pas essayer de tirer sur la sécurité. Et bah en fait, c'est exactement
- pareil. Ce que moi je ressens, et ce que ressentent les gens qui pratiquent le fonctionnel, c'est
- 82 déjà d'accompagner le corps dans sa facilité et à ce moment-là on arrive à faire que le corps
- 83 accepte de relâcher certaines réactions de tension. Voilà.
- 84 I : D'accord, donc euh... Vous m'avez dit que l'ostéopathie, ça vous aidé à améliorer votre
- perception tactile, est-ce que, en dehors des effets d'efficacité pour les patients, est-ce que
- vous avez observé d'autres bénéfices en tant que professionnel de santé?
- 87 MK1: Euh ...
- 88 I : Même au niveau, organisationnel, le changement de patientèle ...
- MK1: Ah oui, bah ça c'est sûr! Là c'est sûr, parce que moi j'ai eu la chance, déjà d'intégrer le
- 90 sport de haut niveau du coup qui était demandeur de résultats. C'était pas ... Malheureusement

91 dans les cabinets on a aussi des gens qui viennent parce que c'est du cocooning, il faut les 92 prendre en charge, ils ont besoin qu'on les écoute etc ... Dans le milieu du sport, il y a de la 93 psychologie mais il y a aussi une demande de résultats. Et... après j'ai eu la chance d'intégrer 94 un cabinet où il y avait un kiné ostéopathe qui était très performant. Et j'ai compris, qu'il était 95 vraiment en permanence en recherche d'efficacité. Ce que je n'avais pas vu encore dans les 96 cabinets où j'avais fait des remplacements etc où les gens géraient beaucoup les planning etc 97 mais l'obsession c'était pas vraiment de ... de soigner les gens. Donc à partir du moment où moi j'ai été motivé, de me dire que j'avais déjà quelqu'un à côté de moi qui était performant, 98 99 ça m'a poussé à l'être aussi. Et d'un coup c'est vraiment devenu une motivation, il fallait que 100 j'arrive à soigner les gens, à les soulager. Et ça en fait c'est une incroyable motivation parce 101 que du coup, on fait des recherches, on fait... on essaie de comprendre ce qu'il se passe sur 102 plusieurs patients etc... voilà, ça c'était vraiment une motivation incroyable. Et l'ostéopathie, 103 ça m'a permis, d'être efficace, de répondre à ce besoin. Voilà.

I : Du coup, est-ce que vous diriez, que le fait d'être ostéopathe, ça vous a permis de toucher une patientèle différente ?

106 MK1: Euh... je pense que ça a touché au début, plus maintenant parce que je pense que ça s'est 107 bien démocratisé. Mais au début, ça touchait des gens qui, qui se posaient plus de questions sur 108 leur santé, qui ne subissaient pas que ce que leur médecin leur disaient. Ils étaient quand même 109 en recherche ... Parce que c'était pas quelque chose de très très répandu, et c'était pas du tout conseillé par les médecins. La majorité des médecins ne voulait pas que les gens aillent voir 110 111 des ostéopathes. Donc c'était déjà, des gens qui étaient dans un état d'esprit particulier, donc 112 c'était très agréable parce qu'ils étaient à l'écoute et qu'on pouvait leur expliquer les choses. 113 Maintenant, c'est différent parce qu'il y a tellement d'ostéopathes partout que les gens ... ça 114 devient normal, donc que euh voilà. Au début c'était super motivant pour ça... Donc oui au 115 début, il y a eu une patientèle, moi j'ai fini mes études d'ostéo en 2005, et au début j'avais une 116 patientèle qui était vraiment, très très euh pointue en fait. Des sportifs de haut niveau mais aussi 117 des gens qui souvent pratiquaient déjà des médecines alternatives, qui faisaient même du yoga, 118 de la sophro' des choses comme ça, voilà.

I : Et donc de nos jours, vous dîtes que ce n'est plus le cas ?

104

105

119

MK1: C'est... y'en a encore, certains. Mais la majorité, ils vont chez l'ostéo comme si ils allaient chez le kiné avant, quoi. Généralement, ils viennent quand ils ont un symptôme. Et

- après certains, quand ça va, ils ont l'idée de venir en prévention. C'est rare de voir des gens,
- alors qu'ils n'ont jamais rien eu, qui viennent comme ça.
- 124 **I : Et euh...**
- 125 MK1: Moi j'utilise beaucoup plus de techniques d'ostéo que de kiné. Moi j'ai aucun appareil
- de physio, j'ai rien du tout, je fais tout manuellement, quoi. J'ai même pas de quoi utiliser euh,
- du froid, euh, du chaud, voilà. J'ai rien du tout, j'ai juste ma table et c'est tout. Donc je fais des
- 128 techniques de renforcement musculaire, de euh, je conseille sur des rééducations
- proprioceptives, des choses comme ça. Mais, euh, la majorité du temps j'utilise quand même
- 130 de l'ostéo. Voilà.
- 131 I: Dernière question, depuis la réforme des études de MK de 2015, la masso-
- kinésithérapie se tourne de plus en plus vers l'Evidence Based Practice, c'est-à-dire la
- pratique basée sur les faits scientifiques. Et on voit de plus en plus de kinés se former à
- des médecines alternatives ou complémentaires. Or, les effets de ces techniques ne sont
- que très peu éprouvés par les études. Est-ce que vous trouvez ça paradoxal ? et si oui,
- 136 comment expliqueriez-vous ce paradoxe?
- 137 MK1: Bah pas du tout, je ne trouve pas ça paradoxal. En fait je trouve que le problème à l'heure
- actuelle c'est que, c'est vrai pour la kiné mais c'est vrai aussi pour, je trouve, la médecine aussi
- 139 ... C'est qu'on fait des diagnostics sur des résultats d'examens. C'est des diagnostics qui sont
- faits sur du chiffré etc, alors que bon, il y a quand même d'autres choses à observer que des
- chiffres. Et ça c'est, c'est d'ailleurs ce qu'arrive à exprimer la majorité des patients... euh... ils
- sentent bien qu'il y a un problème, on ne les ausculte plus, on leur demande juste de faire des
- examens et les médecins reçoivent les résultats et on leur dit « le diagnostic c'est ça ». Euh,
- bah, on voit aussi le cas des téléconsultations qui sont arrivées avec le covid mais qui finalement
- se généralisent pour des trucs euh voilà... Euh, moi je vois, j'ai des patients que je reçois pour
- la première fois, qui arrivent, et la première chose qu'ils font c'est de poser leurs résultats sur
- le bureau et puis ils me disent : « bah voilà, j'ai ça ». Voilà, en fait, ils ne me parlent même pas
- de leurs symptômes, ils me parlent juste des résultats de leurs examens. Voilà, donc là à mon
- avis il y a un souci. Et je pense qu'une partie de la population, y'a qu'à voir l'attrait pour le
- yoga et pour toutes ces techniques-là, les gens se rendent compte qu'il y a autres choses que ça,
- 151 considérant l'être humain. Et je trouve que si la kiné va que dans le sens du factuel etc, des
- résultats d'examens, ça va mal se terminer. Déjà, moi je trouve ça navrant la façon dont les
- cabinets, moi j'ai fait beaucoup de remplacements en début de mon activité, et je vois que le

154 problème s'accentue, et je vois que les retours sont pas terribles ; c'est que des gens sont gérés, 155 ils sont mis sous des appareils, c'est quasiment plus personnalisé. En fait les kiné ne savent plus 156 faire un interrogatoire, ils ne savent plus faire un bilan, ils lisent une ordonnance et après tout 157 le monde a, à peu près, le même traitement. Sauf que les électrodes, on ne les met pas au même 158 endroit, mais y'a que ça qui change! C'est à mon avis, un énorme piège qui a été tendu par 159 l'industrie des appareils de physio, en collaboration, bien sûre, avec les logiciels qu'utilisent les 160 médecins pour faire les prescriptions. Et du coup, bah voilà, les kinés se transforment en espèce de salariés des appareils de physiothérapie. Ils mettent en place des traitements qui ont été 161 162 préprogrammés par des boîtes qui font de la physio et voilà. Dans les cabinets, on a une 163 succession de postes où on branche les gens à des appareils et c'est assez... enfin moi je pense 164 que ça, ça va poser problème.

I : Du coup vous, vous n'étiez pas du tout dans cette optique de prise en charge, et l'ostéopathie vous a permis de prendre le patient dans sa globalité ?

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

MK1: Exactement, c'est complètement l'opposé, en fait. En tout cas, moi la façon dont je travaille, c'est tout à fait l'opposé. Alors c'est vrai que, quand y'a des gens qui me voient travailler, ils ont l'impression que j'utilise les mêmes outils, parce que c'est vrai, je ne réinvente pas toutes les techniques. Mais quand on sent ce qu'il se passe dans le corps des patients, on ne met pas au même endroit la pression, la contre pression, on ne met pas la même pression parce que justement on sent ce qu'il se passe. Du coup, euh, chaque traitement est individualisé. Et je vois moi, beaucoup de patients qui reviennent... ici on a beaucoup de gens qui ont ici une résidence secondaire et donc qui se font traiter le reste de l'année à d'autres endroits dans des cabinets traditionnels en kiné euh ... les retours sont pas très souvent élogieux. Ah bah ils en ont marre qu'on les mette dans un box et qu'on revienne vingt minutes après, on change l'appareil, on les masse deux minutes et après c'est terminé quoi. Donc euh, ça, ça existait déjà quand j'étais en début d'activité mais je vois que ça a augmenté, ça a augmenté, le problème... Donc après il se pose la question du temps que l'on a à accorder à un patient. C'est-à-dire qu'avec les honoraires qui ne sont pas réévalués à leur juste valeur, on est obligé de prendre plusieurs patients en même temps et c'est qui fait chuter la qualité des traitements en kiné. Et ça c'est... c'est pas bon du tout, quoi. Mais bon, c'est pareil, on est pris au piège de ce système aussi. Et je pense qu'à l'heure actuelle, si je ne me trompe pas, quand on signe une convention avec la CPAM on s'engage à prendre qu'un seul patient par demi-heure, donc je pense qu'il doit y avoir quatre-vingt-dix-neuf pourcent des kinés en France qui doivent être dans l'illégalité! Donc tout le monde, ne dit rien, car tout le monde sait qu'il est dans l'illégalité,

- donc le système... bah on n'a plus rien à dire et on doit juste obéir à ce que la caisse nous dit et
- puis voilà, les kinés ne disent rien. Chacun travaille dans son coin, en espérant qu'il ne soit pas
- 189 attrapé.
- 190 I : En fait, d'après ce que vous dîtes, c'est comme un cercle vicieux. Les honoraires de
- 191 kiné ne sont pas revalorisés donc les kinés se contentent du minimum et puisqu'on se
- 192 contente du minimum, on n'est pas revalorisé ...
- 193 MK1: Exactement ! et du coup la qualité des soins n'est pas bonne, parce que pour garder un
- cabinet comme ça, comme le mien, bon j'ai de la chance d'avoir beaucoup d'espace, mais tout
- seul, c'est pas possible normalement. En ayant un patient par demi-heure, c'est juste pas
- 196 possible. Donc ça veut dire que dans un cabinet comme ça euh... normalement y'a trois ou
- quatre kinés, entre ceux qui sont à domicile etc... donc à la limite après les patients sont les uns
- sur les autres, ça pose aussi de sacrés problèmes aussi hein... Moi je vois, quelqu'un euh... j'ai
- des collègues qui ont des cabinets où presque les gens se voient, ça pose des problèmes parce
- que du coup les patients sont pas forcément détendus. Ils ont des gens à côté d'eux, ils sont en
- 201 sous-vêtements parfois... et même pour la confidentialité et le secret professionnel... C'est
- super gênant, voilà, et puis pour l'hygiène aussi. Parce que quand vous faites tourner un cabinet
- 203 avec trois, quatre kinés qui font tourner des patients là-dedans, pour garder un bon niveau
- d'hygiène... c'est quelque chose! Voilà, je pense vous avoir tout dit!
- 205 I: Ecoutez, merci beaucoup, si vous n'avez plus rien à ajouter, je peux couper
- 206 l'enregistrement.
- 207 MK1: bah écoute, je pense que c'est bon... En tout cas je trouve ton sujet intéressant et après
- si tu décides de te former en ostéopathie, ce qui est intéressant c'est d'avoir déjà une patientèle
- 209 en kiné parce que immédiatement, quand tu fais ta formation derrière, tu peux tout de suite
- 210 commencer à proposer ça à tes patients déjà. Et du coup quand tu retournes au séminaire
- suivant, t'as des questions, tu vois ? C'est super important, c'est comme ça que tu ne perds rien.
- I: Et vous c'est ce que vous aviez fait, d'implémenter petit à petit des techniques d'ostéo?
- 213 MK1: exactement, oui, moi j'étais Outre-mer, j'étais à St Barth' quand j'ai commencé, donc la
- seule école qui me permettait de me former, j'ai eu de la chance, elle permettait de pas faire des
- 215 weekend de formation mais de faire plusieurs mois, répétés en fait. Donc euh, je rentrais, je me
- 216 formais pendant un mois, je repartais et après j'avais six mois voire un an pour tout
- 217 expérimenter. Voilà, donc ça, ça a été super pour moi.

218 I : Ok, d'accord... Et quels ont été les retours de la patientèle quand vous avez commencé 219

à implémenter justement les techniques que vous aviez apprises en formation?

220 MK1 : Bah directement, très rapidement ça a été de super retours, c'est très très rapide. Après 221 ça dépend des techniques que tu vas utiliser. Si tu te formes au structurel, le problème c'est qu'il y a beaucoup de jeunes ostéopathes qui s'arrêtent au structurel parce que t'as pas besoin 222 223 d'avoir une perception très fine. Tu vas appliquer des techniques où tu vas faire des thrust 224 toujours dans le même sens et ils ne font pas l'effort de chercher à sentir ce qu'il se passe. Voilà, 225 c'est ce qui va vraiment différencier les quatre-vingts pourcent des ostéopathes qui font du 226 structurel, des vingt autres pourcent qui ont vraiment cherché à sentir ce qu'il se passait... Et 227 quand tu reçois quelqu'un qui a déjà eu des séances de chiro ou d'ostéo faite avec des techniques 228 structurelles et qui n'a pas dosé correctement, ça se sent tout de suite, parce que le patient met 229 en place des systèmes de défense en fait, donc c'est long parce qu'il faut les remettre en 230 confiance etc. C'est même de l'ordre du réflexe, il faut y aller tout doucement, et ça se sent tout 231 de suite! Moi de toute façon, je ne force pas sur quelqu'un qui se défend ... Juste pour 232 l'anecdote, il m'est arrivé deux fois d'avoir des patients, sur ma table, si j'avais forcé, ils 233 auraient... un était mort et l'autre était paraplégique... Un, c'est un médecin qui m'envoie un 234 patient avec une douleur cervicale et qui comprenait pas ce qu'il se passait... Si j'avais fait la 235 moindre manipulation en force sur les cervicales, je finissais de lui déchirer la carotide. Il avait 236 la carotide qui était en train de se déchirer, donc il mourrait sur l'instant. Après le deuxième, 237 c'était un jeune, il avait une douleur thoracique, autour de la huitième dorsale à peu près, et 238 pareil j'aurais utilisé des techniques pour passer en force... en fait il avait une tumeur sur une 239 vertèbre, et là où elle était placée, la tumeur aurait éclaté, et la moelle épinière y passait donc 240 euh... c'est pour dire que des techniques de thrust faites sur de la douleur, c'est un gros risque. 241 Même si c'est un patient envoyé par un médecin. Parce que je veux dire, moi, quelqu'un ... 242 mes patients auraient su qu'un patient était mort sur ma table, j'aurais eu beau dire « oui mais c'est pas de ma faute, c'est un médecin qui me l'a envoyé », le problème était le même. Tu peux 243 244 fermer ton cabinet et aller t'installer à plusieurs centaines de kilomètres.

I : C'est sûr... Et donc c'était par rapport à l'interrogatoire et aux signes qu'ils vous ont

246 rapporté que vous avez suspecté quelque chose ...

- 247 MK1 : Moi j'ai pas diagnostiqué, je l'ai su après, dans les deux cas, c'est les médecins qui
- m'ont appelé en me disant carrément « euh, bah vous avez eu du bol, vous avez bien fait de pas 248
- forcer parce que là y'avait un problème grave ». Les deux fois, c'est les médecins qui m'ont 249

appelé. En fait c'est simplement que moi j'ai respecté la douleur du patient, c'est-à-dire que j'ai commencé à me mettre en position pour faire les techniques, et quand j'ai commencé à travailler sur les tissus etc j'ai vu qu'il y avait quelque chose de pas normal. Voilà, il y a une défense, en fait, qui s'installe, et j'ai pas insisté. Voilà. Juste pour dire qu'il faut prendre le temps de se former au niveau de la perception et en plus c'est beaucoup plus intéressant que de faire des *thrust* toute la journée dès qu'on voit une lombalgie. Après c'est vrai que moi j'ai des patients qui viennent et qui me disent « c'est normal que ça n'ait pas craqué? » parce qu'on les a conditionnés en leur disant pour que ça marche 'faut que ça craque ... Et c'est en leur montrant que ça marque sans faire craquer qu'on arrive à les déconditionner... Voilà.

I : Merci beaucoup, encore une fois, pour le temps que vous m'avez accordé.

Annexe III : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°1

Entretien N°1				
Catégories	Exemple de citations	Références (n° de lignes)	Fréquences d'apparition	Observations diverses
Catégories ident	ifiées a priori			
Effets psychologiques	-	-	0%	Catégorie non mentionnée
Prise en charge globale du patient	« quand on sent ce qu'il se passe dans le corps des patients, on ne met pas au même endroit la pression »	lignes 170-171	34%	
	« chaque traitement est individualisé »	ligne 172		
	« les kinés se transforment en espèce de salariés des appareils de physiothérapie »	ligne 160-161		
Sensibilité aux MAC	« j'ai rencontré, dans les autres disciplines, des gens qui avaient déjà cette double formation » « j'ai eu la chance, déjà	ligne 11	20%	Influence du milieu sportif et professionnel très
	d'intégrer le sport de haut niveau du coup qui était demandeur de résultats »	lighes 89-90		importante.
	« j'ai eu la chance d'intégrer un cabinet où il y avait un kiné ostéopathe qui était très performant »	lignes 93-94		
Efficacité	« j'avais pas l'impression d'être très efficace » « avoir des patients	ligne 14	27%	En tant que MK, il se sentais limité en termes d'efficacité.
	qu'on arrive à soulager en une, deux, trois séances »	lignes 62-63		d cincacite.
	« il fallait que j'arrive à soigner les gens, à les soulager »	lignes 99-100		

Profit	« c'est incroyablement	ligne 63	19%	Le profit est	
	gratifiant »			financier,	
				mais	
	« En ayant un patient par	lignes 195-196		l'ostéopathie	
	demi-heure, c'est juste			lui a permis	
	pas possible »			d'acquérir	
				des nouvelles	
	« se former au niveau de	lignes 253-254		compétences.	
	la perception »				
Nouvelles catégories mentionnées dans l'entretien					
-	-	-	-	_	

Annexe IV: Retranscription de l'entretien avec le MK n° 2

- 1 I: Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'accordez.
- 2 MK2 : Avec plaisir !
- 3 I: Afin de vérifier que les critères d'inclusion sont bien remplis, pouvez-vous me
- 4 confirmer que vous avez été masseur-kinésithérapeute et que vous êtes formée à la
- 5 microkinésithérapie?
- 6 MK2: Tout à fait, tout à fait j'ai été kiné jusqu'à y'a un an et demi et je suis maintenant
- 7 microkiné.
- 8 I: Ok, super. Du coup, est-ce que vous pourriez me dire pour quelles raisons vous êtes-
- 9 vous intéressez à la microkiné?
- 10 MK2 : Alors euh, j'ai une de mes amies qui m'en parle depuis qu'on est diplômées donc depuis
- une quinzaine d'années. Et euh, ça ne me parlait pas spécialement. Je trouvais ça intéressant
- mais voilà, c'était un peu moins cartésien que ce que je ne le suis. Et puis, petit à petit, l'envie
- de faire autre chose, d'élargir un peu le champ de compétences... la kiné est un beau métier
- mais euh... on est limité dans certains trucs et j'avais envie de faire autre chose.
- 15 I : D'accord... d'accord... est-ce que vous aviez fait, vous, des séances de microkiné pour
- vous, avant de vous former?
- 17 MK2: Tout à fait, oui, j'ai fait deux séances avant de me former... avec deux praticiens
- 18 différents.
- 19 I : ... avec deux praticiens différents ... et ça a eu du coup, quel effet sur votre envie de
- vous former, ça la déclenché, ou ça a renforcé une envie qui était déjà là?
- 21 MK2 : Alors la première... Après la première séance, ça m'a posé plus d'interrogations, j'ai été
- surprise. Et la deuxième avec l'autre praticien a renforcé l'envie de me former.
- 23 I: D'accord. Est-ce que vous pourriez me dire... euh... chez un patient, dans quelles
- 24 situations vous êtes amenée à utiliser la microkiné?
- 25 MK2 : Ça touche un peu différents types de pathologies, tant sur des douleurs musculaires que
- sur des maux de têtes, des troubles du sommeil, des troubles de l'apprentissage, la digestion...
- de tout ça... Après ça dépend de la problématique mais en tout cas ça a un champ d'action qui
- est assez large.

- 29 I: D'accord. Et pour des pathologies musculosquelettiques par exemple, est-ce que c'est
- 30 plutôt sur du chronique essentiellement ou on peut agir en aigu?
- 31 MK2 : On peut agir en aigu, après c'est l'avantage de cette technique, c'est ce que j'aime bien.
- 32 On peut agir... on fait généralement deux séances, espacées d'environs trois semaines, un mois
- chacune, et euh... on est bon. Après pour des pathologies chroniques, c'est possible aussi... ça
- peut aider, ça ne soigne pas une pathologie chronique genre Parkinson, ça ne va pas soigner ça.
- La kiné est plus efficace, on va dire, sur la mobilité au quotidien etc. Mais ça peut aider au
- 36 niveau moral, angoisse, tout ça. Et donc à raison de ... ça dépend du patient, et du bien être
- qu'il en ressort, je sais pas, on peut dire tous les quatre, six mois, ça entretient un petit peu.
- I: Je vois. Et lorsque vous étiez simplement kiné, ce qui est pas mal déjà évidemment, est-
- 39 ce que vos patients ils étaient demandeurs d'une prise en charge un peu plus globale, ou
- 40 c'est simplement votre envie personnelle qui vous a amené à la microkiné?
- 41 MK2 : Alors, demande des patients par rapport à la microkiné, non parce que c'est peu connu.
- 42 La méthode globale ils l'avaient déjà parce que je faisais du Busquet, donc ils avaient déjà une
- prise en charge globale, je pense. Il faudrait leur demander à eux, mais je pense qu'ils étaient
- plutôt contents de la prise en charge en globalité. C'est plus moi, j'avais l'impression qu'il me
- 45 manquait quelque chose, voilà. Mais parce que ça fait quinze ans que je suis kiné et que j'adore
- 46 mon métier et qu'il faut chercher autre chose. Il y a beaucoup d'amis de ma génération qui
- 47 cherchent d'autres formations pour aller chercher un peu plus loin ou différemment.
- 48 I : Je comprends... pourriez-vous me dire quels ont été les apports de la microkiné à votre
- 49 façon de prendre en charge les patients?
- 50 MK2 : Bah alors après, c'est particulièrement différent, parce que j'ai vendu mon cabinet de
- 51 kiné pour me consacrer à la microkiné. Donc forcément ma prise en charge est différente parce
- 52 que ce sont des gens que je ne vois plus euh... une fois par semaine. Je les vois une fois,
- 53 potentiellement je les vois encore une fois après et c'est tout. Après j'ai des nouvelles, y'en a
- 54 qui rappellent un an après mais euh voilà... Donc la prise en charge est radicalement différente,
- vraiment rien à voir. Et après c'est pas tout à fait les mêmes patients non plus, parce que
- 56 forcément c'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale donc ça crée aussi un changement de
- de patientèle. Et de toute façon je les réoriente vers de la kiné aussi parce que la microkiné ne
- fait pas tout et il faut quand même se rééduquer et la kiné est tout de même importante.

- 59 I : Vous m'avez parlé du changement de patientèle, est-ce que vous pourriez développer
- on peu sur ce point? En quoi elle a changé ...
- 61 MK2: Alors essentiellement, alors non pas essentiellement, mais la prise en charge
- 62 financièrement ça change. Il y a des Mutuelles qui remboursent mais pas toutes, donc forcément
- 63 ça fait un tout. Après euh... et après non, j'avais des anciens patients qui viennent parce que
- 64 j'en avais parlé au cabinet. Ça a plus changé au niveau... effectivement ceux ceux qui euh...
- 65 ça va être mal formulé, vous enregistrez, je fais attention, euh... comment on va dire ça ... Ceux
- qui veulent aller chercher un peu plus loin... voilà. Par rapport à des ... parce qu'après ça ne
- parle pas à tout le monde la microkiné... En fait, je pense qu'on a besoin d'autre chose, je ne
- 68 pourrais pas parler à la place des autres kinés mais... ouais, on a besoin d'autre chose. C'est un
- 69 beau métier la kiné, mais à un moment donné tu tournes un peu en rond, t'as les mêmes patients
- qui reviennent... Moi ce qui me m'énervait, on va dire ça comme ça, c'est les gens qui venaient
- parce que c'est facile, c'est gratuit, vous me faîtes un massage une fois par semaine. Et en fait,
- ce raisonnement-là était un peu fatiguant à la longue et encore je pense que le cabinet était fait
- 73 ... ça évitait déjà une bonne partie de ces patients-là qui venaient parce que c'est gratuit. Le
- truc du « je ne fais pas d'effort, je ne m'occupe pas de moi mais je viens me faire masser » c'est
- ... Et c'est pour ça que je trouve que ... j'ai une amie qui se spécialise en micro-nutrition voilà...
 - I : D'accord, et donc selon vous, il y a des bénéfices qu'on a en microkiné qu'on ne peut
- pas avoir en kiné ? ou des bénéfices différents ?
- 78 MK2 : Alors je pense qu'on a des bénéfices qu'on ne peut pas avoir en kiné. Alors on peut
- 79 travailler sur d'autres choses, c'est ça qui est intéressant aussi. C'était ça aussi qui était un peu
- le but d'avoir une autre formation, c'était d'avoir quelque chose qu'on ne pouvait pas avoir en
- 81 kiné. Euh... ça peut avoir un champ d'action qui est plus large que la kiné. Après ça reste
- 82 complémentaire ... voilà c'est pas ... Au téléphone tu m'as dit les thérapies alternatives ...
- 83 I : Oui, la dénomination qui est utilisée c'est « médecines alternatives et complémentaires
- 84 » ...

- MK2 : Oui c'est plutôt complémentaire. Parce qu'alternatif ça a toujours un côté péjoratif. Alors
- que le côté complémentaire est important, tout s'intrique ... Donc oui ce sont des effets
- 87 totalement différents sur un champ d'action beaucoup plus large.
- 88 I: Je comprends... je comprends... et au niveau de votre organisation en tant que
- 89 professionnel est-ce que vous avez eu des changements?

- 90 MK2 : Je voulais aussi effectivement changer... alors le cabinet... j'avais envie de changement,
- 91 essentiellement. Et l'organisation alors.. ça a été un peu tout en même temps parce que j'ai
- ouvert ici juste après le confinement et trois mois après j'étais enceinte et en arrêt, parce que le
- 93 début de la grossesse a été un peu... voilà. Donc en organisation pour l'instant je ne suis pas la
- 94 plus organisée justement. Et euh, j'ai repris depuis septembre et la patientèle se développe mais
- 95 je ne suis pas occupée H24 tous les jours. Ça se développe petit à petit, c'est long parce que
- 96 c'est peu connu, faut que ça se fasse petit à petit.
- 97 I : Je rebondis sur quelque chose que vous m'avez dit ... il y a des patients que vous aviez
- 98 en kiné qui sont venus vous voir en microkiné c'est ça?
- 99 MK2 : Oui.
- 100 I : Et ils vous ont fait un retour de cette séance ?
- 101 MK2 : Bah généralement euh... alors attends... bah non, généralement ça va plutôt bien ! Après
- faudrait leur poser la question à eux, ça serait plus euh objectif. Voilà, y'en a quelques un qui
- reviennent une fois par an ou quoi. Y'en a qui ... en partant j'avais dit que j'ouvrais de la
- microkiné donc ils s'étaient renseignés et qui m'appellent maintenant et voilà. Après ma façon
- de faire en tant que micro... on fait une séance par exemple aujourd'hui et je rappelle les gens,
- moi, trois semaines après pour voir comment ils vont. Pour voir comment ça a été après la
- séance, tout ça. Et en fonction de ce qu'ils disent, on refixe un deuxième rendez-vous, voilà.
- Donc généralement j'ai un retour au bout de trois semaines quand je les appelle. Voilà. Soit, ils
- trouvent qu'ils vont mieux et on est bon, soit une deuxième séance est nécessaire, soit ils ont
- pas forcément senti d'effets ou quoi et ils ne reviennent pas, c'est assez variable.
- 111 I : Et ceux qui reviennent un an après, c'est pour de l'entretien ou essentiellement parce
- que y'a des douleurs qui sont revenues ?
- 113 MK2 : J'ai un peu les deux... mais souvent c'est parce que y'a des douleurs qui reviennent...
- parce que y'a aucune technique qui est magique, ne nous mentons pas, et euh... même si tous
- les formateurs voudraient dire que leur méthode est miraculeuse... je veux dire, si on ne
- s'entretient pas euh ça ne marche pas. Donc en microkiné c'est pareil, ça ne sauve pas le monde
- 117 non plus...
- 118 I : Et dernière question... depuis 2015 il y a eu la réforme des études de kiné et la masso-
- kinésithérapie en générale se tourne de plus en plus vers l'Evidence Based Practice, donc
- la pratique basée sur les faits scientifiques. Et on voit de plus en plus de kinés se former à

- des médecines alternatives ou complémentaires. Or, les effets de ces techniques ne sont
- que très peu éprouvés par les études. Est-ce que vous trouvez ça paradoxal ?
- 123 MK2: Non je ne trouve pas ça paradoxal, parce que je trouve que quand on apprend un métier,
- 124 il faut l'apprendre de manière cartésienne, logique etc pour après pouvoir ...Notre formateur
- en Busquet, donc quelque chose qui est ... 'fin une formation qui est quand même ... 'fin c'est
- de la kiné, c'est connu, reconnu, voilà. Donc, il nous disait : « il faut d'abord apprendre à
- 127 colorier sans dépasser pour après aller faire de l'art abstrait ». Et en fait là c'est un peu le même
- principe, je trouve ça très bien que la kiné devienne plus scientifique... Moi à l'époque ça
- m'avait choquée parce que ... moi j'ai fait mes études en Belgique donc y'a longtemps. Et je
- suis arrivée à Nice et j'ai travaillé à l'hôpital. Et les stagiaires en dernière année de kiné, me
- disaient qu'en fonction de là où ils avaient fait leur stage, s'ils avaient fait leur stage à l'Archet
- ou à Pasteur, ils n'avaient pas la même formation... C'était très choquant. Donc je trouve ça
- très bien que la kiné à l'école devienne beaucoup plus scientifique, cartésienne, universitaire,
- c'est... pour moi que c'est important. Et je pense par contre qu'il faut garder en tête qu'on ne
- maîtrise pas tout et qu'il y a d'autres choses que ça. Et que le ... euh... par exemple la microkiné
- elle travaille sur le rythme vital et c'est ceux sur quoi les ostéos aussi travaillent pour le viscéral
- et c'est le truc qui nous met en opposition avec l'Ordre parce que c'est le truc qui n'est pas
- 138 prouvé scientifiquement ... Et euh... Après si on doit tout prouver scientifiquement,
- effectivement y'a pleins de choses qu'on ne fait pas, même en kiné ... Je dis pas... moi je sais
- pas... je ne m'y connais pas assez mais on ne peut pas non plus tout prouver. On est plein
- d'énergie, on est plein de choses et la tête et le corps sont liés et voilà. Après c'est très bien que
- les études soient universitaires et que les kinés soient cartésiens et pratico-pratiques et qu'ils
- arrivent à avoir une bonne prise en charge. Et après chacun se développe, voilà... Y'a beaucoup
- d'hypnose qui se développe aussi, la gestion de la douleur... voilà c'est aussi intéressant... Ce
- qui se passe même en kiné respi avec la brochiolite etc, pour moi ça a un intérêt, mais après
- 146 c'est pareil, ça dépend comment c'est pratiqué. Les kinés qui font de la kiné respi en mettant
- une sonde dans le nez du bébé, on n'a pas besoin d'eux. Par contre pour apprendre aux parents
- 148 au quotidien comment gérer un enfant en début de rhino pour éviter que ça tourne en
- bronchiolite, là le kiné est intéressant.

I: Oui, effectivement...

- 151 MK2: Si on leur apprend pas aux parents bah ils ne connaissent pas, ils sont pas faits pour ça...
- Donc voilà, effectivement, c'est... le champ est vaste!

- 153 I: Ecoutez, merci beaucoup, si vous n'avez plus rien à ajouter, je peux couper
- 154 l'enregistrement.
- 155 MK2 : Parfait, c'était rapide !

Annexe V : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°2

Entretien N°2				
Catégories	Exemple de citations	Références (n° de lignes)	Fréquences d'apparition	Observations diverses
Catégories ident	ifiées a priori			
Effets psychologiques	« ça peut aider au niveau moral, angoisse, tout ça »	lignes 35-36	4%	Seule MK à mentionner cette catégorie.
	« ça dépend du patient, et du bien-être qu'il en ressort »	lignes 36-37		
Prise en charge globale du patient	« la méthode globale ils l'avaient déjà parce que je faisais du Busquet »	ligne 42	10%	Le MK2 était déjà initiée à la globalité en kiné.
	« prise en charge globale »	ligne 43		
	« prise en charge en globalité »	ligne 44		
Sensibilité aux MAC	« j'ai une de mes amies qui m'en parle depuis qu'on est diplômées »	ligne 10	10%	Influence d'une amie et de son expérience
	« Après la première séance, ça m'a posée plus d'interrogations, j'ai été surprise. Et la deuxième avec l'autre praticien a renforcé l'envie de me former. »	lignes 21-22		personnelle en tant que patiente.
Efficacité	« la kiné est plus efficace, on va dire, sur la mobilité au quotidien »	ligne 35	8%	
	« y'a aucune technique qui est magique, ne nous mentons pas »	ligne 114		
	« même si tous les formateurs voudraient dire que leur méthode est miraculeuse »	lignes 114-115		
Profit	« l'envie de faire autre chose, d'élargir un peu le champ de compétences »	lignes 12-13	33%	Le fait « d'élargir le champ de compétences »

	« ça a un champ d'action qui est assez	lignes 27-28		est très important
	large »			pour le MK2
	:11	lignes 78-79		
	« on peut travailler sur d'autres choses »			
Nouvelles catégo	ories mentionnées dans l'en	tretien		
Envie de	« Et puis, petit à petit,	lignes 12-13	20%	Nouvelle
changement	l'envie de faire autre chose »	8		catégorie
	« Mais parce que ça fait quinze ans que je suis kiné et que j'adore mon métier et qu'il faut chercher autre chose »	lignes 45-46		
	« C'est un beau métier la kiné, mais à un moment donné tu tournes un peu en rond »	lignes 68-69		
Suivi ponctuel	« on fait généralement deux séances, espacées d'environs trois semaines, un mois chacune, et euh on est bon »	lignes 32-33	14%	Nouvelle catégorie
	« je sais pas, on peut dire tous les quatre, six mois, ça entretient un petit peu »	ligne 37		
	« Donc forcément ma prise en charge est différente parce que ce sont des gens que je ne vois plus euh une fois par semaine. Je les vois une fois, potentiellement je les vois encore une fois après et c'est tout. »	lignes 51-53		

Annexe VI: Retranscription de l'entretien avec le MK n° 3

- 1 I: Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'accordez.
- 2 MK3 : Avec plaisir!
- 3 I: Afin de vérifier que les critères d'inclusion sont bien remplis, pouvez-vous me
- 4 confirmer que vous êtes MK diplômé d'Etat, encore en activité et que vous êtes formée à
- 5 l'ostéopathie?
- 6 MK3 : Oui.
- 7 I: Donc première question, pourquoi vous êtes-vous intéressée à l'ostéopathie dans un
- 8 premier temps?
- 9 MK3 : Euh... ça faisait quelques années que je pratiquais en kiné, j'ai fait des formations qui
- prônaient un peu la globalité de l'être humain et c'est ce qui me manquait un peu dans la kiné
- 11 classique. Donc je suis d'abord partie sur du Busquet qui m'a beaucoup intéressé et il me
- manquait encore des clés et comme je suis quelqu'un qui est très curieuse et qui aime découvrir
- pleins de choses, je trouve que tout est complémentaire. Donc je suis partie en ostéo pour
- 14 appréhender cet aspect global, des nouvelles techniques, une autre vision et euh... et avec une
- 15 autre façon de penser. Carrément.
- 16 I : D'accord, et est-ce qu'avant de vous former en ostéopathie, vous aviez fait des séances
- pour votre usage personnel?
- 18 MK3 : Oui, oui, j'ai toujours été chez l'ostéo... même avant d'être kiné.
- 19 I: D'accord, et vous pensez que cet usage personnel... il a pu avoir un impact sur cette
- 20 envie de vous y former?
- 21 MK3 : Ouais... Je pense qu'il y a toujours un lien. C'est déjà une porte ouverte. Après euh...
- 22 je dirais oui et non. Oui, parce que c'est une porte ouverte. Et non, parce qu'en fait on n'a
- 23 aucune idée vraiment de ce qu'il y a dans la tête de l'ostéo quand on va se faire traiter en tant
- que patient mais ... mais du coup voilà...
- 25 I : Et avant de vous former à l'ostéopathie, vos patients étaient-ils demandeurs de ce type
- 26 de prise en charge?
- 27 MK3 : Oui, oui très demandeurs... Y'en a qui allaient voir l'ostéo avant et après ils venaient en
- 28 kiné parce qu'il restait des choses à faire dans la longévité. Y'en avait au contraire, qui venaient

- 29 en kiné et après que j'étais amenée ou moi, ou le médecin à les diriger en ostéopathie et y'en a
- qui n'avaient jamais fait de d'ostéo de leur vie. On a un peu tout type de patient, ouais... Et
- 31 contre toute attente, je ne m'y attendais pas, mais y'a eu des patients, que je connaissais en kiné,
- et qui sont venus me voir en ostéo. Je m'y attendais pas, parce que c'est pas la même approche
- mais oui, y'en a eu.

34 I : Et quels ont été leur feedback?

- 35 MK3 : Alors, oui, alors, du coup j'ai dû leur euh... c'est compliqué parce que quand on a la
- double casquette c'est difficile de pas reproduire ce qui leur plaisait en kiné. Donc du coup il
- 37 faut repartir de zéro, bien expliquer avant, mais une fois que c'est compris et que c'est clair, ils
- 38 étaient plutôt satisfaits. Ils ont bien compris que c'était différent, que c'était pas du tout le même
- 39 suivi et tout donc je pense qu'ils ont bien compris et qu'ils ont vu l'avantage des deux
- 40 professions.

41 I: Ok, cool. Maintenant, j'aimerai savoir dans quelles situations vous utilisez

- 42 l'ostéopathie?
- 43 MK3: Euh...C'est-à-dire?

44 I: Euh... pour quels types de patients ? en aigu ? en chronique ?

- 45 MK3: Euh... J'utilise de l'ostéopathie quand euh... On peut avoir de tout, de l'aigu, du
- 46 chronique. Il peut venir pour ... Souvent quand c'est des gens qui ne connaissent pas trop, ils
- 47 viennent pour de l'aigu, c'est ce qu'on a le plus. Et ensuite, en découvrant, en discutant avec
- eux, ils se rendent compte en fait, qu'il y avait des pathologies chroniques sur lesquelles on
- 49 peut agir. Et là je peux les revoir dans un contexte chronique. Y'en a qui connaissent très bien
- 1'ostéopathie depuis toujours et donc là ils viennent pour des choses chroniques et là je sais où
- 51 c'est que je dois travailler, tout ça. Ça peut être des sphères complètement différentes, que ce
- soit des maux de tête, du viscéral, ça peut être parce qu'il y a un diagnostic médical ou parce
- que c'est un bilan. Ça peut être pour pleins de choses différentes.

54 I: D'accord, j'ai interviewé différents ostéopathes auparavant, pouvez-vous me décrire

55 l'ostéopathie que vous pratiquez ?

- MK3 : Alors nous, dans notre école, on a eu la chance de tout apprendre. C'est-à-dire qu'ils ont
- essayé de nous donner le plus d'outils possibles et sur toutes les sphères possibles. Donc y'a
- des écoles qui font que du structurel, et y'a aussi des écoles qui font beaucoup de crânien et de
- 59 viscéral. Ca dépend beaucoup du domaine et des techniques, donc on a tous les outils. Après

- 60 chaque individu est différent, moi je me sers du structurel, donc du thrust etc, si vraiment le
- patient est en demande déjà, parce qu'il y a vraiment une phobie par rapport à ça. Donc je
- m'assure déjà que le patient est bien d'accord pour le faire ; et si jamais le corps est en demande
- et qu'il n'y a pas de contre-indication. Mais c'est vrai que c'est pas... de prime abord je ne
- travaille pas en structurel, parce que y'a pleins de contre-indications, j'ai des personnes âgées,
- des bébés... donc c'est impossible de travailler que comme ça. Mais non... moi j'essaie
- d'utiliser tout ce que j'ai appris.

67 I: C'est vrai, qu'il y a des patients qui sont hyper demandeurs de thrusts.

- 68 MK3 : Oui! Ah bah, y'en a qui arrivent et qui me disent : « je veux que du structurel ». Donc
- 69 là, tu essaies de travailler beaucoup en ... ça s'appelle des techniques directes. Ils aiment ça, le
- 70 corps répond plutôt bien parce qu'ils ont l'habitude et ils sont bien détendus donc ... Après y'a
- des choses qu'on peut thruster et y'a des choses qu'on ne peut pas, même sur des patients qui
- ont l'habitude. Donc c'est à faire avec parcimonie. Y'en a qui ont besoin d'entendre le « crac »
- et y'en a où il faut surtout pas, et il faudra faire attention parce qu'ils détestent ça. Donc euh...
- si la personne... moi je lui demande, je lui dis « moi là, il va falloir que j'utilise une technique
- en thrust est-ce que vous êtes d'accord », il me dit « oui » ou « non » hein. Et si de prime abord,
- c'est quelqu'un qui aime que le structurel, je vais essayer de lui faire plaisir mais en faisant
- aussi ce qui est judicieux... Parce que desfois c'est pas forcément le cas... Mais c'est vrai qu'il
- y en a, qui sont spécialisés en ... bah les chiros, les chiros, ils font beaucoup... les chiros et puis
- 79 y'a des écoles où ils apprennent que ça...
- 80 I : Je vois, et donc diriez-vous qu'il y a des bénéfices en ostéo qu'on ne peut pas avoir en
- 81 ...
- 82 MK3 : Oui mais dans les deux cas.
- 83 I:... en kiné...
- MK3 : Y'a des bénéfices en ostéo que je ne pourrais pas avoir en kiné et des bénéfices en kiné
- que je ne pourrais pas avoir en ostéo. Donc souvent, en ostéopathie je conduis les patients en
- leur disant « bon, écoutez, j'ai fait ce que j'ai pu, on a réaxé un peu le corps, on a travaillé sur
- ponctuellement... voilà, sur ce que vous avez. Mais comme il y a un terrain chronique il faut
- que vous repartiez chez le kiné pour qu'il travaille ça, ça et ça. ». Donc dans les deux sens...
- 89 I : Et par exemple dans une pathologie qu'on peut traiter en kiné et en ostéo... genre une
- 90 lombalgie, est-ce qu'il y a des effets en ostéo qu'on n'aurait pas en kiné?

91 MK3: A court terme ou à long terme ? parce que c'est pas pareil ... En kiné... tu... ça dépend 92 comment travaille le kiné, c'est toujours pareil y'a énormément d'outils, s'il fait que du 93 massage, euh bien sûre y'a d'autres outils en ostéo qui vont pouvoir aller plus loin. S'il fait déjà des massages avec des étirements... euh... il faut voir si c'est global, si c'est limité à la zone 94 95 de lumbago. Si le lumbago, il vient du lumbago, il va pouvoir aller très loin, si le lumbago, il 96 vient d'un problème de cervicales, bah potentiellement il va être embêté dans sa récupération 97 et donc il va falloir aller un peu plus loin. Faire du global, en kiné je parle hein. Donc après ça dépend, ensuite il peut utiliser de la physiothérapie, donc ça aussi et puis y'a beaucoup de 98 99 patients qui s'autotraitent aussi donc il faut voir ce que le patient fait à la maison aussi. Donc 100 après, ça dépend, c'est évidemment complémentaire, mais parfois y'a pas besoin d'aller voir le 101 kiné ... tout le temps... C'est des techniques différentes, le kiné comme l'ostéo a plusieurs 102 outils différents, y'a des lombalgies qui passent avec un massage parce que la contracture va se 103 détendre. Et y'en a d'autre qui vont s'améliorer avec de l'électrothérapie et du chaud parce 104 qu'on peut pas le toucher... et qu'ensuite ça va couper la boucle motrice et que ça va ... ça 105 dépend des techniques... je t'ai répondu ou pas ?

I : Oui, oui, parfait ! J'ai deux ostéopathes qui m'ont dit qu'ils s'étaient tournés vers l'ostéo pour soulager plus vite leurs patients... est-ce que vous êtes d'accord avec ça ?

106

107

108 MK3: Ouais, y'a des... y'a des... ça dépend, parfois oui, parfois non. Ouais, c'est pour ça aussi 109 qu'en ostéo on a beaucoup d'aigu en ostéo parce que déjà y'a pas besoin d'ordo. Donc le temps 110 qu'il aille chez son médecin, demander l'ordonnance, aller chez le kiné faire deux trois séances pour qu'il arrive à le soulager... Parfois en ostéo, il y va directement, il a mal le matin en se 111 112 réveillant, l'après-midi il va chez l'ostéo, y'a des techniques qui marchent très bien et il peut 113 être soulagé sur le moment. J'en ai beaucoup des comme ça, qui me disent « non, non, non, 114 non, j'ai pas le temps, je travaille beaucoup, j'ai pas le temps d'aller chez le médecin et chez le 115 kiné une fois par semaine donc je viens vous voir, je viens une ou deux fois et ça ira mieux ». 116 On a ce phénomène là aussi, mais attention c'est pas tout le monde. C'est pas pareil, ça dépend 117 quelle patho.

118 I : D'accord, je vois, je vois. Et hormis les bénéfices apportés aux patients, est-ce que vous, 119 en tant que professionnel de santé, l'ostéopathie vous a apporté d'autres bénéfices ?

MK3 : Ouais y'a... enfin, là c'est professionnel et personnel. En fait, on a une autre vision...
une autre façon de penser... une autre vision des choses et du coup ça m'a apportée déjà dans
ma façon de me comporter, dans ma façon de ... bah on explique, on n'est plus en deuxième

intention, quand on est kiné, on se cache un peu derrière l'ordonnance et on est sur une zone. 123 124 Donc on suit un peu ce que dit le médecin et on se cache aussi un peu derrière. En ostéo, on ne 125 peut pas, on est obligé de faire un diagnostic ostéo, un diagnostic d'exclusion d'abord, pour 126 voir si on peut s'occuper du patient ou pas et ensuite il faut complètement se reposer sur nos 127 connaissances, nos ressentis, nos acquis. Et surtout, il faut être capable de diriger vers le 128 médecin, le kiné, si y'a quelque chose de voilà... Et ça, pour moi, c'est super parce que du coup 129 on a ... c'est un peu le Sherlock Holmes du corps humain, et c'est vraiment ça qui me plaisait. Chercher, en fait, euh... par où je vais pouvoir commencer mon traitement. Il vient pour un 130 131 lumbago mais du coup est-ce que je vais vraiment commencer par les lombaires ou est-ce que je peux commencer par un genou, un bassin, une épaule. Donc ça c'est hyper hyper gratifiant 132 133 pour nous et oui effectivement, ce truc de pouvoir soulager plus vite... on va pas se le cacher, 134 c'est très gratifiant aussi! Et personnel aussi, parce qu'on a une vision de penser, de s'alimenter, 135 de voir l'environnement, d'avoir une façon de faire à la maison qui est différente, avec ses 136 enfants, avec son conjoint, tout ça. Ca nous ouvre l'esprit sur un tas de choses c'est hyper 137 intéressant.

I : Et en termes d'organisation, vos journées d'ostéo ressemblent-elles à vos journées de

kiné ?

138

139

140 MK3: Non, en ostéo, c'est très long de développer une patientèle, moi je suis à * en centre-141 ville, on est nombreux, je suis une femme, c'est pas remboursé. Donc les gens ils vont plus 142 facilement voir le kiné parce que y'a un côté gratuité entre guillemets euh... chez l'ostéo, il faut payer... les mutuelles ne remboursent pas toutes... donc y'a aussi un frein à la consommation. 143 144 Et ensuite c'est qu'une fois, donc il faut être vraiment très efficace parce qu'on fidélise ou non le patient sur une seule voire deux séances... Mais vraiment la première séance elle est hyper 145 146 importante. Donc c'est vrai qu'on ne travaille pas du tout de la même façon. Le temps imparti 147 pour chaque patient, il est très différent. Moi je travaillais en kiné, un patient par demi-heure, 148 ce qui est déjà énorme mais c'est ce qui doit être fait. Et en ostéo, c'est trois quart d'heure, une 149 heure par séance, interrogatoire tout compris. Don effectivement, on ne travaille pas du tout de 150 la même façon. Et comme on travaille sur des aspects un peu... on réfléchit peut-être un peu 151 plus sur la pathologie, donc du coup ça fatigue aussi un peu plus. Quand j'ai vu trois patients 152 en kiné, c'est plus reposant que quand j'ai vu trois patients en ostéo, je suis vraiment lessivée. 153 On donne beaucoup d'énergie quand on est en ostéo. Donc voilà, c'est différent, c'est pas les 154 mêmes journées.

- 155 I : Et est-ce que vous diriez que votre patientèle elle a évolué ?
- 156 MK3 : C'est carrément différent ! A part les quelques patients qui m'ont suivie en ostéo, ça n'a
- rien à voir. La patientèle a rien à voir avec ma patientèle de kiné.
- 158 I : Quelles sont les différences majeures entre ces deux types de patientèles ?
- 159 MK3 : Les différences ? En kiné on a une patientèle qui est beaucoup plus fidèle puisque les
- séances elles se font sur plusieurs semaines, sur plusieurs mois parfois. En ostéo c'est de la
- 161 fidélité sur le long terme on va dire, le patient va venir une fois par an pendant dix ans, mais du
- 162 coup je l'aurais vu que dix fois. Mais par contre... ça déjà c'est différent. Quand on ... quand
- on ... j'ai perdu le fils... tu peux me répéter la question ?
- 164 I : Pas de souci, alors je vous demandais quelles étaient les différences majeures entre
- votre patientèle d'ostéo et de kiné.
- 166 MK3 : Ah oui. La patientèle en kiné est beaucoup... en ostéo, elle est beaucoup plus exigeante,
- elle veut du résultat tout de suite. En kiné, ils savent que ça va prendre plus de temps, suivant
- pourquoi ils viennent. Donc ça c'est un peu différent. On a une espèce de laxisme aussi en kiné,
- de par le fait que ça soit gratuit, en tout cas pas payant, des patients qui ont tendance à pas être
- très ponctuels, à ne pas dire quand ils ne viennent pas... voilà on a ce phénomène-là, beaucoup
- plus parce qu'ils ne payent pas. Et du coup s'ils ratent une séance, bah c'est pas grave. On n'a
- moins ça en ostéo, ils sont un peu plus sérieux en ostéo, donc ça aussi c'est très différent. Euh...
- en kiné, on des gens qui ont, on va pas dire des douleurs moins graves mais qui vont venir plus
- facilement quand ils ont mal. En ostéo, on a vraiment des gens qui attendent un maximum de
- temps et qui arrivent avec des douleurs très importantes où là ils peuvent vraiment plus tenir.
- 176 C'est surtout des gens qui sont très très très actifs et qui ont pas beaucoup de temps au niveau
- de leur travail, ou de leur vie de famille. En kiné, c'est des gens qui prennent plus le temps,
- 178 déjà. En kiné c'est plus des arrêts de travail, de retraités, des gens qui peuvent se libérer du
- temps.
- 180 I : Et donc si je comprends bien, vous avez l'air de dire que les patients en kiné sont peut-
- 181 être moins observants?
- 182 MK3: Qu'ils soient moins observants... moi je suis un peu psychorigide, j'aime bien qu'on
- soit bien à l'heure et tout ça ... bon c'est vrai que c'est un manque de respect mais bon, après
- 184 c'est pas tant ça. Les deux me plaisent toujours mais y'a ce côté en kiné où on n'avait moins de
- liberté pour choisir ce qu'on devait faire et sur quelles zones on devait travailler. Ça c'était un

- peu dur pour moi car j'étais cantonnée à une zone, et du coup là ça m'ouvre d'autres portes.
- Mais je sépare bien mes deux professions, quand je fais de la kiné, je fais de la kiné, et quand
- je fais de l'ostéo, je fais de l'ostéo. Mais j'ai continué à faire mes deux casquettes parce que
- 189 déjà j'aime bien faire comme ça mais aussi parce que les deux m'intéressent toujours. Je ne
- travaille pas dans le même cabinet et avec les mêmes professions.
- 191 I : Je rebondis sur ce que vous venez de dire, en kiné, vous vous sentiez bridée par la
- 192 **prescription?**
- 193 MK3 : Oui, oui, bridée par l'ordonnance, par le caractère des patients, par ce système qui est
- un peu trop fermé et pas assez libre. Ça fait des années que les médecins ne doivent plus mettre
- le nombre de séances à réaliser, mais ils le font toujours. Y'en a qui détaillent la séance, genre
- sur un lumbago ils te mettent physio, massage ... Et puis même pour un lumbago, ils te mettent
- lumbago, donc en vrai, t'as pas trop le droit d'aller voir les cervicales etc. Le pire c'est quand
- il y a marqué « massage exclusivement » et que toi tu veux faire un étirement et que le patient
- te dit « mais y'a marqué que massage sur l'ordonnance ». On est hyper frustré, parce qu'on sait
- que ce qui lui ferait du bien à cette dame c'est peut-être de l'étirer, de travailler sur d'autres
- structures mais non elle, elle veut que des massages. Elle a vu ça sur l'ordonnance ou elle a
- demandé au médecin d'écrire ça, parfois c'est comme ça que ça se passe... Oui effectivement,
- 203 c'est un peu... la ... la bride ...
- 204 I: Ok, dernière question, depuis la réforme des études de MK de 2015, la masso-
- 205 kinésithérapie se tourne de plus en plus vers l'Evidence Based Practice, c'est-à-dire la
- pratique basée sur les faits scientifiques. Et on voit de plus en plus de kinés se former à
- des médecines alternatives ou complémentaires. Or, les effets de ces techniques ne sont
- que très peu éprouvés par les études. Est-ce que vous trouvez ça paradoxal ? et si oui,
- 209 comment expliqueriez-vous ce paradoxe?
- 210 MK3 : Bah... après dans tous les systèmes scolaires, ils sont obligés de mettre des lignes
- directrices parce que sinon ça part dans tous les sens. Alors moi je trouve ça super qu'on soit
- passé à cinq ans parce qu'on a une meilleure reconnaissance. C'est un peu paradoxal dans un
- certain sens mais d'un autre côté, c'est important d'avoir la théorie et après c'est bien de pouvoir
- faire en fonction de sa pratique. On a un métier où on est vachement libre, quand même, même
- 215 je dis que par rapport à l'ostéo machin. Mais c'est quand même un métier qui est hyper libre,
- on peut faire du salariat ou du libéral, donc après à toi de voir... Donc finalement c'est
- paradoxal mais ils nous laissent quand même la liberté une fois qu'on est diplômé. Donc oui

- c'est paradoxal mais c'est quand même bénéfique. C'est bien d'avoir eu ce contexte avant, 218 comme ça te fait une vision des choses et après c'est à toi d'avoir ta propre vision des choses. 219 220 Finalement je trouve pas que ça soit très dérangeant. Pourquoi ça choquerait qu'il y ait des 221 kinésithérapeutes formés en ostéo alors qu'il y a des médecins qui sont ostéos aussi. La science 222 c'est bien, mais c'est difficile de tout prouver, même en kiné. Quand on regarde les grades de 223 recos HAS en kiné parfois c'est très faible... Donc ouais... C'est vrai que la science c'est 224 important, pour améliorer et harmoniser les pratiques mais parfois ça peut limiter... C'est pas 225 très consensuel ce que je dis, mais... voilà... Moi j'ai fait kiné pour comprendre le 226 fonctionnement du corps humain, comprendre d'où ça vient la douleur, pourquoi on a mal ici, pourquoi on se tient mal. Y'a pleins de choses qui m'intéressaient, kiné bien sûre, mais l'ergo 227 228 aussi, la podo, donc ça m'a plu parce que la kiné c'était quelque chose quand même de globale. 229 Ensuite Busquet c'était encore plus global et après bah ça m'a tellement plu que je suis allée 230 chercher quelque chose d'encore plus global. Et peut-être un jour, Médecine Traditionnelle Chinoise, qui sait! 231
- 232 I : Suite au prochain épisode!
- 233 MK3 : Ouais c'est ça!
- 234 I: Ecoutez, merci beaucoup, si vous n'avez plus rien à ajouter, je peux couper
- 235 l'enregistrement.
- 236 MK3 : Je pense que c'est pas mal, tu connais toute ma vie!

Annexe VII : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°3 :

Entretien N°3				
Catégories	Exemple de citations	Références (n°	Fréquences	Observations
		de lignes)	d'apparition	diverses
Catégories ident	ifiées a priori	1	T	
Effets	-	-	0%	Catégorie non
psychologiques	: '.'.: C.:. 1 C	1:0	200/	mentionnée
Prise en charge globale du	« j'ai fait des formations qui prônaient un peu la	ligne 9	29%	MK3 déjà intéressée par
patient	globalité de l'être			le global en
patient	humain »			kiné avec
				Busquet
	« Donc je suis partie en ostéo pour appréhender	lignes 13-14		-
	cet aspect global »			
		1: 220 220		
	« je suis allée chercher quelque chose d'encore	lignes 229-230		
	plus global »			
Sensibilité aux	« Oui, oui, j'ai toujours	ligne 18	13%	MK3 a déjà
MAC	été chez l'ostéo même			fait des
	avant d'être kiné »			séances
	FT 4' 4 '4 ' 41	1: 27		d'ostéopathie.
	« [Les patients étaient] très demandeurs Y'en	ligne 27		Ses patients étaient
	a qui aillaient voir			demandeurs
	l'ostéo avant »			++
	« le patient est en	ligne 61		
	demande »			
Efficacité	« le corps répond plutôt	ligne 70	17%	MK3 nuancée
	bien parce qu'ils ont l'habitude »			
	i navitade »			
	« Y'a des bénéfices en	lignes 84-85		
	ostéo que je ne pourrais			
	pas avoir en kiné et des			
	bénéfices en kiné que je			
	ne pourrais pas avoir en			
	ostéo »			
	« y'a des techniques qui	lignes 112-113		
	marchent très bien et il			
	peut être soulagé sur le			
	moment.»			
Profit	« Ca peut être des	lignes 51-52	31%	Gain de
	sphères complètement différentes, que ce soit			compétences ++
	aijjeremes, que ce son			
L	1		I .	

	des maux de tête, du viscéral » « Alors nous, dans notre école, on a eu la chance de tout apprendre. C'est-à-dire qu'ils ont essayé de nous donner le plus d'outils possibles et sur toutes les sphères possibles »	lignes 56-57		MK3 met l'accent sur les nouveaux « outils » acquis.
	« ce truc de pouvoir soulager plus vite on va pas se le cacher, c'est très gratifiant aussi »	lignes 133-134		
Nouvelles catégo	ories mentionnées dans l'ent	tretien		
Autonomie	« on n'est plus en deuxième intention, quand on est kiné, on se cache un peu derrière l'ordonnance »	lignes 122-123	27%	Nouvelle catégorie, la 2 ^e plus citée
	« En ostéo, on peut pas, on est obligé de faire un diagnostic ostéo, un diagnostic d'exclusion d'abord [] et ensuite il faut complètement se reposer sur nos connaissances, nos ressentis, nos acquis»	lignes 124 à 127		
	« Il vient pour un lumbago mais du coup est-ce que je vais vraiment commencer par les lombaires ou est-ce que je peux commencer par un genou, un bassin, une épaule. Donc ça c'est hyper hyper gratifiant »	lignes 130 à 132		
Kinésithérapie limitée	« c'est ce qui me manquait un peu dans la kiné classique »	lignes 10-11	3%	Mentionné aussi par le MK2
	« il me manquait encore des clés »	lignes 11-12		

Suivi ponctuel	« j'ai fait ce que j'ai pu, on a réaxé un peu le corps, on a travaillé ponctuellement »	lignes 86-87	7%	Mentionné aussi par le MK2
	« En kiné [] les séances se font sur plusieurs semaines, sur plusieurs mois parfois. »	lignes 159-160		
	« En ostéo c'est de la fidélité sur le long terme »	lignes 160-161		

Annexe VIII: Retranscription de l'entretien avec le MK n° 4

- 1 I: Bon tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'accordez, parce
- 2 que j'ai eu beaucoup de mal à trouver des personnes ok pour cette interview. Pour vérifier
- que les critères d'inclusion sont bien remplis, pouvez-vous me confirmer que vous êtes
- 4 MK diplômé d'Etat, encore en activité et que vous êtes formé à l'ostéopathie?
- 5 MK4 : Oui, je suis bien donc diplômé en kiné et un diplôme d'école, puisque c'est un D.O,
- 6 d'ostéopathie.

31

- 7 I: Ok, super. Donc la première question c'est: pour quelles raisons vous êtes-vous
- 8 intéressé à l'ostéopathie dans un premier temps ?
- 9 MK4 : Alors déjà avant de me former en kiné, je voulais être ostéopathe. Donc déjà y'avait une 10 volonté de ce côté-là. Euh, je l'ai pas fait parce que ma vie personnelle a fait que ce n'était pas possible à ce moment-là. Donc j'ai fait mes études de kiné ... et puis ensuite au bout de pas mal 11 12 d'année, quand même, j'avais mes deux filles. J'ai eu deux filles donc j'ai pas fait d'études à 13 ce moment-là parce que c'était déjà compliqué à gérer. Et puis donc en ... j'ai eu mon diplôme en 2010 donc c'était cinq, six ans avant... donc ça devait être en deux-mille cinq, j'ai repris des 14 15 études. Donc à mi-temps, en ostéopathie, au Collège Ostéopathie Européen à Paris, à Cergy-16 Pontoise, exactement. Et qu'est-ce qui m'a motivé dans l'ostéopathie c'est que bah... L'intérêt 17 de l'ostéopathie c'est que vous pouvez tout soigner. Vous allez pas guérir, la nuance elle est là, mais vous pouvez tout soigner. Donc vous pouvez travailler sur la faux du cerveau, sur la glande 18 19 pinéale, vous pouvez travailler sur l'hypophyse, vous pouvez tout travailler. Vous pouvez travailler dans le ventre, en kinésithérapie, y'a pas ce travail-là, voilà. Donc la kinésithérapie, 20 21 c'est, c'est, c'est, c'est très beau, c'est super, j'aime bien. Mais ça reste limité en termes de possibilités. En plus, en tant qu'ostéopathe, je suis euh... un intervenant de première intention, 22 donc je suis autonome et je n'ai aucun compte à rendre vis-à-vis des médecins. Et ça pour moi 23 c'était important, je ne voulais pas être dépendant des médecins. Parce que c'est vrai qu'on 24 nous fait des prescriptions, mais c'est vraiment... du grand n'importe quoi cette histoire. Donc 25 26 euhm... après vous ferez ce que vous voulez de ce qui est enregistré, mais c'est ce que je pense, 27 voilà. Moi je voulais être autonome... voilà, en plus en ostéopathie vous n'êtes pas verrouillé par les caisses, comme on l'est en kinésithérapie. En kinésithérapie, vous avez un prix affiché, 28 29 il faut le respecter. Dépassement d'honoraires, on peut pas en faire ou c'est très très peu... voilà. 30 Donc pour moi, c'est pas ce qu'on appelle une profession libérale. C'est une profession qui est

super encadrée, voilà. Donc euh... pour moi l'ostéopathie, ça me laisse beaucoup plus de

- 32 liberté, je pratique les tarifs que je veux en fonction du travail que j'ai fait... Et puis ça permet
- d'aller beaucoup plus loin dans le soin. Voilà...

34 I : D'accord, et avant de vous former à l'ostéopathie ...

- 35 MK4 : Et en plus ça correspond à ma sensibilité. C'est-à-dire que ... en tant qu'ostéopathe, j'ai
- 36 développé des capacités de lecture chez l'autre, qu'un kinésithérapeute lambda ne peut pas
- 37 développer, c'est évident.

38 I : Et du coup, avant de vous former en ostéopathie, est-ce que vous aviez fait des séances

39 pour votre usage personnel?

- 40 MK4 : C'est une bonne question que vous me posez là ! Pah... je m'en souviens pas de ça...
- Si, j'ai du consulté, mais après j'ai pas le souvenir... Après j'étais déjà assez tourné vers les
- 42 médecines douces, j'ai essayé l'acupuncture, j'ai essayé l'homéopathie, j'ai essayé ... J'ai un
- parcours de vie assez particulier... Je suis tombé malade quand j'ai commencé mes études de
- 44 kiné, une maladie grave (le MK ne souhaite pas que la pathologie soit citée dans la
- 45 retranscription) ... Donc y'avait des signes à la radio, qu'on commençait à voir... et moi j'ai
- dit « il n'en est pas question, je veux vivre ». C'était viscéral, je voulais vivre. Donc j'ai dit « je
- suis prêt à tout, à faire toutes les expériences possibles pour guérir ». Et donc j'avais commencé
- 48 un travail en visualisation, ensuite j'ai rencontré un guérisseur par l'intermédiaire d'une
- 49 patiente. Cette patiente... comment dire... y'avait trop de bons résultats par rapport à ce que
- j'avais fait ... c'était pas normal! donc j'ai commencé à travailler avec ce guérisseur, c'est tout
- un travail qui amène vers euh... en tout cas qui m'a permis de découvrir tout cet espace intérieur
- 52 qu'on peut avoir en soi. C'est-à-dire, toute cette dimension qu'on appellerait la conscience, le
- 53 soi, les bouddhistes appellent ça le soi, moi j'appelle ça la conscience spirituelle. C'est ce que
- vous êtes vraiment, parce que y'a plusieurs couches chez l'individu. Vous avez le mental, les
- 55 pensées, qui génèrent des émotions, tant que vous restez dans les émotions, vous restez dans ce
- 56 qu'on appelle la personnalité secondaire. Mais en deçà, plus en profondeur, vous avez tout le
- domaine des sentiments, c'est ce qu'on appelle les sentiments, chez les bouddhistes, ou le Christ
- 58 intérieur, chez les catholiques.

59

I : Ok, donc vous aviez cette sensibilité...

- 60 MK4 : Alors, j'avais pas cette sensibilité au départ, mais ma maladie m'a permis de découvrir
- 61 tout cet univers. Et j'ai engagé un travail, qui se faisait dans des stages pendant deux ans.
- Parallèlement à ça, j'ai suivi une alimentation drastique avec une radiesthésiste, qui avait soigné

différents Présidents de la République. Et grâce à ce double travail j'ai pu entièrement guérir 63 64 de ma maladie... radio à l'appui. Donc c'est possible, c'est possible. Et ensuite j'ai continué ce travail et je le continue toujours parce que pour moi c'est... c'est l'essence même de la vie. 65 L'objectif, même si je travaille pour soulager la souffrance des gens et favoriser la guérison, 66 j'ai pas la prétention de dire que je guéri les gens... Pour moi la guérison, elle ne peut s'opérer 67 que par Dieu, alors ça, ils vont pas aimer les scientifiques, mais j'en ai rien à foutre, parce qu'ils 68 se trompent complètement. La guérison, elle s'opère que par Dieu. Alors Dieu c'est quoi, ça 69 70 peut être tout simplement votre soi. Si vous arrivez à remettre le patient en contact avec son soi, 71 le soi va guérir la personne. C'est pas moi qui guérie les gens, c'est pas vrai, moi mon travail 72 c'est de mettre en contact au mieux, libérer au maximum tout le système émotionnel... Parce 73 que les gens sont malades essentiellement à cause de leurs pensées. C'est ce qu'on appelle le 74 corps mental, qui est une vérité, dans le corps énergétique, le cocon lumineux vous avez 75 plusieurs corps énergétiques, dont le corps mental, c'est les pensées. Ces pensées génèrent, dans 76 le corps astral, des émotions, qui après vont descendre dans le corps éthérique... Et ensuite, et 77 uniquement ensuite, ça va se graver dans le corps physique. Donc quand les gens ont vraiment 78 des problèmes dans le corps physique, le problème il s'était déjà déclaré avant. Vous m'arrêtez 79 si je parle trop hein...

80 I: Non, non, mais c'est hyper intéressant, je vous en prie continuez!

- 81 MK4 : Au moins c'est personnel, c'est du vécu.
- 82 I: Du coup maintenant, j'aimerai savoir dans quelles situations vous utilisez
- 83 l'ostéopathie plutôt que la kinésithérapie?
- 84 MK4 : Alors, euh, prenons des exemples concrets. Par exemple, une personne qui a euh... des
- problèmes de dos, des lombalgies ou des cervicalgies. On peut utiliser la kiné, on va travailler
- 86 soit sur les cervicales, soit sur les lombaires, après, moi j'ai été aussi formé en Mézières. Donc
- là on peut travailler plus globalement, c'est plus intéressant. Alors on peut faire de la kiné, ça
- va fonctionner... en partie. Mais j'ai pu observer que dans la majorité des cas, ça vient d'un
- 89 blocage au niveau de la zone du diaphragme ... donc c'est viscéral. C'est le foie, l'estomac, les
- 90 reins, toutes ces choses-là. Et y'a beaucoup beaucoup d'informations, en ostéopathie on parle
- d'informations, ou de tensions, dans ces zones-là. Et si vous ne libérez pas ça, vous n'avez pas
- de bons résultats au niveau des cervicales et des lombaires. Donc quand est-ce que j'utilises que
- de la kiné, bah des gens qui viennent que pour de la kiné, bah je leur fais de la kiné, point barre.
- Mais je sais que j'aurais pas forcément autant de résultats, mais c'est pas grave, c'est leur choix.

Après moi je les informe que pour moi y'a autre chose et que ça serait intéressant de faire quelques séances d'ostéopathie. Après moi l'ostéopathie que je pratique, ce n'est pas de l'ostéopathie classique, c'est une ostéopathie tissulaire mais j'ai allié aussi ma formation de praticien de l'énergie dans l'ostéopathie. Ce qui fait que par le toucher, je peux soigner les gens sur le corps physique mais aussi sur les corps subtils. Et quand vous travailler sur les corps subtils, vous avez beaucoup plus de résultats, parce que le corps physique n'est que la résultante des corps énergétiques... et non l'inverse! C'est ça que la médecin classique se trompe, c'està-dire que la médecine classique, elle estime qu'on soigne le corps ils ont tout faux. Ils ont tout faux parce que le corps il s'agite parce que y'a un corps énergétique... et tout part du corps énergétique. C'est pour ça que dans les hernies discales, les chirurgiens s'accordent à dire qu'ils ont soixante-dix pourcents de récidive, quand ils enlèvent une hernie discale. Pourquoi, parce que la hernie elle est encore dans le corps éthérique, et si elle a pas été enlevée, le corps physique va rematérialiser la hernie. C'est mort... voilà. Donc quand est-ce que j'utilise la kiné, bah par exemple dans une entorse de cheville, on a besoin de la kiné. Tout le travail de proprioception, il est à faire, mais dans l'absolu, si on peut travailler en ostéopathie ... Parce qu'en ostéopathie, on travaille sur le MRT, le mouvement respiratoire tissulaire. Ce MRT, ça signe la capacité de microcirculation à un rythme très lent. Donc ce qui est intéressant, c'est qu'en ostéopathie, vous allez pouvoir multiplier par soixante le débit de la circulation, c'est bien plus efficace qu'un ultrason. Et du coup, vous allez permettre aux gens de cicatriser beaucoup plus vite. Donc l'idéal, c'est d'allier l'ostéopathie, en plus on a souvent beaucoup de tensions dans les membranes interosseuses. Donc en ostéopathie vous allez libérer les membranes osseuses, vous allez favoriser la guérison, ça va aller beaucoup plus vite. Et après vous allez travailler en kiné, avec des exercices. Donc c'est pas soit l'un, soit l'autre, dans certaines pathologies c'est bien d'avoir les deux. Voilà... Qu'est-ce que j'ai d'autres comme exemples à vous donner. Par exemple, les gens qui ont des problèmes de sommeil, bah on travaille en ostéopathie et les gens ils dorment super bien. Ventre et crâne. Alors pourquoi la kinésithérapie est limitée ? la kinésithérapie est limitée, on peut pas dire le contraire, parce qu'elle ne connait pas le fonctionnement énergétique du corps humain. Et c'est pareil pour l'ostéopathie classique, en tout cas structurelle. Ils ne connaissent pas le fonctionnement du corps humain. C'est-à-dire qu'il faut comprendre qu'il y a deux zones clés, cette zone du diaphragme et le crâne. Pourquoi? Parce que d'un point de vue énergétique, vous avez un chakra et de ce chakra sort sept rayons lumineux. Et ces sept rayons lumineux et vont aller alimenter les sept chakras principaux. Or chaque chakra est relié à une glande endocrine, donc les effets sur le corps, sont directs. Donc

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

- si vous travaillez ici pour purifier et nettoyer, et si vous travailler ici... Pouah... déjà vous avez
- pleins de résultats. Alors qu'en kiné vous allez galérer, vous allez pas avancer et puis voilà...
- 130 I : Donc en fait, vous diriez qu'en kiné on s'attarde plus sur les conséquences que sur les
- causes directes?
- 132 MK4 : Tout à fait, je confirme... Même si ça reste un beau métier et qu'on a de bons résultats
- quand même...

- I : Oui, oui évidemment.
- 135 MK4 : Mais c'est pas les mains qui guérissent, c'est le cœur, si vous avez un bon cœur, vous
- guérirez les gens. C'est pas la technique qui compte. Y'a des gens ils sont là « Ouais moi j'ai
- la meilleure technique, c'est super, je suis le plus fort! ». Sauf que tôt ou tard ils tomberont sur
- des gens avec qui, ils n'ont pas de résultats, et c'est normal. C'est normal parce qu'on n'est pas
- Dieu. Mais en réalité, c'est pas la technique qui fait qu'on est un bon thérapeute, c'est le cœur.
- Donc développez vos qualités de cœur, et vous aurez pleins de monde qui viendra vous voir et
- vous aurez pleins de résultats. Et ça, malheureusement, la médecine classique, elle n'a pas
- 142 compris ça.
- 143 I : Oui effectivement... Et on en a déjà un peu parlé mais est-ce que vous pourriez me dire
- quels ont été les apports de vos formations à votre vie de professionnel de santé ?
- 145 MK4: L'ostéopathie m'a apporté une vision globale de l'individu et non pas une vision
- sectorielle. Parce que souvent quand on va voir un kiné « j'ai mal aux cervicales », le médecin
- il a marqué que cervicales, bah le kiné il touche que les cervicales. C'est mort, c'est mort. Donc
- 148 c'est une vision qui est trop limitative. Pourquoi, pourquoi ? Alors ça c'est important, parce que
- votre corps c'est un ensemble d'élastique en fait, et dès que vous avez une tension... Une
- tension dans le corps, ça correspond à une information qui ne circule pas, à une énergie qui ne
- circule pas. Et très souvent à des émotions. Donc quand vous avez des tensions dans le corps,
- le tissu est retracté. Et cette tension, elle agit tout autour, et par effet de chaine, une tension par
- exemple au trapèze, peut générer une entorse de cheville à répétition. Donc ça m'a permis
- d'avoir une vision beaucoup plus globale des choses. Et de ne plus travailler en kinésithérapie
- qu'un seul secteur, par des exercices essentiellement, parce que la kinésithérapie c'est ça. Et là
- déjà, on a de bien meilleurs résultats, déjà.
- 157 I: Et donc vous euh...

MK4: Alors, pour continuer, y'a eu aussi ce travail de praticien de l'énergie, c'est un enseignement qui m'a permis d'appréhender le cocon lumineux qui entoure le corps physique. Ce cocon lumineux est composé d'un corps éthérique, d'un corps astral, un corps mental et un corps bouddhique. Et le fait de savoir toutes ces choses-là, de sentir euh... les chakras qui tournent euh... d'avoir ces connaissances sur les énergies, m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement et les dysfonctionnements de l'individu. Et par la même, d'être plus efficient en kinésithérapie... sans même avoir à utiliser de l'ostéopathie, parce que ces connaissances me permettent d'avoir une lecture. En plus de ça, mon parcours personnel m'a permis de mieux me connaître et donc de mieux connaître l'autre. Et je suis arrivé à une période de ma vie, où je peux, simplement en posant mes mains au niveau du crâne, ou ailleurs, je peux avoir une lecture de ce qu'il se passe chez vous. Je peux savoir où sont les problèmes, au niveau du foie, au niveau du talon et tout. Et je peux même enclencher le mécanisme de la guérison... en tout cas du soulagement. Et le travail se fait dans le corps. Et je peux suivre, en étant juste avec les mains posées, ou même sans poser les mais, je peux suivre exactement où ça travaille chez vous, tac tac tac. Voilà, mais ça, ça dépasse encore l'ostéopathie, parce que ça c'est du à mon parcours personnel, si vous voulez. Voilà...

I : Et est-ce que vous diriez que, bon j'imagine que oui mais je vous pose la question quand même. Est-ce que vous diriez que vos formations vous ont permis de toucher une patientèle différente ?

MK4: Alors euh... mes formations m'ont permis de toucher des gens différents. Au début c'était des gens très frustres, très lourds, tabaciques, très malades finalement. Et maintenant, je touche euh, bien plus ouverte, déjà au niveau du cœur. Des gens qui sont moins malades, ou malades mais ayant du cœur. Enfin, quand même plus vous êtes ouvert au niveau du cœur, plus vous êtes rayonnant et plus vous êtes en bonne santé et riche aussi. Riche même financièrement, ça va avec, c'est relié, tout est relié. Donc la patientèle a vraiment énormément changé, et elle continue de changer. Alors, c'est lié à mes formations, mais c'est essentiellement lié à mon cœur. Plus les ouvertures se sont produites, et je compte bien continuer parce que c'est le chemin qui mène au vivant et ça pour moi c'est essentiel; et plus les gens qui viennent me voir sont des gens moins lourds. Vous savez, on ne peut pas soigner tout le monde. Pourquoi ? Parce que la guérison, elle est toujours déclenchée par le patient. Alors ça, ça va vous choquer peut-être un petit peu... Mais déjà pour moi, le patient quand il est malade, c'est pas par hasard, c'est toujours lui qui a mis en place sa maladie. Toujours. Y'a pas d'exception pour moi. C'est lui qui l'a mise en place. Inconsciemment, mais c'est lui. Y'a deux types de patients, en gros, y'a

des patients qui viennent pour guérir et tout va bien. Et vous avez des patients, qui ne veulent pas guérir et ils vous disent « surtout ne changez rien à ma vie », donc ces gens-là, ils viennent pour entretenir leur maladie, parce qu'ils sont identifiés à leur maladie. Et le problème de notre médecine classique c'est qu'elle maintient les gens identifiés à leur maladie. Je m'explique, ils vont faire un exactement, on leur donne un diagnostic, on leur « ah bah là c'est mort, votre maladie vous allez l'avoir jusqu'à la fin de votre vie, 'faut prendre des médicaments », et le patient il dit « J'AI cette maladie », il s'approprie ça. Le problème c'est que le médecin ne dit pas « peut-être que vous allez guérir », au moins il laisserait une possibilité, NON! La médecine elle enferme, c'est pour ça que moi, je vais encore vous dire quelque chose qui va vous choquer... la médecine, c'est une secte. C'est une secte officielle mais c'est une secte. Ils ne le savent pas forcément, mais c'est une secte, c'est pas forcément de la mauvaise intention mais c'est une secte. Secte dans le sens où ils maintiennent les gens dans la maladie, ils maintiennent les gens dans la dépendance, comprenez. Vous avez pleins de médecins qui sont conscients de ça et qui font attention mais dans la grande majorité, les labos pharmaceutiques, eux, ils en ont rien à foutre! Ce qui veulent c'est faire du profit, on le voit bien avec les vaccins actuellement. Voilà...Franchement, avec ce que je vous donne, vous allez voir, ça va beaucoup cogiter dans votre tête. Alors j'ai pas forcément raison, mais je vous donne mon point de vue.

I : Ecoutez, c'est parfait puisque c'est le but de cette interview. Et hormis les bénéfices apportés aux patients, est-ce que vous, en tant que professionnel de santé, l'ostéopathie vous a apporté d'autres bénéfices ?

MK4: Alors en termes de kinésithérapeutes, oui j'ai une certaine liberté même si y'a une prescription. Après c'est vrai que les patients ils ont beaucoup confiance en leur médecin, et c'est pas bon de trahir cette confiance parce qu'on créerait euh... c'est pas bon, même si on n'est pas d'accord, c'est pas bon de dire que le médecin est pas bon ... C'est même pas par rapport au côté déontologique, c'est par rapport au fait que si vous faites perdre la confiance du patient pour le médecin c'est jamais bon pour le processus thérapeutique. Euh... donc oui en kiné on a une certaine liberté mais bon, on va pas parler des contraintes mais ... seize euros la demi-heure bah c'est chaud quand même, d'accord. Ensuite en ostéo, j'ai encore plus de liberté, je fais ce que je veux, c'est moi qui détermine le temps pour travailler, le prix de la consultation. Euh... donc oui, l'ostéopathie me donne une immense liberté que je n'ai pas en kiné. Le problème du médecin c'est qu'il a un pouvoir, le pouvoir de la prescription... Les médecins, je ne sais pas si vous les savez, mais depuis les années deux milles ils ne doivent plus mettre sur l'ordonnance le nombre de séances, ni la région à traiter. C'est nous qui déterminons le nombre

de séances. Mais bon... ça fait vingt ans et rien n'a changé. Donc oui, beaucoup plus de liberté en ostéopathie... et puis je ne dépends plus des caisses, et ça faut quand même avouer quelque chose c'est que la CPAM, elle va toujours niveler vers le bas. Pour elle ce qui est intéressant c'est l'économie, de ne pas rembourser beaucoup. Or, vous m'avouerez qu'une séance d'une demi-heure à seize euros, vu le prix maintenant de la vie, c'est se foutre de la gueule des gens. Surtout quand on a fait cinq ans d'études, c'est une honte, c'est une honte. Il est pas normal qu'un plombier gagne mieux sa vie qu'un kiné. Ça amène beaucoup de liberté l'ostéopathie, c'est un très très beau métier l'ostéopathie. Pourquoi ? Parce qu'on développe une sensibilité et une capacité d'écoute aussi... c'est un beau travail. En ostéopathie y'a pleins de techniques. Les gens qui font que du structurel, bah c'est très limité au niveau des capacités de soin. C'est plus juteux au niveau financier parce que vous allez garder les gens dix minutes, un quart d'heure, et hop et après ils partent. Mais quand même, le tissulaire, et l'énergétique, en plus par-dessus, ça permet beaucoup de choses. Donc beaucoup plus de liberté, je vous dis, en ostéopathie je peux tout soigner, je peux tout soigner, je peux pas tout guérir, mais je peux tout soigner. Même au niveau du système immunitaire, je peux travailler pour renforcer le système immunitaire. Voilà, et ça marche super bien. J'ai eu des gens qui sont venus me voir, en pleine chimiothérapie, on a eu des très bons résultats. Donc oui, l'ostéo me donne beaucoup plus de liberté, tant qu'elle est pas enfermée par la Sécu'. Et elle ne le sera jamais, parce que la Sécu' ne veut pas rembourser, donc ça, ça sauve l'ostéopathie.

I : Du coup, dernière question, depuis la réforme des études de MK de 2015, la masso-kinésithérapie se tourne de plus en plus vers l'*Evidence Based Practice*, c'est-à-dire la pratique basée sur les faits scientifiques. Et on voit de plus en plus de kinés se former à des médecines alternatives ou complémentaires. Or, les effets de ces techniques ne sont que très peu éprouvés par les études. Est-ce que vous trouvez ça paradoxal? et si oui, comment expliqueriez-vous ce paradoxe?

MK4: Oui, la kinésithérapie tend à être de plus en plus scientifique, parce que l'individu ne croit que ce qu'il peut mesurer. Mais il n'existe pas forcément que ce qui peut être mesuré. Donc, ils font fausse route. Dans le sens où, ils ont raison de s'appuyer sur des choses scientifiques pour établir des bases mais ils ont tort de se fermer au reste. Ils devraient rester ouvert en disant « Ok, ça on ne peut pas le mesurer, mais peut-être que ça existe et que ça marche ». Pourquoi faudrait-il condamner les choses qui marchent cliniquement, mais qui ne sont pas prouvées scientifiquement. Mais on est où là ? C'est la chasse aux sorcières, ni plus ni moins. Prenez Monsieur Vodder, à son époque il a dit « Y'a des canaux lymphatiques, des

glandes, etc », les médecins ils disaient « vous êtes complètement taré, vous êtes malade, vous 257 258 êtes un fou, on va vous enfermer à l'asile », presque, j'exagère. Et maintenant, on sait, qu'il y 259 a des canaux, on a pu les visualiser, y'a des canaux lymphatiques, y'a des canaux lymphatiques, 260 y'a tout ça. Donc on voit bien que l'individu à un temps t, a une visibilité scientifique en 261 fonction de ce qui existe au niveau de la science actuellement, mais c'est pas pour ça que le reste n'existe pas. C'est pas parce que lui ne le voit pas ou ne peut pas le quantifier, que le reste 262 263 n'existe pas. Mais on est dans l'obscurantisme en tenant ce genre de discours. On est dans un 264 délire, comme on est actuellement, d'ailleurs, pour le vaccin. Et c'est pareil pour l'Ordre des 265 kinés... De quoi je me mêle! Pourquoi ils ont interdit la fasciathérapie en disant « oui mais ça 266 c'est pas prouvé »... mais de quel droit ils interdisent quelque chose qui n'est pas prouvé alors 267 que ça marche! Et qu'ils ne me disent pas que c'est l'effet placebo... et quand bien même ça 268 serait l'effet placebo, si ça amène de la guérison, on est au service de la guérison du patient. 269 Vous savez, de tout temps... vous avez des gens d'exception comme Vodder, comme Still, qui 270 ont découvert des choses, qui ont un lien avec cette conscience et la conscience les a utilisés 271 pour justement leur permettre de donner au monde des choses, et faire évoluer notre humanité. 272 Et puis vous avez la grande majorité des gens qui sont là « Oh, ça c'est pas bien, ça correspond 273 pas aux normes, et on peut pas le mesurer », voyez c'est ça le problème. Elle est où la tolérance ? 274 Elle est où l'ouverture ? C'est juste des guerres d'écoles ... Voilà, je crois que vous avez votre 275 réponse!

- I: Oui, je pense aussi, écoutez, c'est tout pour moi! Merci beaucoup, si vous n'avez plus rien à ajouter, je peux couper l'enregistrement.
- 278 MK4 : Bah, merci à vous !

Annexes IX : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien n°4 :

Entretien N°4				
Catégories	Exemple de citations	Références	Fréquences	Observations
		(n° de lignes)	d'apparition	diverses
Catégories ident	ifiées a priori			
Effets	-	-	0%	Catégorie non
psychologiques				mentionnée
Prise en charge globale du	« [En ostéopathie] <i>vous</i> pouvez travailler la faux	lignes 18-19	18%	La médecine classique a une
patient	du cerveau, la glande pinéale, vous pouvez			vision trop restreinte et
	travailler l'hypophyse, vous pouvez tout			sectorielle du corps humain.
	travailler »			
	« on peut travailler plus globalement, c'est plus intéressant »	ligne 87		
	« L'ostéopathie m'a apporté une vision globale de l'individu et non pas une vision	lignes 145- 146		
	sectorielle »			
Sensibilité aux MAC	« Après j'étais déjà assez tourné vers les médecines douces, j'ai essayé l'acupuncture, j'ai essayé l'homéopathie, j'ai essayé J'ai un parcours de vie assez particulier »	lignes 41 à 43	35%	Importance évidente de la guérison de sa pathologie grâce aux MAC et de sa spiritualité.
	« j'ai commencé à travailler avec ce guérisseur, c'est tout un travail qui amène vers euh en tout cas qui m'a permis de découvrir tout cet espace intérieur qu'on peut avoir en soi. C'est-à-dire, toute cette dimension qu'on appellerait la conscience, le soi, les bouddhistes appellent ça le soi, moi j'appelle ça la conscience spirituelle. »	lignes 50 à 53		

	« Alors, j'avais pas cette sensibilité au départ, mais ma maladie m'a permis de découvrir tout cet univers. Et j'ai engagé un travail, qui se faisait dans des stages pendant deux ans. Parallèlement à ça, j'ai suivi une alimentation drastique avec une radiesthésiste, qui avait soigné différents Présidents de la République. Et grâce à ce double travail j'ai pu entièrement guérir de ma maladie radio à l'appui. Donc c'est possible, c'est possible. »	lignes 60 à 64		
	« Pour moi la guérison,	lignes 67-68		
	elle ne peut s'opérer que			
	par Dieu »			
Efficacité	« L'intérêt de l'ostéopathie c'est que vous pouvez tout soigner »	lignes 16-17	18%	Efficacité indéniable de l'ostéopathie tissulaire.
	« on peut faire de la kiné, ça va fonctionner en partie »	lignes 87-88		
	« en kiné vous allez galérer, vous allez pas avancer »	ligne 129		
Profit	« en ostéopathie vous n'êtes pas verrouillé par les caisses »	lignes 27-28	18%	Profit en termes de compétences, mais surtout
	« je pratique les tarifs que je veux en fonction du travail que j'ai fait »	ligne 32		pécunier.
	« Il est pas normal qu'un plombier gagne mieux sa vie qu'un kiné »	ligne 229-230		

Nouvelles catégo	ories mentionnées dans l'ent	retien		
Kinésithérapie limitée	« Vous pouvez travailler dans le ventre, en kinésithérapie, y'a pas ce travail-là, voilà. »	Lignes 19-20	4%	La médecine classique en général est limitée, car elle ne connait pas
	« Donc la kinésithérapie, c'est, c'est, c'est, c'est très beau, c'est super, j'aime bien. Mais ça reste limité en termes de possibilités. »	lignes 20 à 22		le fonctionnement énergétique du corps humain.
	« Alors pourquoi la kinésithérapie est limitée ? la kinésithérapie est limitée, on peut pas dire le contraire, parce qu'elle ne connait pas le fonctionnement énergétique du corps humain. »	lignes 120 à 122		
Autonomie	« En plus, en tant qu'ostéopathe, je suis euh un intervenant de première intention, donc je suis autonome et je n'ai aucun compte à rendre vis-à-vis des médecins. Et ça pour moi c'était important, je ne voulais pas être dépendant des médecins. »	lignes 22 à 24	7%	Besoin criant de liberté et d'autonomie de la part du MK4
	« pour moi l'ostéopathie, ça me laisse beaucoup plus de liberté »	lignes 31-32		
	« Donc oui, beaucoup plus de liberté en ostéopathie »	lignes 224- 225		

Annexe X: Retranscription de l'entretien avec le MK n° 5

- 1 I: Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le temps que vous m'accordez.
- 2 MK5 : Pas de souci. On a eu du mal à se caler ça mais on se voit enfin!
- 3 I : Oui c'est vrai, c'était dur mais on a réussi! Donc on commence, afin de vérifier que les
- 4 critères d'inclusion sont bien remplis, pouvez-vous me confirmer que vous êtes MK
- 5 diplômé d'Etat et que vous également ostéopathe?
- 6 MK5 : C'est ça!
- 7 I : Alors première question, pourquoi vous êtes-vous intéressée à l'ostéopathie dans un
- 8 premier temps?
- 9 MK5 : Alors, pour vous dire un peu euh... mon parcours, on va dire. J'ai été diplômée en deux
- 10 mille... ça ne me rajeunit pas tout ça... Et euh... j'ai commencé par faire des remplacements.
- J'en ai profité pour visiter la France, moi à la base, je viens de Strasbourg, et j'ai voyagé comme
- 12 ça, par-ci par-là, pendant dix ans. Je suis arrivée par hasard sur la Côte, pour un remplacement,
- dans le cabinet où nous sommes actuellement. Y'avait trois kinés, deux jeunes et un plus âgé.
- 14 Et moi, je devais remplacer le plus vieux. Ça s'est tout de suite bien passé, les patients étaient
- 15 cools, le rythme de vie me plaisait beaucoup et, on va pas le cacher, j'étais bluffée par ce...
- 16 ce... ce soleil qu'on a ici toute l'année. Du coup, je m'y plaisais beaucoup mais je savais que
- 17 le remplacement ne durerait qu'un mois. Donc euh... je me suis égarée là... C'était quoi la
- 18 question déjà?
- 19 I : Pas de souci, alors la question c'était pourquoi vous êtes-vous intéressée à l'ostéopathie
- 20 dans un premier temps?
- 21 MK5 : Ah oui, j'ai fait une grosse digression ! Alors en gros, le kiné que je remplaçais, il était
- 22 ostéo aussi. Du coup pendant le mois où je le remplaçais, les patients ils étaient contents de
- venir au cabinet mais je sais pas... j'avais l'impression d'être nulle. Je me disais que c'était
- parce que j'avais pas beaucoup d'expérience. C'est vrai qu'à côté d'un kiné qui a trente ou
- 25 quarante ans d'expérience, un jeune diplômé est moins performant, mais quand même, j'arrivais
- pas à me sortir ça de la tête. Du coup, quand j'ai eu terminé mon rempla', j'en ai parlé au kiné.
- 27 Je lui ai dit « Franchement ça s'est bien passé, mais quatre-vingt-dix pourcents du temps, je me
- suis sentie comme une merde! ». Alors il a rigolé et il m'a dit que c'était normal. En fait ce
- 29 qu'il ne m'avait pas dit c'est qu'à ses patients, il leur faisait des exos de kiné mais aussi des
- 30 trucs d'ostéo. Donc forcément les patients ils avaient l'habitude qu'on les fasse craquer, que

- 31 euh... je sais pas... qu'on leur fasse du viscéral et tout ... Et moi, je leur faisais que des
- 32 exercices, alors ils étaient déçus... voilà...
- 33 I : Donc, si je résume, c'est de voir que les patients étaient demandeurs de plus que de la
- 34 simple kiné, qui vous a motivé à vous former ?
- 35 MK5 : Alors y'a ça. Mais y'a aussi la rencontre avec ce kiné. Si tu veux, moi à ce moment de
- ma vie professionnelle, je suis à un tournant. Un tournant crucial. Mais ... comment dire... si
- 37 je n'avais pas été encadrée par ce mec... bah je pense que je n'aurais pas fait de l'ostéo...
- 38 j'aurais peut-être fait autre chose... qui sait!
- 39 I : Je suis obligée de vous demander, qu'est-ce qui a fait que ce kiné vous a... comment
- 40 dire... impacté autant ? Je sais pas si je m'exprime bien mais ...
- 41 MK5 : Oui, oui, je comprends. En fait, il m'a vraiment pris sous son aile. Ca a été comme un
- 42 mentor pour moi. On a beaucoup parlé, ensuite j'ai fait plusieurs séances d'ostéo avec lui, les
- premières j'étais simplement patientes, et après il m'expliquait son raisonnement etc. Et puis
- 44 aussi, il faut le dire, il était excellent.
- 45 I: Excellent... c'est-à-dire?
- 46 MK5 : Bah... par exemple, il a découvert des choses sur moi, que je ne lui avais jamais dit.
- 47 J'avais, à l'époque, de gros problème de foie et de digestion, directement il s'en est aperçu. Et
- sans, je dis bien SANS que je lui dise. Et du coup de voir tout ce qu'on pouvait faire en ostéo,
- 49 le raisonnement, le champ d'action qui est beaucoup plus large que celui de la kiné. En kiné,
- 50 bon, j'adore être kiné hein, mais une cheville, un genou, PTG, PTH et t'as fait le tour... enfin
- 51 je pense ...
- 52 I : Oui, je vois. Il y a aussi la respi et la neuro quand même ... vous n'en faites pas ?
- 53 MK5 : Non, alors ça, j'évite. Déjà la respi... faire cracher des gens... surtout en ce moment...
- c'est moyen. Et puis la neuro, bah c'est complexe, c'est souvent des pathologies lourdes, y'a
- besoin de matériel ... En ostéo on a un champ d'action très large sans non plus tomber dans le
- pathos... les pathologies lourdes quoi.
- 57 I: Je comprends. Et quelle ostéopathie pratiquez-vous? structurelle? viscérale?
- 58 crânienne?
- 59 MK5 : Moi je fais un peu de tout ! Le structurel c'est ce qui marche le mieux... enfin je veux
- dire avec les patients, parce que y'a le « crac ». Même si nous professionnel, on sait que bon...

- c'est pas parce que ça craque que c'est guéri, le patient, lui, il est content quand ça craque.
- 62 Après y'a des gens qui n'aiment pas... pas du tout même. Alors on adopte une façon de faire
- plus douce, on travaille sur les fascias, les choses comme ça, c'est passionnant!

64 I: D'accord, alors vous m'avez dit que vous faisiez de tout en ostéo, j'aimerais savoir dans

- 65 quelles situations vous utilisez l'ostéopathie?
- 66 MK5 : Alors... ta question elle est difficile, mais en même temps c'est très simple comme
- 67 réponse... Je m'explique... En kiné, y'a toujours un moment où t'es bloquée, t'as réussi à
- soulager le patient mais y'a un p'tit truc qui persiste, ça peut être des douleurs, ou alors une
- 69 raideur articulaire... que sais-je. C'est là, que j'utilise des p'tit truc d'ostéo sur mes patients en
- 70 kiné. Après, j'ai des patients qui viennent me voir qu'en ostéo, aussi.

71 I : Donc c'est plutôt en chronique que vous utilisez l'ostéo ?

- 72 MK5 : Euh... ça dépend. Pour les patients en kiné oui... Après c'est vrai que j'ai des patients
- 73 souvent qui m'appellent le matin pour que je les prenne entre deux patients parce qu'ils sont
- bloqués et qu'ils ont besoin que je les débloque rapidement.

75 I : Ces urgences-là, en ostéo, c'est plutôt pour des lumbagos alors ?

- 76 MK5 : Ouais, ouais, lumbago surtout et puis c'est souvent des mecs qui bossent à leur compte
- et qui ont pas le temps de prendre rendez-vous chez le généraliste, chez le kiné etc. Ils savent
- que moi en deux manip desfois j'arrive à les soulager donc ils viennent et hop, hop, hop. Une
- 79 fois que la vertèbre elle est passée, c'est reparti, ils peuvent reprendre le boulot. Donc voilà, cet
- 80 exemple c'est de l'aigu, donc voilà... y'a pas que du chronique non plus.

81 I : Je vois... je vois... Y'a-t-il des bénéfices en ostéo, qu'on ne peut pas avoir en kiné?

- 82 MK5 : OUI ! Bah déjà sur tout ce qui est structurel, en thérapie manuelle, avec les thrust tout
- 83 ça, on est mille fois plus efficace. C'est rapide en plus, c'est ça qui est bien. C'est bien pour le
- patient mais aussi pour le praticien, parce que euh... Bon c'est anonyme donc je peux te le
- dire... Se trainer des patients pendant trente ou quarante séances... c'est pas... bon c'est pas la
- 86 joie, quoi...

87

I: Mmh... Je vois... autre chose?

- MK5 : Aussi, en ostéo on peut travailler sur le crâne, sur les sutures, tout ça ... en kiné, à mon
- 89 époque en tout cas, je sais pas ce qu'on vous apprend, mais nous, jamais mais vraiment
- 90 JAMAIS, on nous a parlé du crânien. Alors que bon... c'est quand même tout une zone qu'on

- 91 délaisse en kiné! Le crânien c'est bien, ça marche bien pour tout ce qui est cervicalgies ou
- 92 même pour re symétriser le visage tout ça... ça on peut pas le faire en kiné. Et le viscéral, bah
- le viscéral non plus, on n'apprend pas en kiné, à mon époque en tout cas! On te l'a appris?
- 94 I: Non... non, non, je ne crois pas.
- 95 MK5 : En tout cas, ça t'a pas marqué ! Donc forcément on ne t'en a pas parlé, parce que ça
- 96 t'aurait marqué, le viscéral c'est magique, presque. Tu soulages des gens, qui souffrent depuis
- 97 des années, rien qu'avec tes mains. Et ça je peux en parler d'expérience. En fait la kiné c'est
- bien, mais c'est limité, donc c'est une bonne porte d'entrée pour l'ostéo. Attention, je ne dis
- 99 pas qu'on ne sait rien faire en kiné, mais j'ai l'impression que ...

I: ... qu'on ne va pas jusqu'au bout?

- 101 MK5 : VOILA! En se cantonnant à une zone comme euh... comme la cheville par exemple...
- bah on règle pas tout! C'est marqué cheville sur l'ordo donc on fait QUE la cheville, parce
- qu'en plus, c'est déjà mal payé pour une cheville, je ne vais pas allée m'embêter à checker le
- péroné et le bassin en plus. Donc je me limite, je suis limitée aussi dans mes techniques, et mon
- patient il repart, il a fait sa séance de kiné mais son entorse, elle n'est pas totalement guérie.
- 106 Mais on s'en fout, puisque c'est remboursé! Quand il aura une récidive, ce qui est presque sûre,
- il reviendra chez le kiné, qui lui fera la même chose. Le patient, il sait pas lui qu'on lui fait pas
- un traitement au top. Et le kiné, il est content parce que le patient est revenu...
- 109 I: D'accord, c'est un peu un cercle euh... vicieux ou vertueux, je sais pas ...
- 110 MK5 : Ouais... je serai tentée de dire vertueux pour le kiné parce que sa clientèle est fidèle
- mais ... il ne s'améliore pas dans sa pratique donc c'est pas bien pour lui... en fait...
- 112 I : Oui, c'est ça. Et hormis les bénéfices apportés aux patients, est-ce que vous, en tant que
- professionnel de santé, l'ostéopathie vous a apporté d'autres bénéfices ?
- 114 MK5 : Evidemment ! Bon déjà, c'est mieux payé, t'as peut-être moins de patients au début,
- mais déjà c'est pas comparable. Tu restes une heure avec un patient, tu te fais soixante à quatre-
- vingts balles, alors qu'en kiné ... bon... y'a pas photo. Y'a aussi le fait de voir que les gens
- sont ... comment dire... ça les choque pas de te payer ce montant. Je m'explique, en kiné, pour
- le patient c'est gratuit, pas vraiment, mais c'est l'impression que ça donne. Alors qu'en ostéo,
- 119 c'est le patient qui paye. Y'a des mutuelles qui remboursement une ou deux séances, mais y'a
- pas le tiers-payant, donc dans tous les cas le patient doit débourser quelque chose. Donc aussi
- le fait de se dire que pour eux c'est normal de te payer soixante euros par exemple, bah... déjà

- c'est... comment dire... ça veut dire que tu les vaux, quelque part... Je suis pas sûre que tous
- les kinés, garderaient leur clientèle, si la kiné était déremboursée...
- 124 I : Ah, non, ça c'est sûr... Est-ce que vous voyez d'autres bénéfices ?
- 125 MK5 : Ouais, alors attends, je réfléchis...
- 126 I : En terme peut être d'organisation de ...
- 127 MK5 : Alors pas d'organisation mais, plutôt de liberté. En kiné, y'a l'ordonnance, bon, y'a
- marqué... je sais pas moi... tendinite du moyen fessier. Bon. Déjà, le généraliste, souvent, il te
- met la liste de tout ce que tu DOIS faire. Ça c'est pas cool. C'est pas cool, parce que le patient
- 130 il lit l'ordonnance et il est pas bête. Et ce qui arrive souvent c'est que y'a pas marqué
- « renforcement » et quand tu commences à faire des exos, le patient il te dit « y'avait pas
- marqué ça sur l'ordo ». Et ça... ça... c'est un peu dégradant ... bon dégradant c'est peut être
- un peu fort comme mot mais ... de devoir expliquer au patient que c'est ça qui est bon pour lui
- et de... de devoir se justifier, en fait c'est ça on se justifie de nos compétences. On lui dit, sans
- lui dire, mais on lui dit « je suis kinésithérapeute diplômée d'état, je suis tout à fait euh apte à
- déterminer mon plan de traitement, le médecin ne doit plus normalement, depuis des années...
- 137 ça fait des années qu'ils ne doivent plus marquer le nombre de séances et les techniques à
- employer. ». En fait on a l'impression d'être les exécutants d'une prescription en kiné. Y'a pas
- de libre arbitre...
- 140 I : En fait, la façon dont est faite la prescription... ça ne laisse pas la place à la réflexion?
- 141 MK5 : Ouais... c'est difficile parce que le diagnostic il a déjà été posé mais... mais
- 142 combien de fois, et ça t'arrivera aussi et tu penseras à moi, combien de fois ça m'est arrivée que
- sur la prescription y'a marqué un truc et que tu te rends compte après deux minutes de séances
- que c'est pas le bon diagnostic.
- 145 I : Oui, c'est vrai, en stage, j'ai déjà vu ça ...
- 146 MK5 : Bah voilà ! et du coup le kiné qu'est-ce qu'il fait ? Il appelle le médecin, une fois sur dix
- il lui répond, et après... bah c'est la croix et la bannière pour se faire entendre auprès du
- 148 médecin...
- 149 I : En fait, en tant que simple kiné, entre guillemets, on n'est pas sur un pied d'égalité avec
- 150 les médecins?

- 151 MK5 : Ouais... ça change, parce qu'avec la nouvelle génération de médecins... moi je vois,
- 152 j'ai pleins de petits jeunes qui viennent de s'installer à côté du cabinet, bon ... ils sont plus
- ouverts, mais y'a quand même un lien de subordination qui persiste, je trouve... ça n'est que
- 154 mon avis ...

155

I : Moi, c'est votre avis qui m'intéresse, donc ça me va !

- 156 MK5 : Ouais, c'est vrai... En ostéo, c'est pas pareil, on est en première intention, comparé à la
- kiné, donc il faut screnner les patients et faire son diagnostic ostéo. On fait un gros bilan, on
- inclut toutes les sphères, articulaires, viscérales, mais aussi psy et socio-pro et ensuite on choisit
- nos techniques en fonction de ça. En ostéo, t'as plus le temps aussi. Et puis les gens qui viennent
- 160 te voir... comment dire... bah tu parles pas de la pluie et du beau temps... c'est des
- 161 conversations plus profondes, on va dire. Parce que eux aussi, ils s'intéressent à ce que tu fais.
- 162 Y'a aussi ça qui est primordial, l'ostéo, j'ai l'impression qu'il s'inscrit dans une façon de
- vivre... je sais pas si je suis très claire...

164 I : Euh... par-là, vous voulez dire que vos patients adoptent une certaine philosophie de

165 **vie qui...**

170

- 166 MK5 : Voilà! Les patients, ils sont dans une logique de prendre soin d'eux, en kiné aussi, mais
- 167 c'est pas toujours le cas. Et on en revient toujours à la même chose mais, le fait que l'ostéo soit
- payant, bah, je dirais que ça filtre un peu. Et du coup, les patients qui veulent venir, c'est parce
- que ça s'intègre dans une démarche plus profonde que juste « j'ai mal là ». je pense...

I : Donc vous diriez que la patientèle de kiné et d'ostéo est différente ?

- 171 MK5 : Carrément ! En kiné, bon moi j'ai des patients cools... de toute façon les gens avec qui
- ca passe pas, ils le sentent et ils reviennent pas. Mais en kiné bon tu les vois pour leurs séances
- mais ça reste très terre-à-terre alors qu'en ostéo, ils sont intéressés. Ils sont aussi dans la
- gratitude... parce qu'en kiné parfois, t'as l'impression que c'est un dû... les patients ils peuvent
- être assez ingrats. Alors qu'en ostéo, ils te valorisent et du coup c'est gratifiant, je dirais, de les
- soulager et en plus d'avoir un feedback aussi positif que ça. Après c'est vrai que, quand je te
- parlais des patients auto-entrepreneurs qui viennent entre deux pour être soulagé le plus vite
- possible, bah, t'as ... t'as la pression. Y'a aussi ça, vu qu'ils payent, et qu'ils sont habitués à
- être soulagés rapidement, bah leurs attentes elles sont très hautes. C'est un petit pic d'adrénaline
- quand on reçoit un patient comme ça, un peu une sorte de défi, mais... mais... je sais pas si je
- peux dire ça... Mais, je vais te le dire quand même... je préfère bosser en ostéo qu'en kiné...

- 182 I : ... justement par rapport à la relation que vous avez avec les patients en ostéo ?
- 183 MK5 : Ouais, je me sens plus libre et tout mais le truc aussi c'est que c'est plus agréable de
- travailler avec ces patients-là. J'ai l'impression que y'a plus de respect... et puis vu que tu les
- vois moins... je sais pas... c'est peut-être aussi l'effet de euh... comment je pourrais dire ça...
- 186 l'effet de c'est pas tous les jours que je peux y aller donc, c'est toujours une bonne séance...
- 187 Y'a toujours deux ou trois patients mécontents, attention, mais c'est minoritaire... largement
- 188 minoritaire...
- 189 I : Oui, évidemment, c'est normal. Alors, nous abordons la dernière question de cette
- interview. Puisque c'est la dernière, c'est la plus costaud mais ...
- 191 MK5 : Je suis prête!
- 192 I: C'est parti, alors! Depuis la réforme des études de MK de 2015, la masso-
- 193 kinésithérapie se tourne de plus en plus vers l'Evidence Based Practice, c'est-à-dire la
- pratique basée sur les faits scientifiques. Et on voit de plus en plus de kiné se former à des
- médecines alternatives ou complémentaires. Or, les effets de ces techniques ne sont que
- 196 très peu éprouvés par les études. Est-ce que vous trouvez ça paradoxal ? et si oui, comment
- 197 expliqueriez-vous ce paradoxe?
- 198 MK5 : Alors effectivement, la kiné devient de plus en plus scientifique on va dire... déjà
- universitaire. J'ai vu que vous êtes Master maintenant, ça c'est cool. Mais le truc c'est que... si
- 200 on pouvait TOUT prouver, ça se saurait et euh... surtout, on l'aurait déjà fait. Moi ce qui
- 201 m'importe c'est le patient. Le patient, le patient, le patient, avant tout. Donc tester des trucs
- 202 pour voir que ça n'ait pas d'effet indésirable sur les patients, pour être sûre que ce n'est pas
- 203 dangereux pour lui, OUI! OUI, OUI! Par contre, se priver de techniques, dites non
- prouvées, alors qu'on sait, je dis bien, ALORS QU'ON SAIT que ça soulage les patients ... je
- 205 dis NON!
- 206 I : Dans le code de déontologie des kinés, il est indiqué que le kiné ne peut pas proposer à
- 207 ses patients une technique insuffisamment éprouvée...
- 208 MK5 : Mais évidemment qu'on ne peut pas le prouvé, parce que tout ce qui est du domaine de
- 209 la perception c'est impossible à mesurer. En crânien, je sens des choses, mais ces choses elles
- 210 sont imperceptibles par des machines, et pourtant mes patients sortent des séances soulagés.
- 211 Moi ma priorité c'est le patient, je veux le soulager, s'il est bien après ma séance, il revient,
- sinon il part voir quelqu'un d'autre. Tu me parles de déontologie, et c'est normal, à l'école on

- doit vous en parler tout le temps, mais moi je ne trouve pas ça éthique, je dis bien ETHIQUE,
- de ne pas utiliser une technique qu'on sait efficace, seulement parce que ce n'est pas prouvé
- 215 scientifiquement.
- 216 **I : Je vois...**
- 217 MK5 : L'important c'est d'être sûre de ne pas être délétère pour le patient, après le reste, ça ne
- 218 le soulage pas... bah il va voir un confrère, c'est pas grave. Moi les patients qui ne sont pas
- 219 satisfaits, je ne les retiens pas, au contraire, je les envoie chez des collègues... J'ai pas le
- 220 monopole de l'ostéo, ni de l'efficacité... voilà...
- 221 I: Ecoutez, merci beaucoup, si vous n'avez plus rien à ajouter, je peux couper
- 222 l'enregistrement.
- 223 MK5 : Tu peux couper je pense... On a bien parlé, c'était intéressant, ça valait le coup!

Annexes XI : Tableau de synthèse d'analyse de l'entretien $n^\circ 5$:

Entretien N°5				
Catégories	Exemple de citations	Références (n°	Fréquences	Observations
		de lignes)	d'apparition	diverses
Catégories identi	ifiées a priori			
Effets	-	-	0%	Catégorie non
psychologiques				mentionnée
Prise en charge	« on fait un gros bilan,	lignes 157-158	13%	
globale du	on inclut toutes les			
patient	sphères, articulaires, viscérales, mais aussi			
	psy et socio-pro »			
	psy ei socio-pro "			
	« Les patients, ils sont	ligne 166		
	dans une logique de	inglie 100		
	prendre soin d'eux »			
Sensibilité aux	« les patients ils	lignes 30 à 32	13%	Influence du
MAC	avaient l'habitude			MK ostéopathe
	qu'on les fasse			rencontré lors
	craquer, que euh je			d'un
	sais pas qu'on leur			remplacement, très forte.
	fasse du viscéral et tout Et moi, je leur faisait			tres forte.
	que des exercices, alors			
	ils étaient déçus »			
	« il m'a vraiment pris	lignes 41-42		
	sous son aile. Ca a été			
	comme un mentor pour			
	moi. On a beaucoup			
	parlé, ensuite j'ai fait			
	plusieurs séances			
	d'ostéo avec lui »			
	« je peux en parler	ligne 97		
	d'expérience »			
Efficacité	« j'avais l'impression	ligne 23	26%	Gain
	d'être nulle »	8		d'efficacité
				avec
	« Ils savent que moi en	lignes 77 à 79		l'ostéopathie.
	deux manip desfois			
	j'arrive à les soulager			
	donc ils viennent et			
	hop, hop, hop. Une fois			
	que la vertèbre elle est passée, c'est reparti, ils			
	passee, c'est reparti, its peuvent reprendre le			
	boulot. »			

		1: 060=		
	« le viscéral c'est	lignes 96-97		
	magique, presque. Tu			
	soulages des gens, qui			
	souffrent depuis des			
	années, rien qu'avec			
	tes mains. »	11	210/	
Profit	« En ostéo on a un	lignes 55-56	31%	Apport de
	champ d'action très			compétences,
	large sans non plus			financier, mais
	tomber dans le			aussi
	pathos les			reconnaissance
	pathologies lourdes			et gratitude de
	quoi »			la part des
				patients.
	« Tu restes une heure	lignes 115-116		
	avec un patient, tu te			
	fais soixante à quatre-			
	vingt balles, alors			
	qu'en kiné bon y'a			
	pas photo. »			
	« les patients ils	lignes 174 à		
	peuvent être assez	176		
	ingrats. Alors qu'en			
	ostéo, ils te valorisent			
	et du coup c'est			
	gratifiant, je dirais, de			
	les soulager et en plus			
	d'avoir un feedback			
	aussi positif que ça. »			
	dussi positij que ça. "			
Nouvelles catég	ories mentionnées dans l'e	ntretien		
Autonomie	« En ostéo, c'est pas	lignes 156-157	10%	Lien de
1 Idioliolillo	pareil, on est en	1151160 150 157	10/0	subordination
	première intention,			entre le MK et
	comparé à la kiné,			le médecin mal
	donc il faut screnner			vécu.
	1			vccu.
	les patients et faire son			
	diagnostic ostéo. »			
	" Ongis ja ma sans	ligne 183		
	« Ouais, je me sens plus libre »	ngne 103		
Vinácithánania	-	lignes 67 à 60	12%	Champ
Kinésithérapie	« En kiné, y'a toujours	lignes 67 à 69	1270	Champ
limitée	un moment où t'es			restreint,
	bloquée, t'as réussi à			installation de
	soulager le patient			la routine.
	mais y'a un p'tit truc			
	qui persiste, ça peut			
	être des douleurs, ou			

	alors une raideur articulaire » « en kiné, à mon époque en tout cas, je sais pas ce qu'on vous apprend, mais nous, jamais mais vraiment JAMAIS, on nous a parlé du crânien. Alors que bon c'est quand même tout une zone qu'on délaisse en kiné! »	lignes 88 à 91		
	« je suis limitée aussi dans mes techniques, et mon patient il repart, il a fait sa séance de kiné mais son entorse, elle n'est pas totalement guérie. »	lignes 104-105		
Suivi ponctuel	« Se trainer des patients pendant trente ou quarante séances c'est pas bon c'est pas la joie, quoi »	lignes 85-86	5%	Renouvellement de patientèle important pour le MK5.
	« c'est que c'est plus agréable de travailler avec ces patients-là. J'ai l'impression que y'a plus de respect et puis vu que tu les vois moins je sais pas c'est peut-être aussi l'effet de euh comment je pourrais dire ça l'effet de c'est pas tous les jours que je peux y aller donc, c'est toujours une bonne séance »	lignes 183 à 186		